



MARDI 5 MAI 1992

No 35042 - 112e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 1,50 / FF 6,00

Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial

Chômage en Suisse

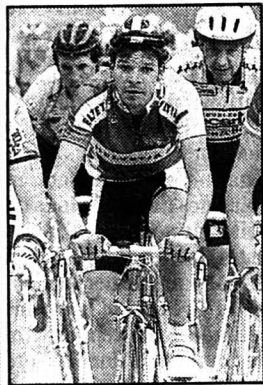
Moins d'heures

Le chômage partiel en Suisse a touché 41.684 personnes en mars dernier, soit 2% de moins que le mois précédent. Le nombre des heures de travail perdues a reculé de 4,7% pour s'établir à 1,957 million.

Page 6

Tour de Romandie

Demierre: rôle nouveau



Devenu directeur sportif, Serge Demierre n'en est pas moins animé par la même rage de vaincre. Comme il certifie que son équipe Helvetia, dont fait partie Laurent Dufaux (photo ASL), abordera le Tour de Romandie 1992 dans les mêmes dispositions, ça nous promet quelques belles batailles...

Page 9

Elections communales

L'équilibre plébiscité

Décidément, les électeurs neuchâtelois veillent régulièrement au maintien d'un équilibre des forces entre les grandes formations cantonales. Une tradition que l'analyse détaillée du scrutin met en exergue.

Page 15

VAC
les magasins où vous êtes sûrs d'être bien servis

VAC René Junod SA
Av. Léopold-Robert 115
Rue des Crâtes 130
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/21 11 21

Le secteur public presque paralysé en Allemagne alors que des négociations sont en vue

La grève se durcit

Les employeurs des services publics, désireux de mettre fin à une grève qui perturbe l'Allemagne depuis huit jours, ont annoncé hier un geste en faveur des salaires les plus bas. Poursuivant leur pression, les syndicats ont toutefois décidé de durcir leur mouvement. En Suisse, la grève des services de transports allemands n'a eu que de faibles retombées.

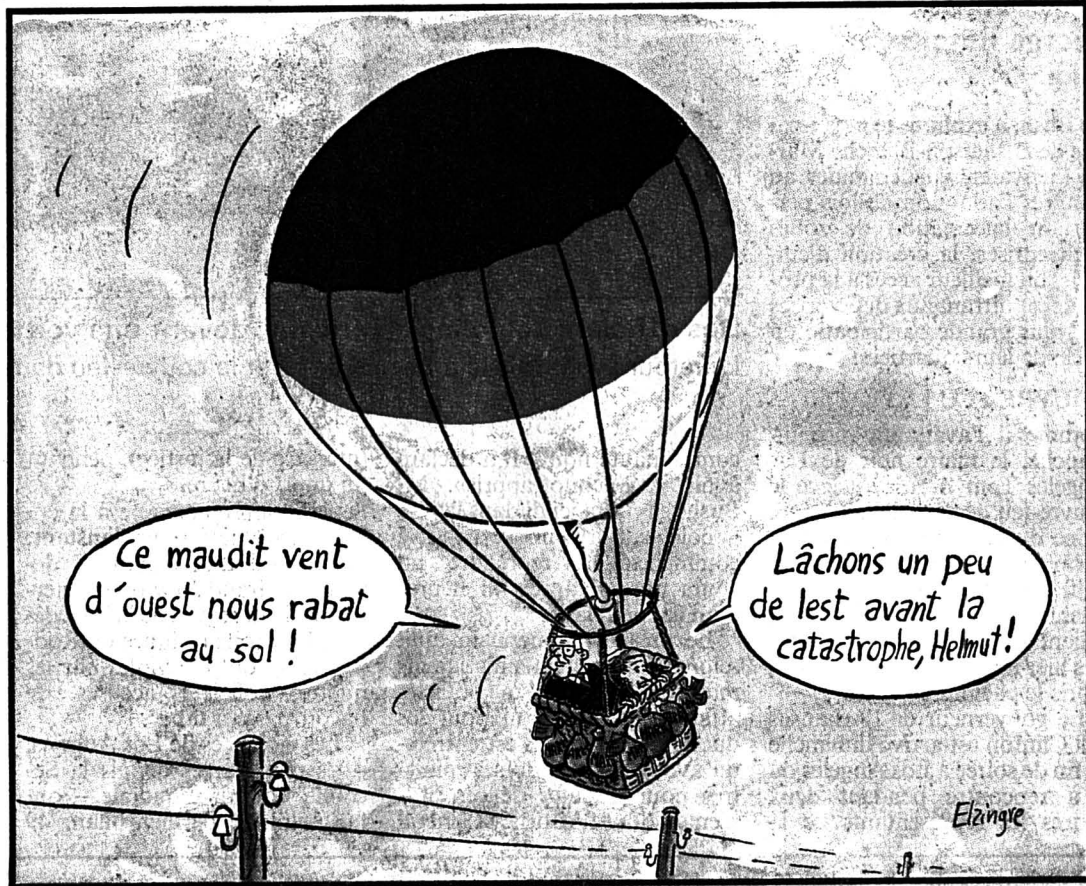
A l'issue d'une réunion hier, les employeurs des services publics allemands ont déclaré qu'ils étaient prêts à retourner à la table des négociations avec «une offre améliorée» pour les salaires les plus faibles.

Un peu plus tôt, Mme Monika Wulf-Mathies, la présidente de OeTV, principal syndicat des services publics, avait jeté les bases d'un compromis en évoquant la possibilité d'un accord à plusieurs vitesses, avec des hausses moins élevées pour les plus hauts salaires.

Les syndicats réclament 9,5% de hausse salariale pour les 2,3 millions d'employés des services publics ouest-allemands, alors que les pouvoirs publics ont limité leur offre à 4,8 % pour l'instant.

Des contacts «informels» ont été noués entre employeurs et OeTV, a révélé M. Willi Hanss, membre de la direction du syndicat. Mais il a aussitôt ajouté que la grève se poursuivrait pendant la durée des nouvelles négociations. Aujourd'hui, 240.000 adhérents d'OeTV ont été appelés à cesser le travail, contre 220.000 hier.

En tout, environ 275.000 personnes, selon les syndicats, ont



cessé le travail en Allemagne de l'Ouest dans les principaux services publics, comme le transport régional, le ramassage des ordures ménagères, la poste, les écoles et les hôpitaux.

AÉROPORTS TOUCHÉS

Pour la première fois, la grève a aussi touché hier les aéroports ouest-allemands. A l'aéroport de Dusseldorf, les passagers en attente ont été transportés par bus à Bruxelles, où leurs vols ont été dérivés. A Hanovre, 70 vols, devant transporter 8000 personnes, ont été annulés. La grève doit toucher aujourd'hui l'aéroport de Francfort, le plus important d'Europe continentale.

A Berlin, la grève s'est étendue pour la première fois à l'en-

semble de l'ancienne ville divisée. En effet, les chauffeurs de bus de l'Est de la ville, qui ne sont pas concernés par les négociations salariales, ont observé hier une grève de solidarité pour leurs collègues de l'Ouest.

Le trafic ferroviaire est resté quant à lui fortement perturbé. Un train de grandes lignes sur deux circule, souvent avec énormément de retard. La grève se poursuit également dans les postes, où 9000 postiers et 6000 agents des télécommunications ont arrêté le travail principalement à Cologne, Dusseldorf, Berlin et Hambourg.

PEU D'INCIDENCES EN SUISSE

En Suisse, le renforcement de la grève des transports publics alle-

mands n'a eu que peu de retombées lundi. Le trafic ferroviaire et aérien entre la Suisse et l'Allemagne était en grande partie normal tout au long de la journée.

Les trains pourraient cependant accuser des retards plus importants aujourd'hui, mais les trains internationaux en provenance d'Allemagne devraient circuler jusqu'à Bâle. Selon le porte-parole de Swissair, la compagnie aérienne suisse fera son possible pour assurer les liaisons prévues, selon l'horaire, mais les vols de Francfort et Hanovre ont été annulés. Aux postes de douanes bâloises, aucune augmentation notable du nombre de véhicules n'a été constatée. (ats, afp, reuter)

Neuchâtel

Henri Guillemin n'est plus

L'écrivain et historien français Henri Guillemin est mort hier à l'hôpital de la Providence, à Neuchâtel. Agé de 89 ans, il avait été hospitalisé il y a un mois, souffrant d'une décalcification de la colonne vertébrale et d'un emphysème pulmonaire. «Il en avait assez de vivre, il a refusé d'être placé sous perfusion» a expliqué sa famille. Intransigent pour les uns, intolérant pour les autres, il n'aura cessé de susciter la polémique.

Né à Mâcon le 19 mars 1903, Henri Guillemin obtient à 24 ans l'agrégation de lettres. En 1942, il est mis en congé par le gouvernement de Vichy et se réfugie à Neuchâtel, où il est resté jusqu'à sa mort. De novembre 1942 à janvier 1945, il est chargé de cours à l'Université de Genève. Après avoir été conseiller culturel à l'ambassade de France à Berne, il retourne à l'enseignement, et à l'Université de Genève, où il est professeur «extraordinaire» de 1963 à 1973.

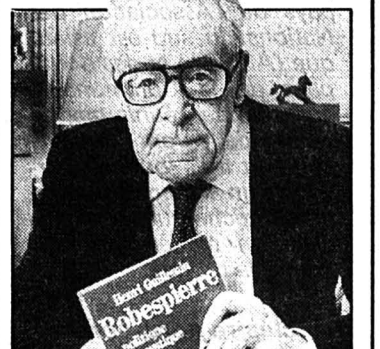
Récemment, Henri Guillemin avait rédigé sa nécrologie: «Henri Guillemin 1903-19... pas de titres universitaires - ils tiennent à la chance - pas de décorations - je ne les ai jamais demandées».

«Je ne lâcherai jamais»: cette phrase résume le personnage: cet historien, critique brillant, conférencier, polémiste féroce, chrétien iconoclaste, aura gardé jusqu'à la fin ses violences et sa fougue. En plus de cinquante ouvrages, Henri Guillemin s'est attaqué aux monstres sacrés du XIXe, souvent au carrefour de la littérature et de l'histoire.

Il s'est fait le spécialiste de la démythification des gloires littéraires, au risque de se voir qualifier par ses détracteurs de «Fouquier-Tinville de la critique» et de «flac de l'histoire». Il s'est attaqué aussi à ses contemporains: Gide, «grotesque par l'enflure, lyrisme de pacotille», Julien Green, un «Zéro».

Récemment, il avait publié «Une certaine espérance», des entretiens avec Jean Lacouture. Pour ce dernier, Henri Guillemin avait choisi de rester en Suisse après la guerre parce qu'il y était bien. Il pouvait y travailler, en voisin, à Neuchâtel, dans l'une des plus belles bibliothèques de Suisse, très riche par sa documentation sur Jean-Jacques Rousseau, son auteur de prédilection. (ats)

● Lire aussi en page 21



Henri Guillemin

«Ce vieil homme était d'une jeunesse inimaginable, d'une passion absolument pas tiédie» raconte Jean Lacouture. (Schneider)

OPINION

Gentiment criminels...

Dans l'histoire des peuples comme dans celle toute simple d'une vie, il y a toujours un moment précis où se produit un événement capital, dont on pourra dire: «C'était ce jour-là...»

Est-ce demain, au cours de sa séance hebdomadaire, que le Conseil fédéral prendra le risque grave de passer pour une association de malfaiteurs en décidant de droguer officiellement les plus misérables des toxicomanes?

Bien sûr, il ne s'agit que d'un projet, d'une expérience socio-économique limitée dans le temps et à quelques groupes formés chacun de cinquante drogués. C'est à cette frange humaine, déjà au comble de la déchéance, que le Conseil fédéral offrirait ce que la loi interdit, en lieu et place d'un projet de vie qui permette à ces filles et à ces garçons de renouer avec le sens des responsabilités et leur dignité.

Au lieu de cela on voudrait leur enfoncer le groin dans le boiton?... J'en demande pardon aux cochons qui, jamais, ne se conduiraient de pareille façon.

Ce projet du Conseil fédéral de distribuer et la drogue et la seringue sous contrôle médical, à des toxicomanes accros, est unanimement dénoncé par ceux qui s'occupent tous les jours de drogués! Ils rappellent le rôle de la loi. Elle fixe des limites qui sont autant de repères à ne pas dépasser, sinon à rétablir.

Ce projet aberrant, sans fondement scientifique, qui n'a pas donné de résultats à l'étranger, dans une situation comparable à

celle de la Suisse, illustre l'état de dégradation de notre société qui a toléré le mourir de toute espérance et projet de vie au Platzspitz. Le commerce criminel de la drogue, avec mort d'hommes, sous les yeux de la police, réalisait à Zurich deux milliards de chiffre d'affaires par année. Cela représente, sur cette seule place, un trafic de cinq millions et demi de francs par jour, c'est-à-dire LE SALAIRE MENSUEL D'UN OUVRIER, TOUTES LES MINUTES, 24 HEURES SUR 24, L'ANNÉE DURANT.

Voilà ce que nous avons toléré, nous tous, tant que nous sommes, à ne pas vouloir identifier la vraie nature du problème.

Incapables de considérer la gangrène de la drogue sous un autre angle que matériel, on en arrive à étouffer le mal par le mal c'est-à-dire de manière illégale et criminelle.

Alors attention: on atteint ici le point de rupture à partir duquel toutes celles et ceux qui conduisent leur vie avec le sens des responsabilités qu'exigent la loi... et le service des contributions, vont commencer à estimer que l'Etat fédéral bafoue leur dignité en n'imposant pas aux toxicomanes de restaurer la leur.

Evidemment, cette réhabilitation sociale coûterait considérablement plus cher que de leur offrir, chaque jour, leur drogue quotidienne qui les pousse sur le chemin au bout duquel ils finiront bien par crever.

Gil BAILLOD

Profitez de nos reprises exceptionnelles!

EXPO

GRANDE EXPOSITION TOYOTA

4 jours à ne pas manquer!!!

jeudi 7, vendredi 8, samedi 9 et lundi 11 mai 1992

EXPO

CENTRE DE VENTE

TOYOTA

M. Michel Grandjean SA
Avenue Léopold-Robert 117 - La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 64 44

L'heure est au bilan après les émeutes aux Etats-Unis

Couvre-feu levé à Los Angeles

L'heure était au bilan hier après les émeutes sanglantes de Los Angeles. Le couvre-feu a été levé dans la matinée dans la «Cité des Anges», toujours quadrillée par les Marines et l'armée fédérale, le candidat à l'investiture démocrate Bill Clinton s'est rendu sur place et le président George Bush est attendu jeudi.

M. Bush, a expliqué le porte-parole de la Maison-Blanche Marlin Fitzwater, va demander au Congrès l'adoption de lois permettant la création de zones d'entreprises, la création d'emplois, un meilleur accès à la propriété, et offrant aux défavorisés une plus grande participation à la vie de leurs quartiers.



Des officiers de police américains devant une voiture calcinée

Le retour à la normale a permis de lever le couvre-feu dans la Cité des anges. (EPA/Keystone)

COUVRE-FEU LEVÉ

Comme il l'avait annoncé dimanche, le maire noir de Los Angeles Tom Bradley a levé le couvre-feu décrété depuis jeudi. Signe du retour progressif à la normale après 48 h de calme relatif, les autoroutes de Los Angeles, désertées lors des émeutes, étaient de nouveau embouteillées hier matin, et les enfants ont repris le chemin de l'école.

Le gouverneur de l'Arkansas Bill Clinton est arrivé dimanche en fin de soirée à Los Angeles où il a rencontré pendant deux heures les représentants de la

communauté noire. Il a déclaré avoir «beaucoup appris». M. Bush se rendra jeudi dans la mégapole californienne où la vie commençait à reprendre un cours normal après 48 heures d'un calme relatif.

Le président américain, qui, selon ses détracteurs, n'a jamais montré d'enthousiasme pour les affaires intérieures ni pour les questions sociales, s'est entretenu avec plusieurs de ses ministres pour discuter de ces problèmes, dont l'Attorney General

(ministre de la justice), pendant un quart d'heure.

Seule réponse concrète à la colère des Noirs pour l'instant: l'ouverture d'une enquête devant un Grand Jury pour déterminer si, au regard de la loi fédérale, les droits civiques de Rodney King ont été violés par les quatre policiers accusés de l'avoir passé à tabac.

Les violences de Los Angeles, – les plus graves depuis la Seconde Guerre mondiale – ont fait selon le dernier bilan, 49

morts et plus de 2300 blessés. Un automobiliste d'origine hispanique a été abattu dans la nuit de dimanche à hier en tentant de renverser des gardes nationaux.

Selon de nouvelles estimations, les dégâts s'élèvent à plus de 700 millions de dollars (environ un milliard de francs). Les compagnies d'assurance chiffrent pour leur part les préjudices à un milliard de dollars.

Le comté et la ville avaient été déclarés zone sinistrée samedi par George Bush.

Les forces de l'ordre ont procédé au total à 11.400 interpellations. Le tribunal de Los Angeles a tenu une session spéciale dimanche au cours de laquelle plusieurs centaines de personnes ont comparu. Face au nombre d'inculpations (principalement pour vol ou tentative de meurtre), les tribunaux risquent d'être engorgés pendant plusieurs mois et ce malgré la nomination de procureurs.

De son côté, le chef de la police de Los Angeles, Daryl Gates, qui doit être remplacé au mois de juillet, a fait son auto-critique dimanche soir en s'excusant d'avoir été absent mercredi lors du déclenchement des émeutes. Il participait à une réunion politique près de South Central. La police avait été critiquée pour sa lenteur à réagir face aux premiers mouvements de violence, mercredi soir. (ap)

Délégation

Le président Bush a dépêché hier à Los Angeles une délégation fédérale conduite par le secrétaire adjoint à l'Education David Kearns. Cette délégation doit étudier les besoins des autorités locales à la suite des émeutes. Par ailleurs, les forces de l'ordre fédérales présentes à Los Angeles y resteront pour une durée indéterminée à la demande des autorités locales et leur statut sera examiné au jour le jour. (ats)

BRÈVES

Effondrement en Inde 70 morts dans un immeuble

Au moins 70 femmes ont été tuées et 100 autres personnes ont été blessées hier dans l'effondrement d'une maison de trois étages à Srinagar, la capitale de l'Etat du Jammu-Cachemire.

Sierra Leone

Evacuation des Suisses non prévue

Des milliers d'étrangers fuient la Sierra Leone où violences et pillages se multiplient après le coup d'Etat de la semaine dernière. Selon le Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE), la trentaine de Suisses sur place ne se trouvent pas en danger. Leur évacuation n'est pas envisagée. Parmi les étrangers qui quittent le pays figurent des milliers de Guinéens.

Egypte

Affrontements religieux

Des affrontements entre musulmans et chrétiens dans un village de Haute-Egypte ont fait treize morts et cinq blessés hier, a annoncé le Ministère de l'intérieur. Les heurts, qui ont éclaté dans le village de Manshiet Nasser, dans le gouvernorat d'Assiout, ont été déclenchés par la résurgence d'une vieille querelle entre deux familles concernant l'achat d'une maison.

Lutte contre la drogue Europe et Asie unies

Les représentants des six pays de l'Association des Nations du sud-est asiatique (ANSEA) et des douze pays de la Communauté européenne, réunis hier en Thaïlande, vont essayer pendant trois jours de parvenir à un accord de coopération technique et financière en matière de lutte contre la drogue.

Nucléaire nord-coréen Equipements dévoilés

La Corée du Nord a remis hier à l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) la liste de ses équipements nucléaires, a annoncé à Vienne le porte-parole de l'AIEA, David Kyd. «Il est trop tôt pour dire si l'inventaire est complet», a déclaré M. Kyd, en notant qu'il était «épais comme un petit annuaire téléphonique».

Fondamentalistes afghans pourchassés par les forces gouvernementales

Violents bombardements à Kaboul

De violents bombardements d'artillerie ont éclaté hier au sud de Kaboul, où les forces gouvernementales pilonnaient les positions du Hezb-i-Islami de Gulbuddin Hekmatyar. Selon la télévision afghane, les affrontements ont fait au moins 13 morts et 70 blessés.

Des obus se sont abattus sur les montagnes qui surplombent l'entrée sud de Kaboul. Des colonnes de poussière et de fumée s'élevaient au-dessus de la capitale, alors que s'abattaient des obus et des roquettes tirés apparemment par les fidèles du Hezb. L'intensité des tirs a ensuite diminué.

Ces bombardements semblent être les plus violents depuis la bataille de la colline des Martyrs la semaine dernière, lorsque les troupes gouvernementales avaient chassé les forces de Gulbuddin Hekmatyar d'une position stratégique dans le sud.

Réunies pour décider de la réponse à donner à la reprise des tirs d'artillerie, les autorités militaires gouvernementales du

nouveau pouvoir ont précisé qu'elles répondaient à une offensive lancée par Hekmatyar pour renforcer ses positions au sud de Kaboul.

Un commandant du Hezb, le commandant Zalmai, a toutefois démenti que les forces d'Hekmatyar soient responsables du bombardement de Kaboul.

Le fondamentaliste Hekmatyar, dont les troupes ont quitté Kaboul la semaine dernière après trois jours de violents combats face aux forces gouvernementales, a menacé ce week-end de lancer une nouvelle offensive contre le gouvernement si ses exigences n'étaient pas satisfaites. Il réclame des changements politiques et le retrait de la capitale des hommes de la milice ouzbègue de Rachid Dostum.

REPRÉSAILLES

Les chefs de la sécurité de Kaboul ont également discuté de la série d'enlèvements qui s'est produite ce week-end dans la ca-

pitale afghane. Le corps de Karim Chardan, ancien ministre afghan de la justice enlevé samedi, a été retrouvé criblé de balles dimanche. L'ancien ministre de l'aviation civile Wadier Safie, également kidnappé, n'a pas été retrouvé.

Par ailleurs, le chef du Jamiati-Islami, Burhanuddin Rabbani, est entré en Afghanistan hier et a pris la route de Kaboul accompagné de 1500 hommes. M. Rabbani, basé jusqu'à présent au Pakistan, devrait assurer la présidence du Conseil moudjahidine qui administre temporairement l'Afghanistan d'ici deux mois.

AIDE HUMANITAIRE

La Commission européenne a, quant à elle, débloqué hier 500.000 écus (environ 920.000 francs suisses) pour financer des actions humanitaires en faveur des populations affectées par le conflit en Afghanistan, a annoncé un communiqué. L'aide sera mise en œuvre par le Comité international de la Croix-Rouge. (ats, afp)

Contentieux territorial entre le Japon et la Russie depuis 1945

Compromis envisagé sur les Kouriles

La direction russe a fait hier un premier pas dans la résolution du conflit territorial des Kouriles qui l'oppose au Japon. Elle a accepté de prendre comme base de discussion une déclaration soviéto-nipponne de 1956 qui prévoit la restitution de deux des quatre îles contestées, a annoncé l'agence ITAR-TASS.

Lors d'un entretien avec le ministre japonais des Affaires étrangères Michio Watanabe, le vice-président russe Alexandre Routskoï a affirmé qu'il fallait

chercher des solutions mutuellement acceptables en examinant cette déclaration comme point de départ, selon l'agence ITAR-TASS.

Le général Routskoï qui a souligné la volonté de la Russie de régler cette question par étapes, a soumis plusieurs propositions de règlement qui ont suscité un «intérêt significatif» chez la partie japonaise, selon ITAR-TASS.

Le Japon avait souhaité fin février que la Russie confirme la

validité de cette déclaration, comme première étape dans la résolution du conflit territorial sur les quatre îles des Kouriles du Sud, occupées par l'URSS en 1945.

De plus, les ministres des Affaires étrangères russe Andreï Kozyrev et japonais Michio Watanabe ont évoqué hier les questions d'armement nucléaire au sein de la CEI, au cours d'une seconde série de pourparlers qui s'est tenue à Moscou, a annoncé l'agence ITAR-TASS. (ats)

Coups de feu près d'une mosquée d'Alger

Rumeurs alarmistes

Des coups de feu ont été entendus hier en début de soirée chemin Pouyanne, près du centre d'Alger, à l'heure de la prière du crépuscule près d'une mosquée. On ignore s'il y a des victimes.

Les gens sont rentrés précipitamment chez eux, fermant les volets et interdisant aux enfants de sortir. Des véhicules de la protection civile ont été aperçus près de l'endroit où ont été entendus les coups de feu, échangés entre les forces de l'ordre et une ou plusieurs personnes armées, précise-t-on de source bien informée.

Des policiers membres des unités spéciales empêchaient les passants de s'approcher.

Des rumeurs persistantes courent depuis trois jours dans la capitale algérienne sur le déclenchement d'un «mouvement de protestation» inspiré par les partisans du Front islamique du salut (FIS) interdit depuis le 29 avril.

Hier soir, la plupart des Algé-

rois, apparemment inquiets de ces rumeurs, sont rentrés chez eux plus tôt que prévu, et beaucoup de commerces ont baissé le rideau plus tôt.

REVENDEICATIONS

De plus, le «comité de sauvegarde du choix du peuple», proche du Front islamique du salut (FIS), a revendiqué hier soir la responsabilité d'incendies allumés dans plusieurs villes du pays dans la nuit de dimanche à hier, et qui n'ont pas fait de victimes.

Des incendies, criminels selon les autorités, ont eu lieu à Constantine, Batna, Blida et Sétif, affectant des centres universitaires, des grandes surfaces et des entreprises.

Enfin, les gendarmes présents dans les dépendances de l'université de Soumaa (40 km au sud d'Alger), ont effectué des tirs de «sommation» contre des étudiants qui «avaient assailli» un bus transportant des étudiants. (ap)

Afrique du Sud

Mme Mandela tient bon

Winnie Mandela a été réélue dimanche présidente de l'organisation féminine de l'ANC pour la région de Johannesburg malgré sa séparation d'avec Nelson Mandela et les nouvelles accusations qui pèsent sur elle, a annoncé la télévision d'Etat sud-africaine.

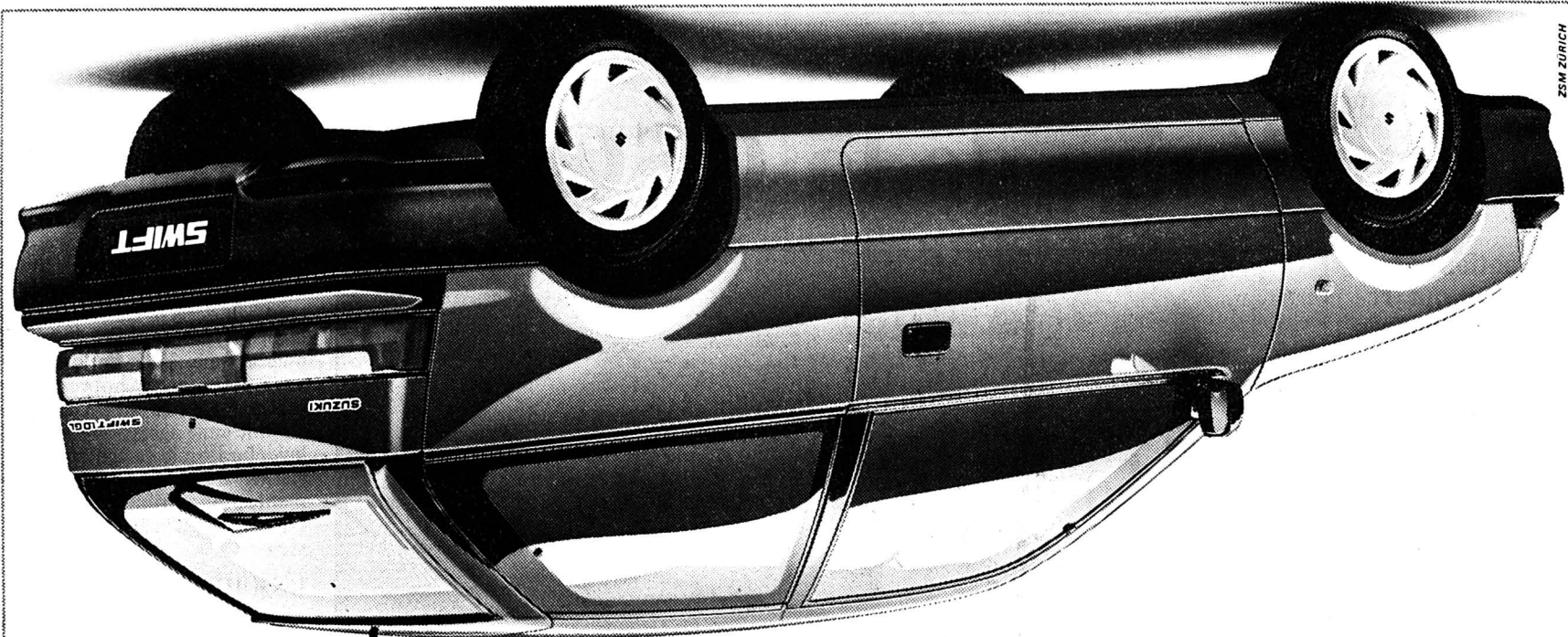
Ce poste n'est pas très haut placé mais cette élection (où elle était la seule candidate) a permis de se rendre compte combien Winnie Mandela dispose encore du solide soutien des membres de base de l'ANC.

Pourtant, lorsque Nelson Mandela avait annoncé sa sépa-

ration d'avec son épouse, le 13 avril dernier, la carrière politique de Winnie Mandela semblait terminée.

Elle avait alors démissionné de son poste de présidente du département des activités sociales de l'ANC le mois dernier mais avait conservé son poste au comité national exécutif chargé du maintien de l'ordre.

Plusieurs hauts-responsables de l'organisation estiment qu'il faut prendre ses distances avec Mme Mandela qui est sous le coup de nouvelles accusations concernant son rôle dans des violences dont ont été victimes des militants noirs en 1989. (ap)



Sus au renchérissement!

Net **11 390.-**

Un prix à faire
frémir l'inflation!

Suzuki SWIFT 1.0 GL: consommation 5,1 l/100 km.

(Prix sans enjoliveurs)

Avec son prix net de Fr. 11 390.- seulement, la nouvelle Suzuki SWIFT 1.0 GL est unique en son genre et défie toute concurrence. Son caractère économique revêt plusieurs facettes, tel son incroyablement faible

sence (norme FTP 75/HDC). Autoroute: 4,2 l/100 km! Ville: 5,8 l. Aux USA, la Suzuki SWIFT 1.0 GL tient, depuis des années, le haut du pavé de la catégorie de voitures à faible consommation d'essence! La plus avantageuse, elle l'est également au niveau de l'entretien, de la catégorie d'assurance etc... Des caractéristiques impressionnantes:

allumage et injection électroniques, freins assistés, 5 rapports, 53 CV (DIN), pour une vitesse de pointe de 156 km/h. Sans oublier: dossiers des sièges arrière rabattables individuellement, rembourrage des sièges ergonomique, vitres teintées, nouveau tableau de bord avec compte-tours et: un nouveau design élégant et ultra-moderne!

Et maintenant, rendez-vous chez votre prochain concessionnaire Suzuki pour un essai routier!

Veillez m'envoyer la documentation Suzuki SWIFT 1.0 GL.

Nom/prénom 4x4/11390
Rue
NPA/localité
No de tél.
A envoyer à: SUZUKI Automobiles S.A., Brandbachstrasse 11, 8305 Dietlikon.



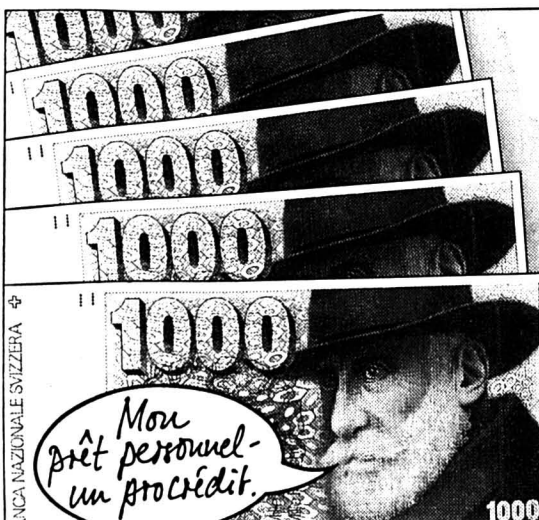
Économique à tour de roues.

EFL Financement avantageux
Prêts - Paiement par acomptes - Leasing
Service discret et rapide - Tél. 052/203 24 36

BE: Bienne: Garage, Juan Morros, Mettstr. 99B; Brugg bei Biel: Garage Mogra, Bernstr. 2; Courtelary: Garage des Isles, F. Zbinden; Frinvillier: Granito Automobiles SA, route Principale 162; Prêles: Garage Sur-la-Roche, village; Sonvilier: Garage Bedert, Petit-Chemin 1; Tavannes: Garage P. Müller, route de Tramelan 15; JU: Chevenez: Garage des Pionniers, Romain Nicoulin, route de Fahy; Courgenay: Véhicules-Service, Douvé SA, zone industrielle 2; Courrendlin: Garage-Carrosserie Jolidon, route de Delémont 65; Develier: R. Sugnaux, garage, route Principale 77; Le Noirmont: Saint-Hubert Automobiles SA, rue du Stade; NE: Neuchâtel, Terminus SA, faubourg du Lac 31; Fleurier: D. Schwab, Place d'Armes 8; Boudry: Garage ATT, Olivier Jeanneret, Theyeret 15; La Chaux-de-Fonds: Bering & Co., 34, rue Fritz-Courvoisier.

235-421220-2/4x4

FINANCE



Veillez me verser Fr. _____
Je rembourserai par mois env. Fr. _____
Nom _____ Prénom _____
Rue _____ No _____
NP/Domicile _____
Date de naissance _____ Signature _____
A adresser dès aujourd'hui à
Banque Procrédit **039 - 23 16 12**
25, Av. L.-Robert **08.00 à 12.15 heures**
2301 La Chaux-de-Fonds **13.45 à 18.00 heures**
Xprocrédit
Taux d'intérêts jusqu'à 16,5 % maximum par année inclus assurance
solde de dette, frais administratifs et commissions. 3-4325/4-4

IMMOBILIER

**APPARTEMENTS À VENDRE
dans la ferme rénovée à
2203 ROCHEFORT**



cheminée de salon - Antenne parabolique TV -
avec jardin privatif et place de jeu commun -
garage.
Pour visiter: ☎ 038/45 14 56

28-1341

Wartek
Pin Collection



La collection
sans-gêne
Wartek-Pin est là! Et
un concours pour
gagner le Super-Pin
Wartek, dont il
n'existe que
500 exemplaires
numérotés.

D'autres
informations sur tou-
tes les bières Wartek-Lager. Ou
commandez des étiquettes auprès des Bras-
series et Boissons Wartek SA, Case postale 4002, Bâle.

Réalisez vous-même des
coussins
amusants.

Les enfants et les grands, tous auront
un plaisir géant à vos créations.
Grâce aux bons types de tissus,
dentelles, rubans, boutons, acces-
soires et nos conseils, vos idées
seront très vite prêtes pour les plus
belles batailles de coussins. Nous
vous transmettons gratuitement les
instructions.

Venez tout simplement.

Judi, 7 mai 1992
14.00 - 18.00 heures

M. THIÉBAUT

Agence BERNINA
Avenue Léopold-Robert 31
2300 La Chaux-de-Fonds
tél. 039/23 21 54



**Atelier de
couture**

132-12386

L'offre
actuelle

Bauknecht

**Réfrigérateurs
encastrables
optimisés anti-gaspi d'énergie**



Modernisez
maintenant votre
cuisine pour votre
confort et vos
économies
d'énergie.

**Demandez
notre offre
avantageuse de
remplacement.
Nous sommes
spécialisés.**

Conseil, livraison à domicile
et installation



Rue de la Serre 90

2300 La
Chaux-de-Fonds

Téléphone 039/23 00 55
039/23 00 45
510-121

Situation militaire en Bosnie

Aide militaire de la CSCE demandée

Face à la situation extrêmement tendue qui régnait à Sarajevo après l'attaque par des gardes territoriaux, croates et musulmans, d'un convoi de soldats fédéraux évacuant leur quartier général, le président bosniaque Alija Izetbegovic a déclaré hier qu'il allait demander aux 52 pays membres de la CSCE d'intervenir militairement en Bosnie.



Un ressortissant de Sarajevo passe devant une carcasse de bus. La Bosnie va demander à la CSCE d'intervenir militairement pour arrêter les Serbes. (EPA-Keystone)

Des bombardements et des tirs de mitrailleuses ont une nouvelle fois été entendus dans les rues de Sarajevo où une alerte aérienne générale a été déclenchée peu avant 17 heures. Selon des responsables de la défense bosniaque, des appareils de l'aviation yougoslave ont largué sur les environs de Sarajevo des «substances chimiques irritantes». Cette affirmation n'avait pu être vérifiée de source indépendante et on ignorait la nature exacte des produits en question.

A Sarajevo, la situation restait particulièrement confuse. Des organisations paramilitaires n'obéissant à aucune autorité militaire ou civile circulaient dans les rues, a expliqué l'émissaire européen Colm Doyle.

LIBÉRATIONS

Au milieu de cette tension, le général Lewis MacKenzie, chef d'état-major de la force de maintien de la paix de l'ONU en Yougoslavie, a passé la journée à négocier la libération de 157 soldats yougoslaves, sur les 183 capturés lors de l'embuscade tendue par les gardes territoriaux aux soldats yougoslaves qui quittaient Sarajevo.

Cet incident, au cours duquel quatre soldats – dont deux colonels – ont été tués et quinze au-

tres blessés, risquait de relancer les violences entre les communautés rivales de cette république.

«C'est un geste stupide de la part des musulmans», a estimé M. Doyle ajoutant que «la présidence bosniaque a exprimé sa volonté de libérer ces hommes».

CESSEZ-LE-FEU À SAUVER

Le président bosniaque Izetbegovic devait rencontrer le général Kankujac, commandant de la deuxième région militaire pour tenter de sauver l'accord

de cessez-le-feu conclu samedi soir. Selon Colm Doyle, cette rencontre restait incertaine, le général Kankujac exigeant la libération des soldats capturés au cours de l'embuscade ainsi que la restitution des corps des victimes.

Malgré l'accord conclu sous l'égide de l'ONU et de la CEE prévoyant l'évacuation sans incident des soldats, des gardes territoriaux avaient empêché dimanche soir la moitié du convoi de 20 camions, escortés par des véhicules de l'ONU, de quitter

Sarajevo. M. Izetbegovic, libéré dimanche soir après avoir été retenu 24h dans la caserne de Lukavica au sud de Sarajevo, a demandé une intervention militaire des Etats membres de la CSCE face à ce qu'il considère comme «une agression» yougoslave. La Bosnie va également réclamer à la CSCE l'établissement d'un «tribunal pour les crimes de guerre en Yougoslavie».

INQUIÉTUDE

La dégradation de la situation en Bosnie inquiète particulièrement les 52 Etats de la CSCE qui ont décidé de tenir demain à Helsinki une réunion d'urgence sur cette question. Selon la radio de Sarajevo, le ministre bosniaque des affaires étrangères Haris Silajdzic doit s'y rendre pour transmettre la demande d'aide militaire.

L'émissaire de l'ONU, Mar rack Goulding, était en route pour Belgrade pour rencontrer les responsables de la nouvelle Yougoslavie et tenter de trouver les moyens de parvenir à un règlement pacifique du conflit bosniaque.

De son côté, la France a condamné l'incident au cours duquel un observateur belge de la CEE a été tué samedi près de Mostar. La Communauté européenne a adressé «une véhémement protestation aux autorités de Belgrade» et a demandé l'armée fédérale ouvre d'urgence une enquête sur ce meurtre et exigé le châtiement de tous les responsables. (ap)

5.5.1525 - Soulèvement paysan réprimé en Allemagne.

5.5.1537 - Les luthériens allemands refusent l'invitation de Paul II à un concile général.

5.5.1789 - Ouverture des Etats généraux en France.

BRÈVES

Fiat

Chômage technique

Trente-cinq mille ouvriers des usines automobiles de Fiat sont partis hier en chômage technique pour une semaine, afin de réduire la production de voitures de 17.000 unités.

Europe

Les dessins de Mitterrand

Le président François Mitterrand a relancé, hier, devant l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, son idée de Confédération européenne et dessiné les grands traits de l'Europe de demain. Le chef d'Etat français, qui venait de poser la première pierre du nouveau palais des droits de l'homme à Strasbourg, a indiqué que le Conseil de l'Europe pourrait être le «creuset» de cette Confédération.

Azerbaïdjan

Les Arméniens attaquent

Les combattants arméniens ont pour la première fois attaqué hier des villages azéris au Nakhitchevan, république autonome azerbaïdjanaise enclavée au sud-ouest de l'Arménie, tandis que les forces azéris poursuivaient leur offensive sur Stepanakert, la capitale du Nagorny-Karabakh.

Corridas espagnoles

Accord conclu

Le ministère espagnol de l'Intérieur, responsable des affaires concernant la tauromachie, et l'Union nationale des banderilleros et picadors sont parvenus hier à un accord sur le nouveau règlement taurin qui doit assurer la tenue des courses de taureaux. Une polémique sur les caractéristiques des chevaux des picadors avait suscité samedi une grève des picadors.

Brasseries européennes

Protection de la CE

La Commission européenne, de plus en plus attentive aux conséquences négatives de la concentration des entreprises européennes, entend protéger les petites brasseries et leurs contrats d'exclusivité. Elle a ainsi décidé de ne plus les soumettre aux règles communautaires sur la concurrence.

Programme Erasmus en faveur de la mobilité universitaire

Etudiants suisses sous-représentés

Les étudiants des pays de l'Association européenne de libre-échange (AELE) participent pour la première année au programme européen de mobilité universitaire Erasmus. Quelque 347 étudiants suisses en bénéficient durant l'année scolaire en cours. Comparée aux autres pays de l'AELE, la Suisse est à la traîne.

La participation des pays de l'AELE au programme européen est qualifiée de «prometteuse», dans un communiqué publié hier à Bruxelles par la Commission européenne. Pourtant, la Suisse ne contribue que peu à cette flambée d'intérêt. Les étudiants suisses sont en effet sous-représentés.

Comparé à la Suède (1417 étudiants), l'Autriche (822), la Norvège (400) et la Finlande (374), la Suisse avec ses 347 participants se contente d'une portion congrue compte tenu de sa population.

La Suède et l'Autriche comptent plus d'habitants que la

Suisse. En revanche, les chiffres de la Norvège et de la Finlande, moins peuplées, dépassent ceux de la Suisse. Huit étudiants islandais et cinq étudiants du Liechtenstein ont également participé au programme européen.

La Suisse ne figure pas non plus parmi les pays qui ont accueilli le plus grand nombre d'étudiants de la CE. La Suède arrive en tête avec 1287 étudiants, l'Autriche suit avec 760, la Norvège et la Suisse se placent à égalité avec 376 étudiants.

Les universitaires qui ont profité d'Erasmus pour étudier en Suisse viennent en majorité d'Allemagne (66), de France (65) et de Grande-Bretagne (54). Les branches scientifiques (70), économiques (43) et sociales (40) sont les plus demandées.

Les pays de l'AELE ont rejoint en octobre dernier le programme européen Erasmus. Les fonds débloqués – 380 millions de francs suisses par année – permettent de subventionner les études et recherches des res-

tissants européens dans les pays de la CE et de l'AELE.

La Suisse participe à ce programme pour cinq millions de francs suisses durant la première année académique 1992/93. A ce montant s'ajoute une finance d'entrée de 0,8 million. Les accords bilatéraux signés entre la CE et les pays de l'AELE favorisent la mobilité des étudiants ainsi que la coopération entre universités de la CE et de l'AELE.

ADHESION À LA CE

De plus, le groupe de travail parlementaire «Communauté européenne», qui comprend 45 députés helvétiques, veut que la Suisse dépose immédiatement une demande d'ouverture de négociations avec la Communauté européenne (CE) en vue d'une adhésion.

Il est indispensable que la signature du traité sur l'Espace économique européen (EEE) soit mise dans cette perspective, a indiqué hier le groupe. (ap)

Union européenne devant l'Assemblée nationale française

Foire d'empoigne sur Maastricht

L'Assemblée nationale française entame aujourd'hui le débat sur la révision de la Constitution préalable à la ratification du traité de Maastricht sur l'union européenne. Une majorité des députés y déjà est acquise. Mais les séances risquent d'être agitées: les opposants à la ratification sont décidés à utiliser toutes les motions de procédure pour retarder l'issue des travaux.

Le texte bénéficiera de l'approbation massive des députés socialistes, à l'exception de l'ancien ministre de la Défense Jean-Pierre Chevènement et ses quel-

ques proches. La question est de savoir si l'opposition RPR-UDF-UDC (droite classique et centre), qui a déposé des amendements communs et demandé des «garanties», votera massivement le texte, comme le souhaitent les centristes et le président de l'UDF Valéry Giscard d'Estaing. Le Parti communiste est la seule formation parlementaire à avoir officiellement choisi la voie du refus catégorique.

Si, compte tenu du rapport des forces, la décision finale des députés ne fait guère de doute, les trois jours de discussions s'annoncent comme un test difficile pour des formations politi-

ques dont les clivages sont réactualisés par l'effet Europe.

Le danger semble particulièrement grand pour la coalition RPR-UDF qui est traversée par «le cartel du non» incarné par l'ancien ministre Philippe Seguin, qui mène au sein du RPR une contestation d'inspiration nationaliste.

La marge de manœuvre des députés sera étroite. Pour le président François Mitterrand, «c'est le traité ou ce n'est rien. Il n'y aura aucune dérogation, aucune renégociation. Ceux qui sont partisans du traité devront l'adopter tel qu'il a été élaboré». (ats)

Indépendantistes basques

L'ETA malmenée

Trois ressortissants espagnols et plusieurs Français ont été interpellés hier matin par la police au Pays Basque et en Bretagne, a-t-on appris de bonne source à Bayonne.

En Bretagne, un homme et une femme de nationalité espagnole ont été interpellés. Leur identité n'a pas été révélée.

A Ciboure (Pyrénées-Atlantiques), la Police de l'air et des frontières a arrêté une militante nationaliste, Anna Petra-Lan-

da, l'épouse de Miguel Angel Aldana, membre présumé de l'ETA expulsé au Venezuela en 1985.

Un autre militant important de l'ETA serait en fuite. Plusieurs ressortissants français qui les hébergeaient sont actuellement en garde à vue pour audition.

Ce coup de filet fait suite à l'interpellation à l'aéroport de Roissy, le 28 avril, du trésorier présumé de l'ETA, Sabino Euba. (ap)

Nazi retrouvé à Hambourg

Conspiration du silence

Un Allemand de 86 ans, accusé par le journal britannique «The Guardian» d'avoir dirigé un camp de travail nazi, a affirmé hier qu'il n'était à l'époque qu'un simple soldat.

Contacté par téléphone à son domicile de Hambourg, Kurt Klebeck a reconnu qu'il avait servi pendant un an dans un des quatre camps de l'île britannique d'Alderney, alors occupée. Mais il a assuré qu'il n'avait jamais été un SS et n'avait assuré aucune fonction de commandement.

Selon «le Guardian», Kurt Klebeck figurait dans une liste

dressée en 1945 par les services de renseignement militaires britanniques de responsables d'atrocités commises dans l'île d'Alderney. Les survivants parlent de la mort de milliers de personnes, dont au moins 350 détenus du camp SS de Sylt, dont Kurt Klebeck est accusé d'avoir été commandant en second.

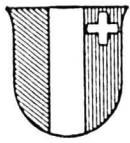
Le journal affirme que le gouvernement britannique a tenté d'atténuer l'ampleur des atrocités durant l'occupation allemande des îles britanniques pour éviter, semble-t-il, d'évoquer les actes de collaboration des insulaires. (ats)

Mort subite du nourrisson

Odieuse escroquerie

Une société baptisée «Centre de recherches et de prévention des familles» a escroqué depuis début avril plusieurs centaines de familles en Haute-Normandie: elle leur vendait par correspondance un appareil soi-disant destiné à éviter tout risque de

mort subite du nourrisson. Cette société envoyait à toutes les familles un courrier d'allure officielle et proposait une ceinture sensible aux mouvements respiratoires de l'enfant au prix de 2500 FF (625 francs environ). (ap)



**OFFICE DES POURSUITES
DU VAL-DE-RUZ**

**Enchères publiques de
l'hôtel-restaurant
«La Charrue» à Vilars**

Le vendredi 5 juin 1992, à 14 heures, à l'Hôtel-de-Ville de Cernier, Salle du Tribunal 1er étage, l'Office des faillites soussigné, agissant sur délégation de l'Office des Faillites du Pays d'Enhaut à Château-d'Œx, procédera à la vente aux enchères publiques de l'immeuble ci-dessous désigné, dépendant des masses en faillite de Jaggi Charles-André et Jaggi Anne-Lise, domiciliés à Château-d'Œx, à savoir:

Cadastre de Fenin-Vilars-Saules

Article 806, A Vilars, bâtiment, verger de 1902 m²
Subdivisions:
plan folio 22 logement, café, garage, étable à porcs 290 m²,
place, jardin, verger 1612 m².

Le restaurant est situé au bord de la route reliant Neuchâtel à Saint-Imier.

Distribution de l'immeuble: **Hôtel et restaurant, rez-de-chaussée**, restaurant, café, jardin d'hiver, cuisine, cave à vin, W.-C., buanderie et local chauffage, abri PC, couloir reliant le restaurant à l'hôtel, **restaurant, 1er étage**, grande salle, appartement de 4 chambres, W.-C., studio, **restaurant, 2e étage**, 2 chambres avec W.-C.-douche-lavabo, appartement de 4 pièces avec W.-C.-baignoire-lavabo, **hôtel, rez-de-chaussée**, 8 chambres à 2 personnes, **hôtel, 1er étage**, 8 chambres à 2 personnes.

Estimation cadastrale (1989): Fr. 639 000.-
Assurance incendie (1991): FR. 3 500 000.-
Estimation officielle (1992): Fr. 2 601 250.-

Pour une désignation plus complète de l'immeuble, on se réfère au Registre Foncier de Cernier, dont un extrait est déposé à l'Office soussigné, ainsi qu'au rapport de l'expert, à la disposition des intéressés. Les conditions de vente et l'état des charges pourront être consultés à l'Office soussigné dès le 4 mai 1992.

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil ou, pour les sociétés, d'un extrait du Registre du commerce, ainsi que des sûretés nécessaires en garantie du paiement. Les intéressés sont rendus expressément attentifs sur la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées ou ayant leur siège à l'étranger, ou par des sociétés suisses considérées comme étrangères en raison d'une participation étrangère prépondérante.

Visite de l'immeuble le lundi 25 mai 1992, à 14 heures. Rendez-vous des amateurs sur place.

Consultation des pièces et renseignements: Office des faillites de Cernier, ☎ 038/53 21 15

Office des faillites:
Le préposé: M. GONELLA

28-118

IMMOBILIER

A louer immédiatement
APPARTEMENTS
de 3 pièces
sis Temple-Allemand 111 et
4 pièces sis Jacob-Brandt 57
Avec cuisines agencées.
Pour tous renseignements, s'adresser
à: **Gérance Roulet-Bosshart-
Gautschi**, ☎ 039/23 17 84 132-12263

A vendre
appartement PPE
100 m² - 300 m²
à **ROCHEFORT**
3 chambres à coucher, 1 salle de bains,
W.-C., 1 salle de douche W.-C., salon
avec cheminée, cuisine agencée avec
porte-fenêtre sur balcon, jardin, garage.
Fr. 490 000.- + garage Fr. 20 000.-
☎ **038/45 14 56** 28-1341

CUISINES D'EXPOSITION

Apportez les dimensions de votre cuisine, nous vous proposerons
un grand choix de cuisines d'exposition comme neuves à prix choc
(différents modèles et tailles)!

Appareils de Miele, V-Zug, Bosch, Electrolux, Bauknecht etc.

Conseils à domicile
sur demande.

CUISINES / BAINS
FUST

Neuchâtel, rue des Terreaux 5 038 25 53 70
Bienne, rue Centrale 36 032 23 88 77
Yverdon, rue de la Plaine 042 21 86 16

05-2569-11/4x4

IMMOBILIER

A remettre pour raison d'âge, sur le littoral

COMMERCE

de cycles et motos.
Très bon chiffre d'affaires.
Faire offre sous chiffres E 28-729938, à
Publicitas, case postale 1471,
2001 Neuchâtel.

A louer immédiatement ou date à
convenir

un appartement de 3 pièces

avec cheminée de salon et cuisine
agencée. Sis Paix 74
Pour tous renseignements,
s'adresser à: **Gérance
Roulet-Bosshart-Gautschi**,
☎ 039/23 17 84 132-12263

A louer au centre ville de
La Chaux-de-Fonds

1 MAGASIN

avec vitrines 85 m². Fr. 2600.- +
charges;

**1 SURFACE
COMMERCIALE**

à l'étage, 85 m² (divisible en
2 parcelles). Fr. 2250.- + charges;

1 STUDIO

entièrement rénové avec cuisine
agencée, tout confort. Fr. 695.- +
charges;

**1 STUDIO
DUPLEX**

même finition. Fr. 995.- + charges.
Visites et renseignements à Pesoux,
☎ 038/31 81 81. 28-1492

A louer immédiatement ou date à
convenir

un appartement de 4 pièces

avec cheminée de salon et cuisine
agencée. Sis Paix 76.
Pour tous renseignements,
s'adresser à: **Gérance
Roulet-Bosshart-Gautschi**,
☎ 039/23 17 84 132-12263

A louer au centre de Neuchâtel

**BEAUX ET VASTES
BUREAUX**

sur 2 étages de 248 m² et 188 m².
Location globale ou par étage.
Sanitaires. Ascenseur.
**Disponibles pour le 31 mars
1993.**

Renseignements et visites:
SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE
Gérance des immeubles
M. Daniel Giroud
2001 Neuchâtel
Tél. 038/224 274

**Société de
Banque Suisse**
450-170

Utilatous

PHILIPPE SCHNAEBELE
Transports, débraras,
déménagements, occasions, puces
☎ 039/23 59 06 privé ☎ 039/28 37 86 132-12605

bébé-
éprouvette



Non!

Non
à la manipulation
de l'être humain!

La fécondation in vitro incite
aux manipulations génétiques

Pour plus d'informations, appelez le
No de téléphone gratuit
155-56 66

C'est pourquoi,
le 17 mai 1992,

Non

nous dirons... au contre-projet de
l'Assemblée fédérale à l'initiative popu-
laire "Contre l'application abusive des
techniques de reproduction et de manipu-
lation génétique de l'espèce humaine".

Comité d'action suisse "Contre les abus dans le domaine
de la fécondation artificielle chez l'homme", case postale,
8730 Uznach, CCP 30-25 021-6
Comité "Stop manipulations", 335, 1001 Lausanne
Resp.: docteur méd. Nicklaus Waldis. 05-36/4x4

**Voyance par les cartes
Angela & Chantal**

parapsychologues conseil
☎ 038/41 19 31, discrétion assurée. 157-801222

**Tondeuses
à gazon**

Quelques machines neuves et d'occa-
sion à liquider à prix réduit pour cause
de cessation de commerce.
☎ 039/28 75 45 (dès 18 heures). 132-504455

IMMOBILIER



À VENDRE

Quartier des Allées

VILLA

comprenant living avec chemi-
née, salle à manger, cuisine équi-
pée. Quatre chambres à coucher.
Veranda et toutes dépendances.
Notice détaillée à disposition.

Pour visiter s'adresser à:

GÉRANCE CHARLES BERSET
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87, ☎ 039/23 78 33 470-119

L'IMMOBILIER DEPUIS 100 ANS

Parisienne People.



9 mg Goudrons/Teer 0.8 mg Nicotine

BOX



**LA CHAUX-
DE-FONDS**

Dans petit immeuble neuf,
situation calme et ensoleillée

**Appartement
4 pièces**

avec cheminée de salon,
balcon-terrasse, 2 salles d'eau
Pour traiter: **Fr. 17'760.-**
Mensualité "Propriétaire":
Fr. 1'745.- + charges

SAINT-IMIER

Immeuble rénové, situation calme
dans le haut du village

**Appartement
2 1/2 pièces**

avec balcon au sud. Deux caves.
Pour traiter: **Fr. 7'280.-**
Mensualité "Propriétaire":
Fr. 743.- + charges

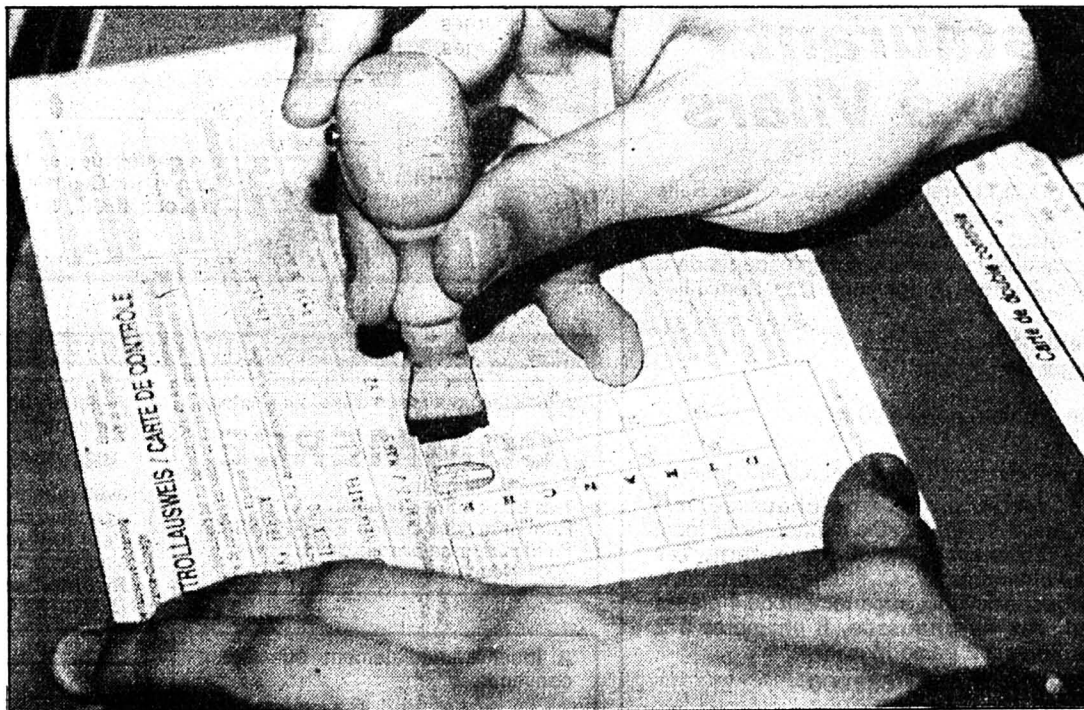
HABITATIONS POUR TOUS

13, av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 83 68

Légère détente sur le front du chômage partiel

Moins d'heures chômées en mars

Le chômage partiel en Suisse a touché 41.684 personnes en mars dernier, soit 2% de moins que le mois précédent. Le nombre des heures de travail perdues a reculé de 4,7% pour s'établir à 1,957 million. En revanche, le nombre d'entreprises touchées par le chômage partiel a augmenté de 10,9% à 2304, a indiqué hier l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT).



Plus de 40.000 personnes étaient touchées par le chômage partiel en mars. Les chiffres laissent voir une baisse de 2% par rapport au mois de février. (Keystone)

Le recul du nombre des heures chômées ouvre certes une «perspective réjouissante». Il serait toutefois prématuré de parler de revirement de tendance, observe l'OFIAMT. La prudence reste en effet de mise du fait de la

montée ininterrompue du nombre des entreprises contraintes à réduire les horaires.

En mars, 17 cantons ont enregistré une diminution des heures perdues, à commencer par Zu-

rich (-48.630 heures). Parmi les neuf cantons ayant accusé une hausse des heures chômées, So-

leure et Fribourg viennent en tête avec respectivement +21.179 et +12.756 heures.

Les cantons ayant contribué le plus nettement à la hausse des entreprises ayant introduit un chômage partiel sont Zurich (+42), Valais (+40), Tessin (+35) et Berne (+33).

À LA BAISSÉ DANS LES MACHINES

Dans la plupart des activités économiques, le chômage partiel a accusé des variations relativement faibles par rapport à février. Le nombre des heures perdues a grossi le plus fortement dans l'industrie du bois et du meuble (+24.632), cela contrastant avec la tendance à la baisse dans l'industrie des machines, appareils et véhicules (-71.207) et dans le bâtiment et le génie civil (-13.280).

Toutefois, chacune de ces trois branches a vu le nombre de ses entreprises touchées augmenter d'environ 45 unités en moyenne. Sous cet angle, l'industrie des machines ainsi que le bâtiment et le génie civil restent les secteurs les plus touchés par le chômage partiel. (ap)

BRÈVES

Suisse arrêtée à Pékin

De retour à Genève

Irène Savoy, députée socialiste genevoise qui a manifesté jeudi dernier sur la place Tien An Men à Pékin en faveur des droits de l'homme et qui a été arrêtée en compagnie de six autres étrangers, puis détenue avant d'être expulsée par les autorités chinoises, est rentrée à Genève hier matin.

Locaux d'injection à Zurich

Feu vert du district

A Zurich, les locaux d'injection pour toxicomanes pourront être ouverts comme prévu à mi-mai. Le Conseil de district a rejeté l'effet suspensif de la plainte déposée par l'UDC de la ville de Zurich contre les «Gassenzimmer». Aucune décision n'a encore été prise concernant la légalité de tels locaux, a déclaré hier le préfet Bruno Graf sur les ondes de la radio alémanique DRS.

BEA de Berne

Affluence en baisse

Le 41^e Comptoir de Berne pour l'artisanat, l'agriculture, le commerce et l'industrie (BEA) a fermé ses portes hier. Il a attiré 330.000 visiteurs environ, soit 12% de moins que l'an dernier. Malgré cette baisse de fréquentation, probablement due à la conjoncture économique et à l'incertitude de l'avenir de l'agriculture, les exposants se sont déclarés satisfaits.

Aigle (VD)

Vingt emplois supprimés

L'entreprise d'échafaudages et de machines de chantier Rieder S.A., à Aigle, a annoncé hier la suppression, pour juin prochain, de 22 de ses 90 emplois. Cela représente près du quart de son personnel.

Ligne Sion-Zurich

Crossair inaugure

Le premier avion à relier Zurich et Sion sur une ligne aérienne régulière s'est posé hier matin vers 10 h 30 sur le tarmac de l'aéroport de Sion. Après plusieurs années de tractations, de difficultés, de pas en avant et en arrière, la liaison aérienne a été concrétisée. L'administrateur délégué de Crossair, Moritz Suter, n'a pourtant pas caché hier lors d'une conférence de presse à Sion que l'avenir serait encore turbulent.

Petits crédits à la consommation

La Banque Populaire abandonne

Le crédit à la consommation est peu rentable. De plus, son image est mauvaise, constate la Banque Populaire Suisse (BPS). C'est pourquoi la BPS va abandonner dès juillet les affaires traditionnelles de crédit à la consommation, dans le cadre de sa politique de concentration. Seuls les clients privés de la banque pourront encore demander de tels crédits, à des conditions nettement plus strictes.

Au bilan de la BPS, les crédits à la consommation représentent environ 1,5% des prêts à la clientèle, soit 400 à 500 millions, a déclaré hier à Berne Dominique Folletète, directeur général. La banque compte quelque 40.000 clients pour ces crédits. Ils ne seront plus que 10.000 environ à l'avenir. La part de mar-

ché de la banque va passer de 7,9% en 1991 à 2% à moyen terme. Cela entraînera la suppression de 50 à 60 emplois sur deux ans, sans licenciements.

L'image du crédit à la consommation est mauvaise. Les Suisses sont devenus moins bons payeurs. La BPS doit amortir plusieurs millions chaque année. En outre, les coûts de refinancement augmentent constamment, et les frais de vente et d'administration sont lourds. En fin de compte, la marge bénéficiaire n'atteint pas les 2% visés.

SALAIRE MINIMUM: 4000 FRANCS

Seuls les clients privés réguliers - titulaires de comptes privés, d'épargne et de dépôts depuis six mois au moins ou bons

payeurs du financement privé - pourront encore recourir au petit crédit. A des conditions plus strictes: salaire mensuel minimum de 4000 francs, montant maximum du crédit de 30.000 francs au lieu de 40.000 dès décembre 1991 (70.000 auparavant), durée maximum réduite de 60 à 30 mois.

Par exemple, une famille avec un enfant, dont le salaire atteint 4000 francs et qui possède une voiture, ne pourra plus demander de petit crédit à la BPS. Si elle n'a pas de voiture, elle pourra demander un crédit de 7500 francs au maximum. En revanche, grâce aux économies réalisées, les futurs clients du financement privé devraient bénéficier de taux d'intérêt de 1 à 2% inférieurs (15% actuellement), selon M. Folletète. (ats)

27.000 tonnes supplémentaires ont été recyclées au lieu d'aboutir dans les décharges

Réussite pour la récupération

La récupération des emballages pour boissons marche mieux que prévu: une année après l'entrée en vigueur de l'ordonnance sur les emballages pour boissons, les objectifs ont été largement dépassés en ce qui concerne le verre, l'aluminium et le fer-blanc.

En revanche, la récupération des emballages en PET est restée en-deçà de la quantité autorisée car la mise en place de l'infrastructure de collecte n'a pas démarré avant septembre 1991, a indiqué hier le Département fédéral de l'intérieur (DFI). En

une année, 27.000 tonnes supplémentaires d'emballages pour boissons ont été recyclées en lieu et place de finir dans les ordures ménagères.

L'an passé, 1,56 milliard de litres de bière, d'eau minérale et de boissons gazeuses ont été mis sur le marché, soit 16% de plus qu'en 1990. Environ 80% étaient dans des emballages réutilisables. La consommation d'emballages perdus a nécessité 79.919 tonnes de matières, dont 52.422 tonnes ont été recyclées. Dès lors, il n'a fallu traiter que 27.499 tonnes d'emballages de boissons dans les usines d'inci-

nération ou à mettre en décharge.

GROSSE DIMINUTION

Dans l'ensemble, la quantité d'emballages finissant dans les déchets a pu être diminuée de 27.000 tonnes. La quantité de déchets non recyclés est donc inférieure de 6.153 tonnes au maximum autorisé par l'ordonnance.

En 1991, les emballages de verre ont été recyclés à raison de 70% et ceux d'aluminium à 43%. En revanche, les emballages PET ne l'ont été qu'à raison de 13%. (ap)

Squatters genevois

La propriété reste intangible

Les peines de dix jours de prison avec sursis pour violation de domicile infligées par la justice genevoise à trois squatters en janvier 1991 ont été confirmées par le Tribunal fédéral.

Dans un arrêt publié hier, la Cour de cassation pénale a jugé que l'occupation illégale d'ap-

partements laissés vides en attendant une autorisation de rénovation reste punissable sur plainte du propriétaire.

Les squatters en cause s'étaient installés dans un appartement vide en octobre 1989. Pour réclamer leur acquittement, les squatters avaient invoqué le fait que ces appartements

étaient volontairement laissés à l'abandon, en violation de la loi genevoise soumettant à autorisation toute démolition ou rénovation. Cette circonstance ne justifie pas une occupation illégale, a jugé la Cour fédérale. Le propriétaire est en effet fondamentalement libre d'utiliser ses locaux comme il l'entend. (ats)

Casse du siècle à l'UBS de Genève

Ouverture du procès

Le procès de trois auteurs présumés du hold-up dit du siècle s'est ouvert hier devant la Cour d'assises de Genève. Deux d'entre eux reconnaissent les faits. Le troisième conteste toute participation. Le butin de ce casse, commis le 25 mars 1990, au siège genevois de l'Union de Banques Suisses (UBS), s'élève à 31 millions de francs. Il n'a jamais été retrouvé.

D'importantes mesures de sécurité ont été prises pour ce procès qui doit durer dix jours. Un détecteur de métal a notamment été placé à l'entrée de la salle

d'audience. Une soixantaine de témoins doivent comparaître. Les premiers d'entre eux ont défilé à la barre hier après-midi. Un inspecteur a notamment expliqué aux jurés comment la police a été mise sur la piste des trois accusés. Un client français de la banque et un avocat niçois sont à l'origine de l'information.

Jacques Patacchini et André Benedetti, dit Dédé-le-Corse, seront entendus demain matin par la Cour d'assises. Considérés comme les «cerveaux» de l'affaire, ces deux Corses sont incarcérés à Paris. Ils seront jugés dans leur pays. (ats)

Carte familiale des CFF

Plus chère, plus utile

Depuis le 1^{er} mai, l'ancienne carte familiale des CFF n'est plus valable. La nouvelle n'est plus délivrée gratuitement mais coûte 20 francs. Elle connaît cependant un certain succès: 15.400 cartes ont été vendues depuis samedi. Les CFF espèrent en vendre 250.000 par année, ce qui représenterait 5 millions de recettes supplémentaires.

Le slogan des CFF - «Avec la nouvelle carte familiale vos enfants voyagent gratis jusqu'à 16 ans» - affiché depuis plusieurs jours aux guichets n'est plus qu'une semi-vérité. Alors que l'ancienne carte familiale était réellement gratuite, la nouvelle, annuelle, doit être payée 20 francs et est strictement limitée à la progéniture directe, aux en-

fants adoptifs ou aux enfants à charge.

Elle sera en outre remplie par les employés CFF, pour mettre fin aux abus des tantes, grands-parents et accompagnants qui avaient tendance à s'attribuer faussement des enfants, ont expliqué les CFF.

La nouvelle carte offre par ailleurs davantage de possibilités: alors que l'ancienne, introduite en 1987, était valable pour 160 entreprises de transports publics, la nouvelle est reconnue par 360 firmes, la plupart des trains de montagne notamment. Le produit de la vente de ces nouvelles cartes n'ira en conséquence pas entièrement dans les caisses des CFF mais sera réparti entre les diverses entreprises. (ats)

Fermeture du Kocherpark à Berne

Bilan positif

Un peu plus d'un mois après la fermeture du Kocherpark de Berne, la formation d'une nouvelle scène ouverte de la drogue dans la capitale fédérale a pu être évitée.

Le pôle d'attraction que constituait Berne pour les toxicomanes s'est atténué et la criminalité liée à la drogue a nettement diminué, ont indiqué hier les autorités. La situation s'est toutefois détériorée dans les au-

tres grandes communes bernaises ainsi qu'en Suisse romande et dans les cantons de Soleure et d'Argovie.

Depuis la fermeture du Kocherpark il y a un mois, le nombre de toxicomanes ne venant pas de Berne a fortement diminué dans la capitale fédérale. Le nombre de drogués d'autres pays a passé de 35 à 15 ou 20%. 75% des toxicomanes viennent du canton de Berne. (ap)

IMMOBILIER

À LOUER tout de suite ou date à convenir, Fritz-Courvoisier 36, La Chaux-de-Fonds

APPARTEMENT 3 PIÈCES

Fr. 890.- + charges.
Cheminée de salon, tout confort.
Pour tout renseignement s'adresser au: 039/23 33 13/14 132-501707

À LOUER à la Tuilière, Bevaix
Appart. de vacances, meublé, 2 pièces, Fr. 360.- par mois.
Appart. de vacances, meublé, 3 pièces, Fr. 450.- par mois.
Location à l'année.
Pour visiter: 038/46 16 07 28-500749

L'annonce, reflet vivant du marché

A louer tout de suite Abraham-Robert 39 La Chaux-de-Fonds

appartement 2 pièces Fr. 760.- + charges

appartements 3 pièces non agencés Fr. 750.- + charges. Tout confort Fr. 920.- + charges. Situation calme

Pour tous renseignements: 038/24 22 45 28-152



Nous avons le privilège de vous proposer de nouvelles possibilités d'habitat dans le cadre des

RÉSIDENCES DE VALLOMBREUSE

Hauterive - Marnière 18-20

Cette réalisation comprend de magnifiques appartements de 6 - 5½ - 4½ et 2½ pièces avec des équipements de haut standing - Prix très compétitifs - Aide fédérale

Réalisé avec la collaboration de

NOSEDA Batiment Génie civil

MARIO MARTINELLI - Plâtrerie-peinture
La Chaux-de-Fonds - 039/28 25 48

Promotion et vente
GÉRANCE CHARLES BERSET
Jardinière 87 - 2300 La Chaux-de-Fonds - 039/23 78 33 470-119

Publicité intensive, Publicité par annonces

DIVERS

Entreprise
Magasin

Renosols S.A.

2203 LES GRATTES S/ROCHFORT
Tél. 038/45 14 56
Fax 038/45 14 40

Confection de rideaux Duvets nordiques Tulles PARQUETS - REVÊTEMENTS DE SOLS - TAPIS - MATELAS

28-357

LOCATION ECHAFAUDAGES



Notre expérience = votre sécurité

PETITPIERRE + GRISEL SA
2002 NEUCHÂTEL

TEL. 038/30 43 33
NATEL-C 077/37 10 23
FAX 038/30 16 60

BOURSE

MÉTAUX PRÉCIEUX

Or	Achat	Vente
\$ Once	337,25	337,75
Lingot	16.250.-	16.500.-
Vreneli	96,25	100,25
Napoléon	94.-	99.-
Souver. \$ new	81.-	84,30
Souver. \$ old	79,30	82,65

Argent

\$ Once	4.-	4,02
Lingot/kg	187.-	202.-

Platine

Kilo Fr	17.000.-	17.300.-
---------	----------	----------

CONVENTION OR

Plage or	16.600.-
Achat	16.250.-
Base argent	240.-

INDICES

	1/5/92	4/5/92
Dow Jones	3336,09	3378,13
Nikkei	Fermé	Fermé
CAC 40	2031,14	2037,32
Swiss index	1169,56	1179,73

Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques.

HORS BOURSE

	1/5/92	4/5/92
Kuoni	15600.-	
Calida	1370.-	

ACTIONS SUISSES

C. F. N.	925.-
B. C. C.	740.-
Crossair p.	330.-
Swissair p.	742.-
Swissair n.	695.-
LEU p.	355.-
UBS p.	3760.-
UBS n.	776.-
UBS b/p.	
SBS p.	269.-
SBS n.	260.-
SBS b/p.	255.-
CS p.	1975.-
CS n.	373.-
BPS	840.-
BPS b/p.	80,50
Adia p.	395.-
Elektrowatt	2440.-
Forbo p.	2200.-
Galenica b.p.	335.-
Holder p.	4820.-
Landis p.	1110.-
Motor Col.	940.-
Moeven p.	3800.-
Bührle p.	402.-
Bührle n.	145.-
Schindler p.	3950.-
Sibra p.	260.-
Sibra n.	260.-
SGS n.	1500.-
SMH 20	215.-
SMH 100	1090.-
Neuchâteloise	995.-
Reassur p.	2620.-
Reassur n.	2390.-
W thur p.	3480.-
W thur n.	3250.-
Zurich p.	4360.-
Zurich n.	4350.-
BBC IA	4120.-
Ciba p.	3690.-
Ciba n.	3700.-
Ciba b.p.	3550.-
Jelmoli	1340.-

ACTIONS ÉTRANGÈRES

	1/5/92	4/5/92
Abbott Labor	98,75	
Aetna LF	62.-	
Alcan alu	31,25	
Amx	30,25	
Am Cyanamid	92,50	
ATT	65,50	
Amoco corp	71,25	
ATL Richf	168.-	
Baker Hug	31,25	
Baxter	57,50	
Boeing	66,50	
Unisys	16.-	
Caterpillar	83.-	
Citicorp	27,75	
Coca Cola	125.-	
Control Data		
Du Pont	81,25	
Eastm Kodak	60.-	
Exxon	89,50	
Gen. Elec	115.-	
Gen. Motors	61.-	
Paramount	67,75	
Halliburton	40,25	
Homestake	17,50	
Honeywell	109,50	
Inco ltd	43.-	
IBM	137,50	
Litton	137.-	
MMM	140,50	
Mobil corp	96,50	
Pepsico	54,50	
Pfizer	108.-	
Phil Morris	117,50	
Phillips pet	37,50	
Proct Gamb	155.-	

FERME

72.-	Aluminio of Am	76%	75%
36,50	Amx Inc	20%	20%
96,25	Asarco Inc	26%	26%
65,75	ATT	43%	44.-
57,50	Amoco Corp	47%	48%
43,25	Atl Richf	111%	112%
94.-	Boeing Co	43%	43%
95,75	Unisys Corp.	10%	10.-
42,50	Can Pacif	16%	15.-
113.-	Caterpillar	55%	55%
11.-	Citicorp	18%	18%
51,50	Coca Cola	82%	83%
83,50	Dow chem.	61%	62.-
38,50	Du Pont	54.-	54.-
28,50	Eastm. Kodak	39%	40%
104,50	Exxon corp	59%	60.-
130.-	Fluor corp	42%	43.-
37,50	Gen. dynamics	66.-	66%
47,50	Gen. elec.	75%	77%
31,25	Gen. Motors	40%	40%
79,25	Halliburton	26%	26%
77,50	Homestake	11%	11%
124,50	Honeywell	73.-	73%
151,50	Inco Ltd	28%	28%
219.-	IBM	90%	92%
257,50	ITT	64%	64.-
523.-	Litton Ind	91%	91%
239,50	MMM	92%	93%
714.-	Mobil corp	64%	63%
317.-	NCR	108.-	108.-
644.-	Pacific gas/elec	31.-	31.-
321.-	Pepsico	36%	36%
228,50	Pfizer inc	70%	72%
254,50	Phil. Morris	77%	78%
537.-	Phillips petrol	24%	24%
743.-	Procter & Gamble	102%	103%
623.-	Rockwell intl	24%	24%
210.-	Sears, Roebuck	43%	44.-
346.-	Sun co	29%	29%
7,75	Texaco inc	62.-	62%
17,75	Union Carbide	27%	27%
11,75	US Gypsum	1%	1%
5,10	USX Corp.	25%	25%
15,25	UTD Technology	54.-	54%
49,50	Warner Lambert	63.-	63%
40,75	Woolworth Co	28%	28%
106.-	Xerox	74%	74%
	Zenith elec	7%	7%
	Amerada Hess	42%	41%
	Avon Products	52%	52%
	Chevron corp	69.-	69%
	UAL	122%	125.-
	Motorola inc	79%	81.-

TOKYO

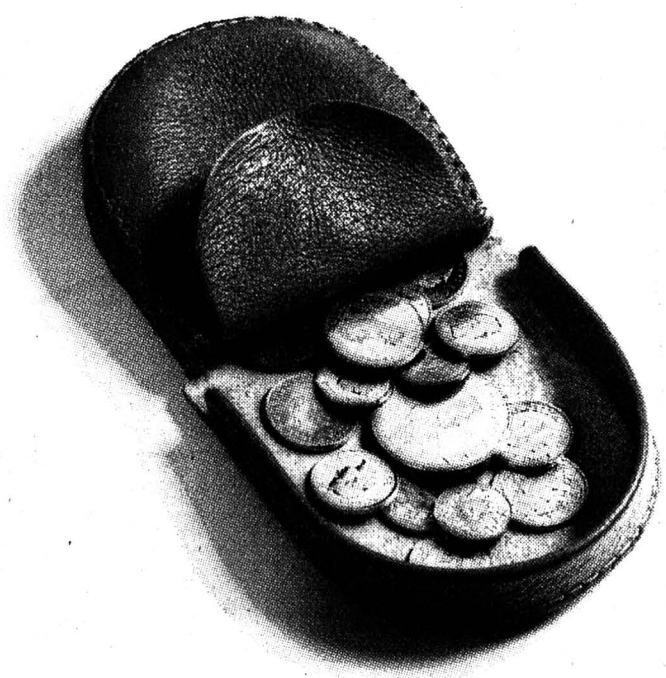
	1/5/92	4/5/92
Ajinomoto	1290.-	
Canon	1400.-	
Daiwa House	1770.-	
Eisai	1350.-	
Fuji Bank	1390.-	
Fuji photo	2890.-	
Fujisawa pha	995.-	
Fujitsu	690.-	
Hitachi chem	839.-	
Honda Motor	1560.-	
Kanekafuji	560.-	
Kansai el PW	2360.-	
Komatsu	616.-	
Makita El	2060.-	
Marui	1220.-	
Matsush el L	1410.-	
Matsush el W	1100.-	
Mitsub. ch. Ma	859.-	
Mitsub. el	486.-	
Mitsub. Heavy	575.-	
Mitsui co	576.-	
Nippon Oil	690.-	
Nissan Motor	598.-	
Nomura sec.	1290.-	
Olympus opt	1200.-	
Ricoh	442.-	
Sankyo	2320.-	
Sanyo elect.	431.-	
Shiseido	1400.-	
Sony	4300.-	
Takeda chem.	1020.-	
Tokyo Marine	982.-	
Toshiba	625.-	
Toyota Motor	1460.-	
Yamanouchi	2550.-	

BILLETTS (CHANGE)

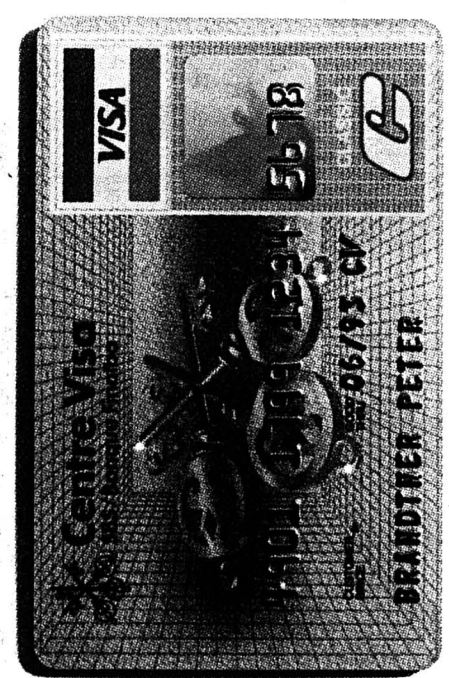
Cours de la veille	Achat	Vente
1 \$ US	1.47	1.55
1 \$ canadien	1.23	1.31
1 £ sterling	2.63	2.76
100 FF	26.40	27.90
100 liras	0.1190	0.1250
100 DM	90.-	93.-
100 fl. holland.	79.80	82.80
100 fr. belges	4.33	4.58
100 pesetas	1.42	1.50
100 schilling aut.	12.85	13.25
100 escudos	1.04	1.14
100 yens	1.09	1.17

DEVICES

1 \$ US	1.4890	1.5270
1 \$ canadien	1.2510	1.2830
1 £ sterling	2.6525	2.7225
100 FF	26.80	27.50
100 liras	0.1204	0.1234
100 DM	91.15	92.35
100 yens	1.1188	1.1488
100 fl. holland.	80.96	82.06
100 fr belges	4.4060	4.4960
100 pesetas	1.4340	1.4880
100 schilling aut.	12.85	13.11
100 escudos	1.0720	1.1060
ECU	1.8620	1.9020



PORTE-MONNAIE



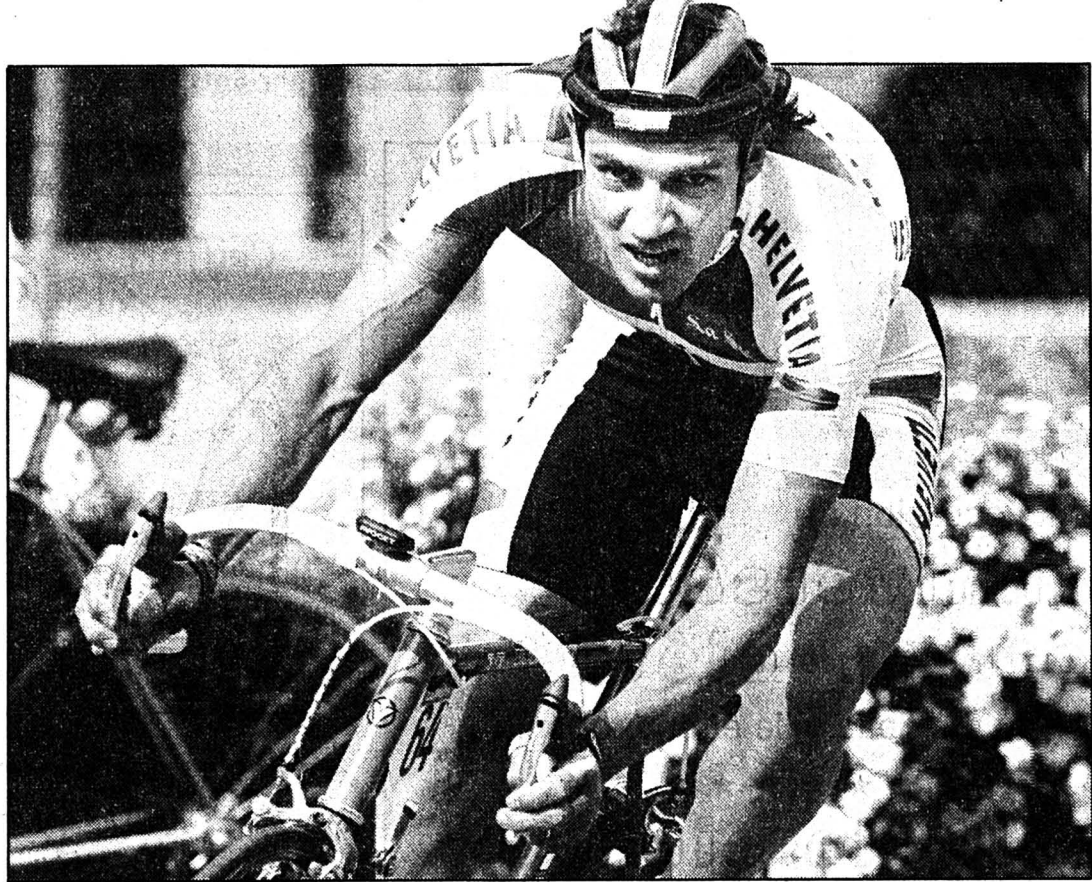
PORTE-MONNAIES

**PEU IMPORTE LA MONNAIE, AVEC CETTE CARTE VOUS AVEZ TOU-
JOURS LA BONNE DEVISE. POUR TROIS MOIS D'ESSAI GRATUIT,
APPELEZ LE 155 11 77.**



Cyclisme - 46e Tour de Romandie: le coup d'envoi sera donné cet après-midi à Fribourg

Demierre: un rôle nouveau



Serge Demierre lors du TdR 1991

Il y a remporté le dernier succès de sa carrière. Et il s'acclimate très bien au rôle de directeur sportif.

ticulièrement à cœur de réussir leur Tour de Romandie. De plus, cette année, la participation est importante, qualitative-ment parlant (réd: lire ci-dessous). Ça ne fait qu'augmenter la motivation de mes gars.»

TRIPLÉ ENCOURAGEANT

Les coureurs d'Helvetia ont réalisé un bon début de saison. «C'est vrai, nous avons commencé assez fort avec la victoire de Beat Zberg à l'Etoile de Besseges» confirme Demierre. Un Zberg qui serait aujourd'hui au départ s'il ne s'était pas fracturé la clavicule... On notera aussi le récent succès de Laurent Dufaux au Grand Prix Cerami.

Mais il faut surtout relever le triplé réalisé il y a dix jours à l'occasion du Tour du Nord-Ouest, Erich Mächler précédant

Fabian Jeker et Laurent Dufaux. Preuve que l'équipe arrive en forme au bon moment? «Peut-être bien. Reste que ce triplé ne doit rien au hasard. Nous avons conduit la course de manière offensive. Comme toujours d'ailleurs. Mais il y a des fois où ça passe, d'autres où ça casse...»

Dans la région bernoise, cela avait passé... et plutôt trois fois qu'une! Rebelote cette semaine? «En tous les cas, le TdR représente le premier test sérieux de la saison, pour ce qui est des courses par étapes. Alors, on avisera dimanche...»

«ÇA ME PLAÎT...»

Paul Köchli aux Etats-Unis, Serge Demierre conduira tout seul, «comme un grand», la formation Helvetia durant ce Tour

de Romandie. «Je ne ressens aucune pression particulière, même si je suis en train de faire mon apprentissage dans un métier que je ne pensais pas exercer si rapidement. L'an passé, pratiquement jour pour jour, je m'étais imposé à Brügg, et j'avoue que n'imaginai pas passer de l'autre côté de la barrière aussi rapidement.»

TOUR DE ROMANDIE

Aucune trace de regret dans la voix de Demierre. «Au contraire, même. J'avais le choix, au début de la saison, entre continuer ma carrière de coureur et devenir directeur sportif. J'ai fait mon choix en parfaite connaissance de cause... et ma nouvelle profession me plaît énormément. Quant au fait de devoir diriger des coureurs plutôt que d'être dirigé, il ne me pose pas de problème particulier.»

Les sept coureurs d'Helvetia qui prendront le départ du Tour de Romandie cet après-midi bénéficieront assurément des conseils d'un grand connaisseur - il a été professionnel quatorze ans. A eux d'appliquer lesdits conseils... et de faire le reste! R.T.

Dufaux: dans le vrai!

Laurent Dufaux sera à surveiller de très, très près dans ce 46e Tour de Romandie. L'homme est en forme ces temps - sa victoire au GP Cerami et sa troisième place au Tour du Nord-Ouest l'attestent.

Le coureur d'Aigle s'était déjà illustré lors de la dernière édition du TdR. Pour sa première année «pro», il avait terminé au cinquième rang final (à 3'27" de Rominger) et avait été sacré meilleur jeune. Champion suisse en titre, il supporte apparemment bien la pression engendrée par le port du tricot rouge à croix blanche. Gare à lui... R.T.

Les vainqueurs du Tour de France et du Tour d'Italie 1991 seront là

Des géants au départ

Le Tour de Romandie a toujours été en concurrence avec d'autres épreuves par étapes. Et non des moindres, puisque cette année, le Tour d'Espagne, les Quatre Jours de Dunkerque et le Tour DuPont ont lieu simultanément. Ce qui n'a pas empêché Claude Jacquat et ses collaborateurs de réunir un plateau royal, avec en tête d'affiche Miguel Indurain (vainqueur du Tour de France 1991) et Franco Chioccioli (vainqueur du Tour d'Italie 1991). Chapeau bas.

Des grands noms, il y en a à la pelle. Si Indurain et Chioccioli, de par leurs succès de l'an dernier, sont le plus souvent cités, il serait bon de ne pas oublier d'autres «monstres» du cyclisme international.

A commencer par Jean-François Bernard. Le Français, deuxième du TdR 1986, vainqueur cette année de Paris - Nice, du Critérium international et du Tour du Vaucluse, est l'homme en forme du moment. Et des fois qu'Indurain, qui a fait du Tour de France son objectif de la saison, se mette à son service...

QUE DE NOMS

Les autres favoris? Allons-y! Dans le désordre: Giorgio Furlan (It, vainqueur de la Flèche wallonne 1992), Rolf Gölz (All, vainqueur du Tour méditerranéen 1992), Sammie Moreels (Bel, vainqueur du Trophée Laigueglia 1992), Charly Mottet (Fr, vainqueur du TdR 1990), Mike Carter (EU, troisième du TdR 1991), Luc Leblanc (Fr),

Ronan Pensec (Fr, troisième du TdR 1987), Jean-Claude Leclercq (Fr, deuxième du TdR 1987), Steve Bauer (Can), Andrew Hampsten (EU) ou encore Uwe Ampler (All).

Un forfait, cependant, et de taille: l'Irlandais Sean Kelly, qui souffre d'une infection à la voûte plantaire du pied droit. Son remplaçant n'a pas encore été désigné par les dirigeants de l'équipe Relojos-Festina-Lotus.

SUISSES EN EMBUSCADE

Et les Suisses? En l'absence de Tony Rominger, Pascal Richard, Thomas Wegmüller et Alex Zülle (tous engagés au Tour d'Espagne), il faudra surveiller Laurent Dufaux en tout premier lieu (lire ci-dessus).

Le vainqueur de l'édition 1985 de la boucle romande, Jörg Müller, ne semble plus à même de tenir les premiers rôles. Au contraire de Rolf Järmann, Mauro Gianetti ou Daniel Steiger, qui pourraient jouer un rôle intéressant dans l'optique du classement général.

Stephan Joho, Erich Mächler et Heinz Imboden, en revanche, devront limiter leurs ambitions à une victoire d'étape. Quant à Urs Zimmermann, au bénéfice d'un contrat avec Motorola jusqu'au Tour de Suisse, c'est un peu l'inconnue...

Et puis, il y toujours les «seconds couteaux», susceptibles de venir brouiller les cartes. Alors... faites vos jeux! R.T.

TOUT SAVOIR

LES ÉTAPES

MARDI 5 MAI

Prologue: circuit à Fribourg (2 km).

MERCREDI 6 MAI

Première étape: Fribourg - Courtételle (178,4 km). Principales difficultés: Mont-Crosin (GPM, 1227 m), côte de Souboz (913 m).

JEUDI 7 MAI

Deuxième étape: Delémont - Romont (185,2 km). Principales difficultés: Prés-des-Pierres (GPM, 913 m), Mont-Tramelan (1179 m), col des Etroits (GPM, 1153 m), côte de Prévonnoloup (GPM, 746 m).

VENDREDI 8 MAI

Troisième étape: Romont - Ovornaz-les-Bains (178,2 km). Principales difficultés: col des Mosses (GPM, 1445 m), côte de Drône (910 m), montée finale vers Ovornaz-les-Bains (GPM, 1350 m).

SAMEDI 9 MAI

Quatrième étape, premier tronçon en ligne: Ovornaz-les-Bains - Leytron - Orbe (124,4 km). Quatrième étape, deuxième tronçon contre la montre: Orbe - Orbe (21,8 km). Principale difficulté: côte de Rances (563 m).

DIMANCHE 10 MAI

Cinquième étape: Orbe - Genève (171,1 km). Principales difficultés: col de Mollendruz (GPM, 1184 m), col du Marchairuz (GPM, 1449 m, toit du TdR), côte d'Arzier (GPM, 1057 m). Total: 863,5 km.

LES BONIFICATIONS

Étapes en ligne à Courtételle, Romont, Ovornaz-les-Bains et Genève: 10" au premier, 5" au deuxième, 2" au troisième. Demi-étape en ligne à Orbe: 5" au premier, 3" au deuxième, 1" au troisième. Prologue à Fribourg et demi-étape contre la montre à Orbe: pas de bonifications, conformément au règlement international. Sprints volants comptant pour les points «La Suisse»: 3" au premier, 2" au deuxième, 1" au troisième.

LES POINTS FICP

La cotation du Tour de Romandie a été améliorée cette année. Voici les nouvelles cotations: Classement général final: 110 pts au premier, puis 75, 60, 50, 35, 30, 25, 22, 20, 17, 15, 12, 10, 9, 8, puis 6 du seizième au cinquantième. Étapes et demi-étapes: 20 pts au premiers, 15 pts au deuxième, 10 pts au troisième. Porteur du maillot de leader: 10 pts chaque jour.

LES 15 DERNIERS PODIUMS

1977: 1. Baronchelli (It). 2. Zoetemelk (Hol). 3. Knudsen (No).
1978: 1. Van der Velde (Hol). 2. Kuiper (Hol). 3. De Muynck (Bel).
1979: 1. Saronni (It). 2. Baronchelli (It). 3. Lubberding (Hol).
1980: 1. Hinault (Fr). 2. Contini (It). 3. Saronni (It).
1981: 1. Prim (Su). 2. Saronni (It). 3. Winnen (Hol).
1982: 1. Wilmann (No). 2. Prim (Su). 3. Contini (It).
1983: 1. Roche (Irl). 2. Anderson (Aus). 3. Prim (Su).
1984: 1. Roche (Irl). 2. Grezet (S). 3. Rüttimann (S).
1985: 1. Müller (S). 2. Da Silva (Por). 3. Prim (Su).
1986: 1. Criquehion (Bel). 2. Bernard (Fr). 3. Millar (Eco).
1987: 1. Roche (Irl). 2. Leclercq (Fr). 3. Pensec (Fr).
1988: 1. Veldscholten (Hol). 2. Rominger (S). 3. Zimmermann (S).
1989: 1. Anderson (Aus). 2. Dehion (Fr). 3. Millar (Eco).
1990: 1. Mottet (Fr). 2. Millar (Eco). 3. Roosen (Bel).
1991: 1. Rominger (S). 2. Millar (Eco). 3. Carter (EU).

5.5.1985 - L'Italien Elio De Angelis (Lotus Renault) remporte le GP de Saint-Marin, à Imola. Il précède le Belge Thierry Boutsen (Arrows BMW).

5.5.1990 - Grâce à un succès 1-0 à Bournemouth (but de Chapman), Leeds United obtient sa promotion et met fin à huit ans de purgatoire en deuxième division anglaise.

Automobilisme

Mansell sur un nuage

Quatre Grands Prix, quatre victoires pour Nigel Mansell et sa Williams-Renault! Le pilote britannique, en démonstration dimanche sous la pluie en Espagne, est bien parti pour enfin remporter le championnat du monde.

Page 11

Hockey sur glace

Rien de bien grave



Pour la première fois depuis le début des Mondiaux du groupe A, hier soir, la Suisse a concédé la défaite. Reste que ce revers n'est pas bien grave, qui ne remet pas en cause l'excellente impression laissée par Reto Pavoni (photo AP) et ses coéquipiers.

Page 13

Hockey sur glace

Pas de folies

Néo-promu en première ligue, Star La Chaux-de-Fonds a repris l'entraînement hier soir. Une séance à laquelle ont pris part quelques nouveaux éléments. Des joueurs que le club stelliens a acquis sans faire de folies.

Page 13

Fraîcheur avantageuse pour jours de canicule.

 **5.40**
4.50
 La Fram Crème Déo 50ml

 **4.40**
3.70
 Palmolive Savons en paquet de 4 x 120g

 **7.20**
5.90
 Duopack Elmex Brosse à dents Super-Soft

 **7.20**
5.90
 Elmex Pâte dentifrice verte 2x80g

 **4.90**
4.20
 Basis pH-Douche 250ml

 **3.90**
2.90
 Nivea for men Mousse à raser 200ml

 **4.90**
4.20
 Bac Déo Vaporisateur 75ml

 **5.90**
4.90
 Pitalon After shave à l'huile de cèdre 100ml

Bosch & Butz P11-92



A l'occasion du 75e anniversaire de notre société

nous offrons aux enfants de la ville et environs un

 * **Spectacle de cirque** *

qui se tiendra le

samedi 9 mai 1992, dès 14 h 30

sur la place des Jeunes Rives à Neuchâtel, devant les bâtiments de l'Ecole de commerce.

Les billets sont à retirer à:

l'Office du Tourisme, place d'Armes 7 à Neuchâtel, du mercredi 6 au samedi 9 mai à 12 heures.

Attention: Nombre de places limité (env. 350)

Les premiers arrivés seront les premiers servis

ATAG ERNST & YOUNG

28-130

OFFRES D'EMPLOI


Salvatore
 Maîtrise fédérale
 cherche pour son salon

un(e) coiffeur(euse)

à temps partiel, tout de suite ou à convenir;

un(e) apprenti(e)

dès août 1992.

Se présenter ou téléphoner à Salvatore Coiffure, M. Cottone, Grand-Rue 38, Le Locle, ☎ 039/31 67 31. 157-14047



La Pimpinière

Fondation en faveur des handicapés du Jura bernois
 2710 TAVANNES

Dans le cadre d'un programme institutionnel d'intégration socio-professionnelle de personnes handicapées mentales adultes, et en vue de l'ouverture prochaine d'un home rural à Saint-Imier, la Fondation met au concours un poste de

chef d'exploitation du home rural

Le/la candidat(e) devra être intéressé(e) à collaborer à la mise sur pied et à la gestion du home et des ateliers verts qui lui sont liés.

Nous demandons:

- diplôme d'éducateur(trice) spécialisé(e)
- expérience et bonne connaissance des handicapés mentaux
- expérience dans la conduite de personnel
- intérêt pour les activités rurales
- ouverture à la collaboration
- disposition d'adaptation aux changements.

Nous offrons:

- une activité captivante et variée
- des conditions de travail agréables
- un salaire fixé selon les normes cantonales en rapport avec les aptitudes et la formation.

Entrée en fonction: 1er septembre 1992.

Des renseignements peuvent être obtenus auprès de M. Mathez, directeur, au 032/91 44 71.

Les offres de service manuscrites, munies d'un curriculum vitae et des documents d'usages sont à adresser à:

Fondation La Pimpinière
 M. Ph. Beuchat, président
 H.-F.-Sandoz 66, 2710 Tavannes
 jusqu'au 18 mai 1992.

6-17120

OFFRES D'EMPLOI

La Brasserie de La Grande Fontaine



Avenue Léopold-Robert 17
 La Chaux-de-Fonds
 cherche pour tout de suite ou date à convenir

**CHEF CUISINIER
 SOMMELIER(ÈRE)S**
 connaissance des 2 services
FILLE DE BUFFET
 ☎ 039/23 10 64, dès 19 heures. 132-12884

DIANA chaussures

Nous cherchons

une vendeuse auxiliaire

Expérience dans la vente souhaitée.

Etrangers: exclusivement avec permis C.

Si ce poste vous intéresse, nous vous prions de vous adresser à Mme M'Poy, magasins de chaussures DIANA, COOP Super Centre Ville, rue de la Serre 37-43, 2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 73 44

29-99



Johnson Electric sa

cherche pour l'expansion de sa production sur chaîne d'assemblage automatisée en travail en équipe, un

aide-mécanicien

qui aura pour tâches principales:

- la surveillance et l'alimentation des machines;
- le contrôle de qualité en cours de fabrication;
- le dépannage des moyens de production;
- l'emballage du produit fini.

L'entrée en fonctions est prévue tout de suite.

Permis valable uniquement.

Faire offres manuscrites ou prendre contact par téléphone avec M. Rezek au 23 66 36.

JOHNSON-ELECTRIC S.A.
 Progrès 125
 2300 La Chaux-de-Fonds, Suisse

30 ans d'excellence dans les micromoteurs

470-786

Votre avenir nous passionne

Une entreprise du Jura bernois œuvrant dans la micromécanique recherche son futur

CHEF D'EXPLOITATION

Ce poste s'adresse à un technicien ET bénéficiant d'excellentes connaissances CNC, maîtrisant les méthodes modernes de production et ayant une solide expérience de la conduite du personnel.

Agé de 40 ans, ce cadre méthodique et rigoureux a de bonnes connaissances de la langue allemande.

Saisissez cette intéressante opportunité de carrière en faisant parvenir à M. Nicolas KOLLY votre dossier de candidature qui sera traité en toute discrétion.

450-547

OK CADRES

Une division
OK Personnel Service

Rue des Moulins 51 038 25 81 30
 2000 Neuchâtel

Votre futur emploi sur VIDEOTEX * OK #

OFFRES D'EMPLOI

PARTNER

Job
 107, av. Léopold-Robert
 2300 La Chaux-de-Fonds

A la hauteur de vos ambitions!

Mandatés par l'un de nos clients, nous recherchons un

TOURNEUR RÉGLEUR CNC

- connaissant la boîte de montage;
 - maîtrise FAGOR et FANUC;
 Travaux indépendant et très intéressants.
 Avantages sociaux de premier ordre, salaire attractif, place stable.

Alors, contactez M. Dougoud pour de plus amples informations.

47-176



Tél. 039/23 22 88

Un travail très varié

Nous cherchons pour notre MIGROL AUTO SERVICE à La Chaux-de-Fonds une

Caissière-auxiliaire

(samedi, dimanche et jour de fête)

Nous offrons de bonnes conditions de travail dans une ambiance agréable au sein d'une petite équipe bien motivée, un salaire conforme aux exigences actuelles et des prestations de service de premier ordre. Les personnes intéressées sont priées de prendre contact avec M. Jeannotat.

MIGROL AUTO SERVICE

Rue du Locle 64
 2300 La Chaux-de-Fonds
 Téléphone 039/26 59 26

MIGROL

44-1528

La Ville de La Chaux-de-Fonds met au concours le poste de

suppléant ou suppléante de l'officier de l'Etat civil (Poste à 50%)

Exigences:

- CFC d'employé(e) de commerce ou titre équivalent;
- connaissance de la langue allemande souhaitée;
- esprit d'initiative et sens des responsabilités.

Traitement:

- selon échelle communale des traitements.

Entrée en fonction: 1er juin 1992 ou à convenir.

Les offres manuscrites, accompagnées des documents usuels, sont à adresser à M. Jean-Martin Monsch, Conseiller communal, Hôtel-de-Ville 1, 2300 La Chaux-de-Fonds, jusqu'au 18 mai 1992.

Des renseignements peuvent être obtenus auprès de M. Aebi, Officier d'Etat Civil, Hôtel-de-Ville 1, ☎ 039/276 582

132-12406

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Automobilisme - Le Britannique domine de la tête et des épaules le championnat du monde de formule 1

Mansell sur son nuage

Le Britannique Nigel Mansell se trouve sur un nuage. Là où l'Italien Riccardo Patrese et le Brésilien Ayrton Senna, le grand Ayrton en personne, ont trébuché, le pilote de la Williams-Renault est parvenu à réussir un «sans faute», dimanche dans le Grand Prix d'Espagne à Barcelone, dans l'exercice périlleux de la conduite d'une Formule 1 sous la pluie.

Il fallait être diablement fort, et doté d'une adresse peu commune, pour se sortir sans dommage des pièges multiples de ce Grand Prix couru sous une pluie ininterrompue.

«Ce fut l'une des courses les plus dures de ma carrière», remarquait l'Anglais. Peut-être, mais quelle démonstration ! A aucun moment il ne s'était laissé surprendre.

SCHUMACHER CONTINUE

Tout comme le formidable spectacle offert par le Français Jean Alesi (Ferrari) avait soulevé l'enthousiasme, la maîtrise de Michael Schumacher (Benetton Ford) a étonné. Le jeune Allemand soulignait la difficulté de garder la monoplace sur la piste dans les dix derniers tours.

C'était justement le moment choisi par Nigel Mansell pour augmenter son avance.

Si on savait les Williams-Renault supérieures à leurs rivaux, le Britannique venait de démon-



Michael Schumacher - Nigel Mansell
Ils ont bien mérité un petit coup de champagne.

(AP)

trer qu'il prenait lui aussi une part capitale dans les victoires qui se succèdent en début de saison.

FERRARI REVIENT

Cependant, à Barcelone, la course a paru plus ouverte qu'elle ne l'avait jamais été depuis le début du Championnat du monde le 1er mars à Kyalami. Simple effet pervers de la pluie sans doute.

Car il semble bien que Williams-Renault ait encore marqué un avantage sur ses adversaires dans l'optique du futur combat au Grand Prix de Saint-Marin à Imola (17 mai), un circuit où les grandes écuries se retrouveront cette semaine pour trois jours d'essais.

Même si elles progressent, les Ferrari, et surtout les McLaren-Honda, paraissent avoir encore des progrès à réaliser, avant de

se hisser au niveau de l'équipe anglo-française.

La Scuderia, relancée par la performance d'Alesi en Espagne, espère bien faire encore un pas en avant pour «son» Grand Prix, dans son antre d'Imola, devant des tifosi soucieux d'un rapide retour au sommet. Cela risque toutefois d'être insuffisant.

Et si Mansell voit en l'Italien Riccardo Patrese, son coéqui-

pier, son principal adversaire pour la victoire à Saint-Marin, il se méfie aussi de Michael Schumacher et d'une Benetton sans doute encore plus compétitive avec l'apparition d'un nouveau moteur Ford.

Dans le camp Williams-Renault, la confiance est de rigueur et l'on prend le temps pour peaufiner la mise au point du nouveau moteur, le RS4, aperçu aux essais de Barcelone. (si)

Sept étapes... en six jours - Quelque 120 concurrents s'élanceront ce mardi de Dunkerque pour la 38e édition des Quatre jours de Dunkerque qui seront disputés jusqu'à... dimanche en sept étapes, dont un contre-la-montre, sur les routes du Nord de la France. (si)

Athlétisme

Kolb revient

Samedi au Wankdorf de Berne, ni la pluie, ni le froid n'ont favorisé les athlètes qui sont à la recherche de leur forme. L'international chaux-de-fonnier Christophe Kolb n'a pas remis à plus tard sa rentrée malgré ces regrettables conditions.

En expédiant son marteau à 57 m 60, le lanceur de l'Olympic est resté dans le registre des performances ordinaires le concernant. Il conviendra maintenant de faire l'essentiel pour être au mieux lors des principales dates de sa saison qui comporte également la fin de ses études professionnelles.

Pour sa part, Cédric Tissot s'est affiché en bonne condition avec 50 m 84, compte tenu qu'il se remet d'une douleur musculaire. Quant au junior Laurent Aerny il a été mesuré à 39 m 48, une distance qu'il devrait passablement améliorer en investissant plus dans l'entraînement.

Chez les coureurs de demi-fond, il y avait aussi des satisfactions avec des records personnels sur 1000 m pour Y. Jaquet, 2'43"80. Th. Rouiller 2'43"90 et les cadets B. Nicola Mazzoleni et Franck Dubois respectivement 3'01"02 et 3'05"82. (Jr.)

BRÈVES

Athlétisme

Succès d'Aubry

Disputé dans des conditions exécrables, le Cross de Saïgnelégier, du week-end dernier, a vu Jean-Michel Aubry s'imposer devant Michel Sautebin. Chez les dames, Chantal Pape a pris le dessus sur Marie-Claude Châtelain.

Football

Sion: Constantin élu

Réuni en assemblée extraordinaire, le FC Sion s'est donné un nouveau président en la personne de Christian Constantin, 35 ans.

Voile

Corum Rubis bien placé

Après une nouvelle victoire de Corum Rubis dans la quatrième manche de la Japan Cup, le Corum Sailing Team peut prétendre à une belle place sur le podium de la troisième étape de la Mumm World Cup au Japon.

Cyclisme - Tour d'Espagne: pas de changement de leader

Montoya a résisté de justesse

A Pla de Beret, à une altitude de 1920 mètres, l'Espagnol Jon Uzaga s'est adjugé la huitième étape du Tour d'Espagne, devant son compagnon d'échappée le Colombien Martin Farfan. Jesus Montoya a perdu 28 secondes sur ses poursuivants directs au classement général, mais a conservé de justesse son maillot de leader.

Le Suisse Alex Zülle a réédité une excellente performance en terminant troisième de l'étape, à 11 secondes d'Uzaga. Sixième, Tony Rominger a cependant souffert en raison de vives douleurs au genou.

La première des trois étapes pyrénéennes qui a conduit les coureurs sur trois cols de première catégorie n'aura pas per-

mis de décanter réellement la course. Si le nom d'un vainqueur potentiel ne peut pas encore être cité, celui d'un grand perdant revient en revanche sur les lèvres. Victorieux de la dernière édition, Melchor Mauri, qui n'est pas un spécialiste des étapes de montagne, a concédé 3'01" sur ses concurrents directs.

Pour sa part, Pedro Delgado a fait une forte impression. Le vainqueur du Tour de France de 1988 et double vainqueur de la Vuelta a attaqué à trois reprises dans les cinq derniers kilomètres. Sur ce tronçon très raide, le leader Montoya a éprouvé beaucoup de difficultés à suivre le rythme et a dû céder du terrain.

Tour d'Espagne. Huitième étape. Lerida - Pla de Beret (240,6 km): 1. Uzaga (Esp) 7h19'42" (32,831 km/h). 2. Farfan (Col), m.t. 3. Zülle (S) à 11". 4. Bruyneel (Bel). 5. Cubino (Esp). 6. Rominger (S). 7. Hernandez (Esp) à 57". 8. Delgado (Esp). 9. Parra (Col). 10. Giovannetti (It). **Puis les Suisses:** 32. Richard à 1'03". 150. Wegmüller à 27'30".

Classement général: 1. Montoya 35 h 47'38". 2. Bruyneel à 05". 3. Alcalá à 29". 4. Zülle à 1'01". 5. Delgado à 1'13". 6. Echave à 1'22". 7. Roche à 1'43". 8. Ruiz Cabestany à 1'50". 9. Rominger à 2'10". 10. Giovannetti à 2'15". **Puis:** 24. Richard à 7'30". 155. Wegmüller à 41'03". (si)

Basketball - Du côté de l'ACNBA

Val-de-Ruz champion

MESSIEURS

Deuxième ligue: Auvornier - Université II 77-100. Val-de-Ruz - Cortaillod 84-68.

Classement: 1. Val-de-Ruz 12-20. 2. Université 12-16. 3. Union II 12-16. 4. Fleurier 12-14. 5. Cortaillod 12-12. 6. Auvornier 12-6. 7. Saint-Imier 12-0.

Troisième ligue: La Chaux-de-Fonds II - Tellstar 85-53. Fleurier II - Uni III 34-95. Fleurier II - Littoral 52-57.

Classement: 1. Université III 10-20. 2. La Chaux-de-Fonds II 9-14. 3. Val-de-Ruz II 9-6. 4. Fleurier II 9-6. 5. Tellstar 9-6. 6. Littoral 8-2.

Coupe neuchâteloise. Demi finale: Université II - Val-de-Ruz I 70-58.

Junior interrégional: Vevey cadet - La Chaux-de-Fonds 96-82.

Cadets: Fleurier - Val-de-Ruz 79-51. Union - Université 76-61. Union - La Chaux-de-Fonds 83-65. Marin -

Université 56-71. Fleurier - STB Berne 48-96. Rapid Bienne - Marin 64-51.

Classement: 1. STB Berne 14-24. 2. Union 14-22. 3. Université 14-22. 4. La Chaux-de-Fonds 14-20. 5. Marin 14-10. 6. Rapid Bienne 14-10. 7. Fleurier 14-4. 8. Val-de-Ruz 14-0.

Scolaires: Saint-Imier - Union 34-87. Marin - STB Berne 95-81. Rapid Bienne - Corcelles 90-51.

Classement: 1. STB Berne 13-24. 2. La Chaux-de-Fonds 12-18. 3. Marin 12-18. 4. Rapid Bienne 11-16. 5. Union 11-8. 6. Auvornier 11-6. 7. Corcelles 13-6. 8. Saint-Imier 13-2.

Minis: La Chaux-de-Fonds - Université 10-99. La Chaux-de-Fonds II - Cortaillod 56-25. Marin - STB Berne 78-19. Université - City Fribourg 30-51. Union - City Fribourg 40-14. Cortaillod - STB Berne 35-35. La Chaux-de-Fonds - Marin 22-78. La Chaux-de-Fonds - Union 14-72. La Chaux-de-Fonds II - Marin 37-

58. Université - STB Berne 27-26. Cortaillod - City Fribourg 29-61. La Chaux-de-Fonds II - Union 51-45.

Classement: 1. Marin 11-22. 2. Union 11-16. 3. City Fribourg 9-12. 4. La Chaux-de-Fonds II 9-12. 5. STB Berne 9-11. 6. Université 11-4. 7. La Chaux-de-Fonds I 11-4. 8. Cortaillod 11-3.

DAMES

Deuxième ligue: La Chaux-de-Fonds II - Rolle 113-36. Nyon III - Union 59-35. Rolle - Union 46-71. Classement: 1. La Chaux-de-Fonds II 26-48. 2. Nyon III 24-46. 3. Yverdon 24-42. 4. Belmont 24-38. 5. Fém. Lausanne II 23-36. 6. Union 25-30. 7. Yvonand 22-26. 8. Romanel 24-26. 9. Rolle 25-22. 10. Lausanne Ville II 24-18. 11. Renens 24-18. 12. Esp. Pully II 22-10. 13. PTT Lausanne 24-6. 14. Saint-Prex 23-4. 15. Eclépens 25-2.

Football - Coupe de Suisse

Suspense en vue

Quatre des huit équipes engagées dans le tour final du championnat de LNA participent ce mardi 5 mai aux quarts de finale de la Coupe de Suisse.

Parmi elles, seul le FC Sion, leader, a pratiquement la certitude d'être «européen» la saison prochaine. En revanche, Servette, Lausanne et Grasshoppers jouent gros.

Les «Sauterelles» restent sur sept matches consécutifs de championnat sans victoire. A Wettingen, le derby qui les oppose à leurs voisins argoviens s'annonce plus dur que prévu. L'indisponibilité d'Alain Sutter, blessé, risque de peser lourd.

A Lucerne, le FC Sion sera privé dans l'entrejeu de son international Piffaretti, suspendu. Touché à la cheville, Brigger est incertain, tout comme Baljic

qui se plaint d'une contracture à la cuisse.

Umberto Barberis abat sa dernière carte. En championnat, Lausanne Sports aura bien du mal à décrocher une qualification UEFA. Il ne reste que la Coupe des vainqueurs de coupes. Après avoir éliminé les Young Boys au Wankdorf en huitièmes de finale, les Vaudois espèrent réussir ce même type d'exploit aux Charmilles.

La présence annoncée du président de la Genoa, Aldo Spinelli, stimulera la verve d'Igor Dobrovolski, l'homme capable de tous les exploits.

Le programme. 19:00: Servette-Lausanne. **20:00:** Lucerne-Sion. Wettingen-Grasshopper. Bâle-Lugano. **Tirage au sort des demi-finales:** à Lucerne, au terme de la rencontre Lucerne-Sion. (si)

Planche à voile - Début du championnat suisse

Huguenin: la poisse

La première régata du championnat suisse de planche à voile s'est disputée ces derniers jours à Hyères, dans le sud de la France.

Le Bôlois Vincent Huguenin a connu une poisse certaine à l'occasion de cette première manche. Affaibli par une grippe intestinale, il a ensuite été retardé dans le premier slalom, la voile d'un concurrent lui étant tombée dessus. Demi-finaliste du deuxième slalom, il a cassé une bride de harnais dans le troisième...

Il s'est rattrapé dans les deux courses de longue distance

(deux fois quatrième)... mais ces deux épreuves ont été annulées, l'une en raison du changement de vent, l'autre pour des motifs d'organisation. Résultat: une quatorzième place finale, de peu devant Michael Köst.

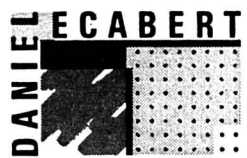
CLASSEMENT

Hyères (Fr). Première régata du championnat suisse: 1. Simone (Renens). 2. Goud (Davos). 3. Nicoulaz (Lausanne). **Puis:** 14. Huguenin (Bôle). 17. Köst (Saint-Blaise). 24. Ryter (Saint-Blaise). 25. Klopstein (Neuchâtel). 57. Kobel (Saint-Blaise). (Imp)

Peinture Place à la couleur

CHARLY CASINI

Peintures, papiers peints, crépis rustique
2300 La Chaux-de-Fonds Grenier 5 ☎ 077/37 18 82
132-12771



DANIEL ECABERT
Plâtrerie
Peinture
Plafonds suspendus
Chapes liquides
Façades tous genres
Daniel Ecabert
Rue du Nord 159
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 10 05
Fax 039/236 337
Brevet fédéral de contremaître
132-12741



Hermann Fuhrer
Plâtrerie - Peinture
Faux-plafonds - Cloisons légères
Façades - Papiers peints
Rue de la Serre 5
La Chaux-de-Fonds
☎ bureau: 039/28 68 00
☎ privé: 039/28 68 73
Maîtrise fédérale
132-501898



TRAVAIL RAPIDE À PRIX MODÉRÉ

Rue Guillaume-Farel 9
Neuchâtel
☎ 038/31 94 75

effectue tous travaux de:
peinture,
renovation d'appartements
réfection de façades

28-732

plâtrerie-peinture maîtrise fédérale
AGATTONI
11, av. Léopold-robot 039/23 57 03 la chaux-de-fonds
132-12735

OFFRES D'EMPLOI



PEINTURES JALLUT
BUSSIGNY-LAUSANNE

cherche

un vendeur-livreur

pour son magasin, rue Jaquet-Droz 22-24,
2300 La Chaux-de-Fonds.
Date d'entrée à convenir.

Occupation à temps partiel pas exclue.

Nous demandons:

- formation de peintre en bâtiment;
- contact facile avec la clientèle;
- apte à exécuter les teintages.

Nous offrons:

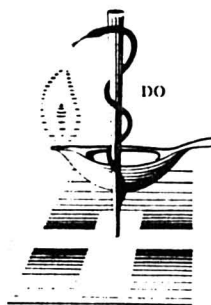
- formation complémentaire;
- salaire adapté aux connaissances;
- prestations sociales modernes.

Faire offres écrites avec curriculum vitae, copie de certificats et photo à JALLUT S.A., fabrique de peintures et vernis, service du personnel, route de Crissier 4, 1030 Bussigny.

241-157336

DIVERS

OSTÉOPATHIE



L'école suisse de médecine ostéopathe commence une nouvelle 1^{re} année en octobre 1992

SÉANCE D'INFORMATION
LE SAMEDI 23 MAI 1992 de
9 à 12 heures

Adresse: ESMO
Route des Monts de Lavaux 1
Ligne 26, arrêt grand Champs
1092 Belmont

Inscription et renseignements:
Secrétariat permanent, Rue de Lausanne 10
1950 Sion, ☎ 027/23 25 77

36-506699

Votre avenir nous passionne

Pour un emploi fixe dans une entreprise de micromécanique nous recherchons un

EMPLOYÉ SPÉCIALISÉ

sur rectifieuse par coordonnées HAUSER

Nous demandons:

- une personne qualifiée pouvant justifier d'une bonne expérience sur ce type de machines ou dans une activité parallèle.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter G. Forino.

470-584

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX * OK #

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

OFFRES D'EMPLOI

Chef de fabrication

recherché de toute urgence par une société de boîtes et bracelets de montres dans le Jura neuchâtelois.

Cette offre s'adresse à une personne de nationalité suisse ou au bénéfice d'un permis de travail valable, ayant déjà travaillé dans la boîte et le bracelet de montres de haut de gamme, pouvant justifier d'une sérieuse expérience.

Notre futur collaborateur doit être un homme de terrain, capable de diriger une équipe, et connaissant bien tous les problèmes inhérents à la gestion de production.

Faire offres par écrit avec dossier complet sous chiffre P 157-704196 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

4x4

Nous cherchons pour mi-juillet
boulangier-pâtissier

pour début septembre

filie tournante et
sommelière

Boulangerie-Pâtisserie
Famille Hager
Hôtel Cheval-Blanc, 2333 La Ferrière
☎ 039/61 15 55
502993

HÔTEL - RESTAURANT

du Chevrevuil
«Chez Christian»
Grandes-Crosettes 13
La Chaux-de-Fonds - ☎ 039/23 40 92

cherche

cuisinier

tout de suite ou à convenir.
Congés réguliers. Sans permis s'abstenir.

132-12314

URGENT!

Une gouvernante, âge indifférent est recherchée par monsieur seul de 70 ans jouissant de toutes ses facultés. Appartement à disposition dans sa villa située au bord du lac de Morat.
Faire offres sous chiffres X 28-729570 à Publicitas, case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1.

Famille avec une fille de 9 ans, cherche une

JEUNE FILLE

du 1^{er} août 1992 au 31 juillet 1993.
Famille Herbert + Christa Gross-Wehrli, Alte Post, 4613 Rickenbach, tél. 062 46 48 13.

29-507435/4x4

Petite entreprise de la place cherche pour date à convenir une

employée de commerce

ayant quelques années d'expérience et possédant des connaissances de l'allemand et de l'anglais.

Faire offres sous chiffres Z 132-720739 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.



Guillod Gunther SA

Manufacture de boîtes de montres
Rue du Doubs 83, 2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 47 55, fax 039/23 98 26

Nous offrons un poste de

dessinateur technique

Profil souhaité:

- des connaissances de la boîte de montre ainsi que de la DAO sont souhaitées, mais pas indispensables.

Prestations sociales élevées.

Horaire variable.

4^e semaine de vacances à la carte.

Les personnes intéressées sont priées de faire leurs offres manuscrites avec curriculum vitae.

132-12575

CADRANOGRAPHE

Si vous souhaitez travailler dans le cadre d'un atelier dynamique et agréable, nous pouvons vous offrir un emploi stable et intéressant.

Nous souhaitons: - bonne expérience de la décalque;
- goût du travail soigné;
- des connaissances en sérigraphie seraient appréciées.

Nous offrons: - excellentes conditions de travail;
- travaux intéressants et variés;
- horaire variable;
- avantages sociaux actuels.

Nous prions les personnes intéressées de prendre contact téléphoniquement avec notre service du personnel afin de convenir d'un rendez-vous. 470-556

JEAN SINGER & CIE S.A. - Fabrique de cadrans soignés
Crêtiers 32 - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS - Tél. 039/23 42 06

Nous cherchons

mécanicien autos-dépanneur

avec expérience.

Salaire élevé en rapport.
Entrée en fonctions au plus vite ou à convenir.

S'adresser ou téléphoner:
GARAGE INTER-AUTO,
Cassi & Imhof, Charles-Naine 33,
La Chaux-de-Fonds,
☎ 039/26 88 44
132-503262

Publicité intensive,
Publicité par annonces

Christine Arnothy

Vent africain

Roman

Droits réservés: éditions Bernard Grasset
et Sciaky presse, à Paris

Nous avançons dans la cathédrale de l'argent, le clinquant et les cliquetis, les sons et les fortunes, les futurs suicidés et les cloportes se confondaient dans des scintillements de néons fous. Quelques femmes maquillées comme dans un *funeral home*, le regard fixe ombré de faux cils. Le manche des machines à sous ne se refroidit jamais; les mains passent, chaudes.

Le restaurant, une petite pagode, dominait cette salle qui semblait s'étendre à l'infini; on y accédait par un pont miniature tendu comme un arc au-dessus d'une pièce d'eau. Sur la terrasse, des geishas au maintien militaire et au visage crayeux servaient des boissons aux clients qui attendaient leur tour. L'intérieur était luxueux, calme; sous la surveillance incessante du patron, les heureux élus, déjà assis, dégustaient les lamelles de poisson cru enroulées autour du riz cuit avec des herbes et décoré d'algues multicolores.

- Ils ont le meilleur sushi du Nevada, dit Angie.

Nous avions une table de coin; les poissons étaient présentés sur un lit d'algues. Nous étions sophistiqués, elle naturellement, moi en frimant, je tenais les baguettes d'un air entendu, mes festins dans des restos chinois de

Miami m'avaient entraîné à cet exercice, là-bas, c'était les baguettes ou les doigts. J'étais désorienté face à cette veuve doublée d'une orpheline, et millionnaire de surcroît. Aucun des mes fantasmes n'avait prévu cette situation compliquée.

Elle me parla avec le plus grand naturel, comme si notre rendez-vous avait été pris depuis de longs mois. Elle racontait la mort de ses parents, et décrivait les qualités humaines et professionnelles de son conseiller, Sean Sanders, le meilleur ami de son père et administrateur de la Compagnie. Sa beauté intelligente me fascinait, sa connaissance des affaires et des chiffres m'étonnait. Le patron de la boîte vint nous saluer. Ce Japonais impassible n'avait récolté en ce qui me concerne que des bribes de renseignements: j'étais français, ingénieur et de passage. Saturé de nos compli-

ments, il partit, l'air sévère, faire le tour des tables. Angie me demanda si j'étais déjà allé au Japon, je lui répondis que hélas, ma firme n'avait pas de relations avec l'Asie.

- Pour nous, dit-elle, ce sont les adversaires les plus redoutables. Ils veulent tout, tout acheter. Je les connais assez bien, j'ai même quelques relations de collège, surtout avec la fille d'un puissant industriel. Les collègues sont des viviers de relations... Eric, vous vous sentiez bien chez Roy?

Pourquoi me posait-elle cette question?

- Il est sympathique, et ses amis sont charmants. Mais ce n'est pas seulement à cause de Roy que je suis triste et que j'ai le cœur plus lourd de quitter les USA.

(A suivre)

Mardi 5 mai 1992

L'Impartial

Hockey sur glace - Mondiaux A: la Suisse enregistre sa première défaite contre la Tchécoslovaquie

Rien de bien grave

● TCHÉCOSLOVAQUIE - SUISSE 2-0 (0-0 1-0 1-0)

Malgré une résistance plus qu'honorable, l'équipe de Suisse s'est inclinée à Prague face aux maîtres de céans pour son ultime match de poule dans le cadre des mondiaux du groupe A. Une défaite qui a mis fin à l'invincibilité des Helvètes dans le tournoi mondial, mais qui n'a pas remis en cause leur troisième rang final dans le groupe B. C'est donc l'Allemagne, deuxième de la poule A, qui sera son adversaire jeudi en quart de finale.

Pour cette rencontre sans véritable enjeu, les entraîneurs Slettvoll et Gilligan avaient décidé de modifier quelque peu leurs batteries, au-delà des changements imposés par l'absence d'Andy Ton. Le Luganais Luigi Riva, peu mis à contribution jusqu'à présent, composait ainsi la première ligne de défense aux côtés de Leuenberger, Sutter n'intervenant que comme septième défenseur, alors que Triulzi et Brodmann encadraient Lüthi dans la première ligne d'attaque. Antisinn passait de cette dernière



Leuenberger - Jelinek

Les Suisses ont opposé une résistance plus qu'honorable aux Tchécoslovaques. (AP)

à la quatrième triplette offensive, en compagnie de Mario Rottaris - première apparition du Fribourgeois - et Celio. Felix Hollenstein, pour sa part, prenait la place de Ton à droite de Weber et Eberle. Seul le trio Fair-Montandon-Howald demeurait intact. Dans les buts, Pavoni remplaçait Tosio.

Un remaniement qui n'engendra aucune espèce de désordre, l'équipe de Suisse apparaissant au contraire parfaitement ordonnée, concentrée et sûre d'elle-même, tenant fort bien le choc face à ces Tchécoslovaques qui avaient bousculé le Canada la veille.

Malgré deux initiatives helvétiques qui auraient pu amener l'égalisation au début de la dernière période, l'emprise tchécoslovaque ne se démentit que rarement. Pavoni opposa son brio et sa baraka pour permettre à ses coéquipiers de continuer à espérer en un éventuel partage des points. Qui n'aurait rien changé quant au classement final, la Suisse ayant besoin d'un succès pour ravir la seconde place de la poule à la Tchécoslovaquie. Qui profita de la sortie de Pavoni, dans la dernière minute, pour inscrire un deuxième but à 12"

de l'ultime sirène et sceller la défaite des Suisses.

Une défaite qui ne ternit en rien l'excellente impression laissée jusqu'ici par une formation helvétique qui n'a pas voulu se «relever» une fois acquise la qualification pour les quarts de finale. On lui en saura gré. (si)

Howald out

La malchance s'acharne sur l'équipe de Suisse: après Andy Ton, c'est autour de Patrick Howald d'être sur la touche pour le reste de la compétition. Blessé hier soir, le Bernois souffre d'une luxation de l'épaule (acromio-claviculaire) accompagnée d'une déchirure ligamentaire. Il devra selon toute vraisemblance subir une opération. (si)

Prague: 10.200 spectateurs. Arbitres: MM. Bokarev (Rus), Svarstad et Komisarov (Norvège). Buts: 32e Hrbek (Zemlicka, Svehla) 1-0. 60e Jelinek (la Suisse sans gardien). Pénalités: 13 x 2' contre la Tchécoslovaquie, 15 x 2' contre la Suisse. Tchécoslovaquie: Briza; Kadlec, Gudas; Svehla, Musil;

Scerban, Smehlik; Jelinek, Jannecky, Lubina; Rosol, Lang, Kastak; Prochazka, Reihel, Liba; Augusta, Hrbek, Zemlicka. Suisse: Pavoni; Leuenberger, Riva; Bertaggia, Balmer; Honnegger, Kessler; Sutter; Triulzi, Lüthi, Brodmann; Hollenstein, Weber, Eberle; Fair, Montandon, Howald; Antisinn, Rottaris, Celio.

La poisse de Ton - Blessé dimanche à la 20e minute du match contre la Norvège, sur l'action qui lui a permis d'ouvrir le score, le Luganais Andy Ton souffre d'une fracture du deuxième métacarpe de la main gauche, juste au-dessus de l'index. L'aillier droit de la deuxième seconde ligne helvétique prendra aujourd'hui mardi le chemin de la Suisse. (si)

Première ligue

Des derbies en moins

Il fallait s'y attendre, la relégation de Sierre et de Neuchâtel YS en première ligue a modifié la composition des groupes dans cette catégorie. Du coup, les Neuchâtelois se retrouvent dans le groupe 2, tout comme Moutier. Il y aura donc moins de derbies à se mettre sous la pupille.

Si la décision de faire jouer ces deux clubs régionaux dans le groupe «bernois» peut paraître aberrante, elle n'en est pas moins logique compte tenu de la situation géographique de Neuchâtel et Moutier.

Il n'en reste pas moins que pour les finances des gens du Littoral et de Prévôté c'est tout sauf une bonne affaire.

LA COMPOSITION DES GROUPES

Groupe 1: Dübendorf, Illnau-Effretikon, Küssnacht, Lucerne, Seewen, Saint-Moritz, Urdorf, Uzwil, Wetikon, Wil, Winterthur, Grasshopper.

Groupe 2: Adelboden, Berthoud, Grindelwald, Langenthal, Moutier, Neuchâtel YS, Soleure-Zuchwil, Thoun-Steffisbourg, Thuners-tern, Unterseen-Interlaken, Wiki-Münsingen, Worb.

Groupe 3: Champéry, La Chaux-de-Fonds, Star La Chaux-de-Fonds, Fleurier, GE Servette, Star Lausanne, Nendaz, Saas-Grund, Sierre, Villars, Viège, Yverdon. (Imp)

BRÈVES

Hippisme

Navet fait appel

Le champion du monde français Eric Navet a annoncé qu'il allait interjeter immédiatement appel auprès de la Fédération équestre internationale (FEI) qui l'a suspendu quatre mois pour dopage de son cheval lors de sa victoire au championnat d'Europe de sauts, l'an dernier à la Baule.

Automobilisme

Rallye de Corse: Auriol s'installe

Le Français Didier Auriol (Lancia) s'est installé en tête, à l'issue de la deuxième étape du Tour de Corse, devançant largement ses adversaires, à l'exception de son compatriote François Delecour (Ford).

Première ligue: Star Chaux-de-Fonds a repris l'entraînement hier soir

Pas de folies

Première ligue oblige, les hockeyeurs de Star Chaux-de-Fonds, néo-promus dans la catégorie, ont déjà repris le chemin de l'entraînement. Hier soir, dans une salle de gymnastique de la ville, seize des vingt et un joueurs du contingent avaient répondu à l'appel. Parmi eux quelques nouvelles têtes que le club stelliens s'est «offertes», sans faire de folies.

«Nous nous étions fixé un budget (réd: 300.000 francs) avant de partir à la recherche de renforts et nous ne l'avons pas dépassé, assure Jacques Kuhne, l'homme à tout faire de Star Chaux-de-Fonds. Nous avons misé sur des joueurs qui se sont affirmés en deuxième ligue. Puis, nous avons surtout travaillé sur des prêts.» Les dirigeants stelliens ont ainsi, par exemple, refusé d'acheter au prix fort les gardiens Pierre-Alain Lüthi (Le Locle) et Alain Unternaehrer (Moutier). Ils ont plutôt préféré profiter de certaines relations pour acquérir, à bon marché, Curtis Gautschi, un Canado-Suisse qui a évolué deux saisons à Lucerne et qui intéressait Lausanne. Ce dernier sera en concurrence avec Cédric Willemin dans la cage stellienn.

Dans le secteur défensif, les Stelliens enregistrent les arrivées de Paolo Mozzini, qui vient de vivre les affres de la relégation avec Le Locle, de Régis Degen,

un jeune formé au HCC, et intégrant Joël Leuba à leur phalange fanion. «Il nous manque encore un bon défenseur, reconnaît Jacques Kuhne. J'espère trouver l'homme qu'il nous faut d'ici la fin de la période de transfert (réd: à la fin du mois).»

Côté offensif, on vous rappelle que les frères Stéphane (Tramelan) et Christian Kubacki (Soleure), formés à Lyss, ainsi que Dominique Hofmann (Tramelan), Jason Vuilleumier (Tramelan) et Mike Jeannotat (Franches-Montagnes) seront de l'aventure stellienn dès la fin octobre, tout comme les juniors Yoan Endres (HCC) et Silvio Wymann (Kloten). «Une porte est encore ouverte pour Patrice Niederhauser», précise Jacques Kuhne.

OJECTIF MAINTIEN

Avec ou sans «Nini», ses nouveaux venus auront la lourde tâche de confirmer les espoirs placés en eux et de faire oublier Dominique Bergamo, Christophe Tavernier, qui joueront avec la seconde équipe de Star Chaux-de-Fonds, et André Tschanz, qui cesse la compétition.

On le voit, il n'y a pas, pour l'instant, de grands noms parmi les nouveaux joueurs du club cher à Kamel Abou-Aly. Mais, les dirigeants des Mélézes comptent sur la jeunesse de leur formation et l'euphorie de l'ascen-

sion pour atteindre leur objectif premier: le maintien.

Afin de réussir dans leur entreprise, les Stelliens vont commencer à peaufiner leur forme à raison de deux séances par semaine, avant de remettre les patins le 17 août. Ils disputeront ensuite quelques matches ami-

caux (contre Moutier et Château-d'Œx), leur tournoi auquel prendront certainement part Lucerne, GE Servette et le HCC les 3 et 4 octobre prochain, puis ils s'en iront en camp d'entraînement à Leysin du 9 au 11 octobre. J.C.

Contingent

GARDIENS

Cédric Willemin (date de naissance: 1970).
Curtis Gautschi (1964, ancien club: Lucerne).

DÉFENSEURS

Régis Degen (1971, prêt (?) du HC La Chaux-de-Fonds).
Laurent Dubois (1966).
Pierre-André Dupertuis (1960).
Claude Ganguillet (1965).
Joël Leuba (1971).
Paolo Mozzini (1970, prêt de Bellinzona via Le Locle).
Michel Seydoux (1962).

ATTAQUANTS

Patrick Amez-Droz (1971).
Yoan Endres (1972, prêt (?) du HC La Chaux-de-Fonds).
Vincent Flück (1967).
Mike Jeannotat (1971, prêt du HC Franches-Montagnes).
Dominique Hofmann (1966, prêt de Tramelan).
Christian Kubacki (1970, transfert de Lyss via Soleure).
Stéphane Kubacki (1968, prêt de Lyss via Tramelan).
Frédéric Marti (1954, à disposition du club).
Aldo Mayor (1962).
Philippe Mouche (1962).
Jason Vuilleumier (1971, prêt de Tramelan).
Silvio Wymann (1971, prêt du HC Kloten).

Moyenne d'âge: 24,5 ans (sans tenir compte de Frédéric Marti).



ICE HOCKEY WORLD CHAMPIONSHIP POOL A SENIORS

AUTRES MATCHES

GROUPE A

● ALLEMAGNE-POLOGNE 11-1 (4-0 4-0 3-1)

Bratislava: 2800 spectateurs. Arbitre: M. Jokelä (Fin). Buts: 6e Hegen (G. Truntschka) 1-0. 15e Köpf 2-0. 19e Hegen (B. Truntschka) 3-0. 20e Hiemer (M. Rumrich, Holzmann) 4-0. 26e Draissaitl (Mayr) 5-0. 27e Köpf (Draissaitl, Brockmann) 6-0. 36e M. Rumrich (Holzmann) 7-0. 38e Köpf (Niederberger, Amann) 8-0. 47e Heidt (Draissaitl) 9-0. 47e Tkacz 9-1. 51e Heidt (G. Truntschka, Köpf) 10-1. 60e Hilger (Amann) 11-1. Pénalités: 3 x 2' contre l'Allemagne, 1 x 2' contre la Pologne.

● FINLANDE - ITALIE 6-1 (1-0 4-0 1-1)

Bratislava: 3100 spectateurs. Arbitre: M. Lichtnecker (All). Buts: 5e Varvio (Jutila, Nieminen, à 5 contre 4) 1-0. 22e Säilynoja (Mäkelä, Ruutu) 2-0. 26e Lehtinen (Rautio) 3-0. 27e Raitanen 4-0. 33e Varvio (Järvenpää, Nieminen, à 5 contre 4) 5-0. 41e Mansi (Ciricelli) 5-1. 48e Tuomisto (Raitanen, Säilynoja) 6-1. Pénalités: 3 x 2' contre les deux équipes.

● SUÈDE - ETATS-UNIS 4-4 (1-1 3-1 0-2)

Bratislava: 4000 spectateurs. Arbitre: M. Muench (Can). Buts: 2e Jensen (Johansson, Harkins) 0-1. 8e Larsson (Huss, Hansson) 1-1. 26e Stillmann (Nylander) 2-1. 30e Sundin (Forsberg) 3-1. 33e Winnes (Jensen, Williams, à 5 contre 4) 3-2. 36e Blomsten (Sundin, Kennholt) 4-2. 44e Johansson (Harkins, Jensen) 4-3. 55e Bissett (Plante, Winnes) 4-4. Pénalités: 2 x 2' contre les deux équipes.

1. Finlande	5	5	0	0	32-8	10
2. Allemagne	5	4	0	1	30-14	8
3. Etats-Unis	5	2	1	2	14-15	5
4. Suède	5	1	2	2	14-12	4
5. Italie	5	1	1	3	10-18	3
6. Pologne	5	0	0	5	8-41	0

GROUPE B

● RUSSIE - CANADA 6-4 (2-0 3-0 1-4)

Prague: 9500 spectateurs. Arbitre: M. Björkman (Su). Buts: 16e Yuchkevitch (Jitnik, à 5 contre 4) 1-0. 17e Bortchevski (Zubov) 2-0. 22e Petrenko (Kovalev) 3-0. 23e Biakine (Korolev) 4-0. 30e Korolev (Mironov, à 5 contre 4) 5-0. 41e Huffman (Ferraro) 5-1. 45e Thomas (Woolley) 5-2. 54e Ferraro (Thomas, à 5 contre 4) 5-3. 58e Basen (à 4 contre 5) 5-4. 60e Biakine (Jitnik, Zubov) 6-4. Pénalités: 4 x 2' contre la Russie, 6 x 2' contre le Canada.

● FRANCE - NORVÈGE 0-1 (0-0 0-1 0-0)

Prague: 2700 spectateurs. Arbitre: M. Danko (Tch). But: 28e Johansen (Salchen) 0-1.

1. Russie	5	4	1	0	23-10	9
2. Tchécoslov.	5	4	0	1	18-7	8
3. Suisse	5	2	2	1	12-11	6
4. Canada	5	2	1	2	15-18	5
5. Norvège	5	1	0	4	8-16	2
6. France	5	0	0	5	8-22	0

LA SUITE

DEMAIN

Match de barrage contre la relégation

13.00 France - Pologne

Quarts de finale

17.00 Finlande - Canada
21.00 Russie - Suède

JEUDI

Quarts de finale

15.00 Allemagne - Suisse
19.30 Tchécoslovaquie - Etats-Unis

SAMEDI

13.00 et 17.30 Demi-finales.

DIMANCHE

13.00 Finale pour la 3e place.
17.30 Finale pour la 1re place.



LES ECHOS DU WEEK-END

RETOUR AU PAYS

Sandor Kincses a donc disputé son dernier match sous le maillot du FCC, puisqu'il a pris le chemin de son pays hier déjà. Après les discussions de la semaine écoulée concernant la saison prochaine, le Hongrois et les responsables du club sont parvenus à un accord pour mettre fin prématurément à leurs rapports. Quant à savoir si Kincses repart fortune faite, c'est une autre question...

DE SI LOIN...

Pour arbitrer, il faut de nombreuses qualités, dont la moindre est de ne pas avoir peur d'accumuler les kilomètres. Ainsi, samedi à la Charrière, l'arbitre venait du Liechtenstein, un juge de touche de Coire et l'autre de la région saint-galloise! Pour un match sans aucun enjeu, vous avouerez qu'il faut le faire. Un grand bravo aux convocateurs s'impose...

CRAMPES

Stefan Beckenbauer n'a pas crevé l'écran sur la pelouse chaux-de-fonnière. Le «Kaiser junior» manque encore de compétition après sa grave blessure. Il a d'ailleurs difficilement fini le match, subissant des crampes révélatrices. Mais il est clair que Stefan est loin de posséder le talent unique et inoubliable de son papa... (lw)

LA COLÈRE DU PRÉSIDENT MAÎTRE

Avant le match, à Brüttisellen, le président des SR Delémont, l'avocat Yves Maître, n'était pas de très bonne humeur: «Je reviens de Berne, fulminait-il. La ligue nationale a décidé que la LNB ne comprendrait plus que douze équipes d'ici trois à quatre ans. C'est triste. En ce qui me concerne, j'étais pour une LNB avec seize clubs répartis en deux groupes. Comme il fallait s'y attendre, nous n'avons pas été entendus... ni écoutés. Car lorsque nous sommes arrivés à Berne, tout était déjà décidé. Je me demande sincèrement à quoi servent ces assemblées. Nous ne sommes que des pions!»

Heureusement, le dirigeant delémontain s'est consolé avec la probante victoire de Delémont sur Brüttisellen.

UN TOUT PETIT TROU

Yves Maître toujours. En banlieue zurichoise, il nous a donné quelques précisions quant au prochain exercice (les SRD ont obtenu - pour le moment - une licence sous condition): «Il n'y a pas le feu au lac. D'autres clubs sont bien plus mal lotis que nous. Cet exercice se soldera certainement par un déficit de 50.000 francs (ré: une paille). Quant à l'avenir, comme nous ne voulons plus du tout revivre une saison aussi pénible que celle qui va s'achever, il s'agira donc de renforcer l'équipe. Et cela va inévitablement augmenter les charges. Malgré tout, je reste extrêmement confiant.»

VILAINE CHARGE

Jean-Marie Conz avait prévenu ses joueurs: Brüttisellen va certainement employer la manière forte afin d'endiguer les assauts delémontains. Et on a vite eu la preuve que le boss de La Blancherie ne s'était pas trompé. Après dix minutes de jeu, le rustre Diggelmann avait déjà commis deux vilaines fautes sur Sprunger. Résultats des courses: Sprunger a dû sortir à la pause, tandis que le bûcheron Diggelmann a joué nonante minutes.

Sempiternelle question: quand les arbitres vont-ils une fois pour toutes protéger les attaquants?



Sandor Kincses

Dites-le avec des fleurs...

(Henry)

UNE FORMULE GAGNANTE

C'est l'adage qui le dit: on ne change pas une formule gagnante. Ainsi, lors de chaque déplacement, les SR Delémont quittent le Jura la veille de la rencontre. Voilà une manière de faire qui porte ses fruits puisqu'à ce jour, après trois parties disputées à l'extérieur, les footballeurs jurassiens ont récolté cinq unités.

SPECTACLE EN PERSPECTIVE

L'Association neuchâteloise de judo vient de réussir «un gros coup». C'est elle qui, en effet, organisera les championnats suisses de judo édition 1994. Le Lieu? Le Locle. La date? Le troisième week-end du mois de mai.

Une date à retenir. (gs)

«C'EST VIE QU'IL TIENT!»

Le nouvel entraîneur hollandais saint-gallois Leen Looijen a «mené un sacré bal» samedi, à la 70e minute du match Saint-Gall - NE Xamax, au moment d'ef-

fectuer un changement. L'arbitre ne remarquant pas ses signes, il s'est avancé d'une bonne dizaine de mètres dans le terrain, en plein match. Avant d'invectiver le juge de touche, gestes à l'appui. «Mais c'te vie qu'il tient!» s'est écrié un confrère. Avec raison. Tant et si bien que M. Schlup s'est précipité vers lui, le menaçant de le renvoyer dans les tribunes s'il continuait son cirque. Looijen s'est calmé aussitôt.

BON ANNIVERSAIRE, PAPI!

Les dirigeants saint-gallois ont tous les trucs pour gagner de l'argent. Ainsi a-t-on pu lire sur le tableau électronique, et à plus d'une reprise: «Stephan et Yannick souhaitent un bon anniversaire à leur Papi!» A quand des demandes en mariage...?

LA FILIÈRE CHILIENNE

On le sait: entre le Chili et le FC Saint-Gall, c'est une longue histoire d'amour. Camps d'entraînement, transferts de joueurs, matches amicaux, etc. Rien d'étonnant à ce que l'on trouve deux fanions chiliens épinglés

dans la salle du comité. L'un de la Fédération nationale de football chilienne, l'autre de Colo-Colo, triple champion chilien ces trois dernières saisons.

PAUVRE «PÉTCHON»

Philippe Perret n'a pas de chance. Le carton jaune dont il a écopé à la 65e minute lui interdit de jouer contre Grasshopper, samedi prochain. Le plus difficile à accepter, pour «Pétchon», c'est qu'il n'avait pas commis de faute. «M. Schlup s'est laissé abuser, expliquait-il. D'ailleurs, Zambrano est même venu me dire qu'il avait fait du cinéma!» Le Chilien a récidivé treize minutes plus tard, mais - retour de manivelle - M. Schlup l'a averti pour simulation. Ce qui n'atténuera pas les regrets de Perret... (rt)

LES PETITS VOYAGES

Ah quel beau dimanche! Tôt le matin, le sieur Renato Salzgeber a donc mis le cap sur Les Bois, histoire d'y siffler une rencontre de Deuxième ligue. Jusque-là, rien d'exceptionnel. Quand on sait que ce brave homme est par-

ti de Eyholz dans le Haut-Vallais, on se dit qu'il ne faut plus s'étonner que l'on manque d'arbitres dans le pays. Cela dit même si les voyages forment la jeunesse.

VOUS DISIEZ?

Pour ne rien gâcher, l'arbitre de Les Bois - Saint-Blaise ne pipait pas le moindre mot dans la langue de Voltaire... Ce qui ne l'a pas empêché d'expulser l'entraîneur des Bois de son banc. Et pourtant, Alain Piegay avait pesé ses mots. Mais comme l'homme en noir n'y a rien compris...

BRAVO SAINT-BLAISE

Saint-Blaise n'a donc pas fait le moindre cadeau aux Bois. A la pause, Alain Piegay ne s'était pas trompé quand il a lancé à ses gars: «Ils ne sont pas venus en touristes. Aujourd'hui, ils veulent deux points, histoire d'aider les équipes du Bas...» Une attitude qui honore les Saint-Blaisois. Reste à espérer qu'ils évolueront prochainement dans le même registre face à Fontanemelon et Hauterive. Histoire de ne pas fausser la fin de championnat.

SOLIDARITÉ FRATERNELLE

Aux Bois toujours, peu après l'heure de jeu, Angelo Manini a écopé d'un carton jaune pour avoir osé commenter une décision du directeur de jeu. Alors que l'arbitre prenait note, Fulvio Manini s'est adressé à son frère: «Qu'est-ce que tu discutes avec cet âne?» A Saint-Blaise, la solidarité fraternelle existe. Reste que si M. Salzgeber avait compris...

QUEL COURAGE!

En ouverture de l'assemblée de la Ligue nationale, Carlo Lavizzari s'est adressé à ses pairs, présidents de club: «Il faut avoir du courage pour faire ce que vous faites (...). Je suis certain que vous êtes conscients des décisions que vous allez prendre ce matin et que vous les assumerez jusqu'au bout...» Pas sûr cependant que tous les présidents aient mesuré les conséquences de leur vote. Quant à savoir s'ils iront tous au bout de leurs engagements, c'est également une bonne question... (jfb)

VICTOIRES DE FINGER

Stéphane Finger saute, saute et ne s'en lasse pas. Le week-end dernier à Hermance, il a encore brillé en remportant deux MI samedi avec «Bandolero» avant de se classer quatrième dimanche dans un MII sur la selle de «Charming II». Cette fin de semaine, le Chaux-de-Fonnier sera du côté de Meyrin avant de partir, mercredi 13 mai, en compagnie de Philippe Guerdat, disputer le CSIO de Lucerne avec «Billy II» et «Charming III». (Imp)

Quirici en évidence - En ramenant une superbe carte de 67 lors du dernier tour - la meilleure de la journée - Paolo Quirici a pris la cinquième place du classement final du tournoi du trophée européen de La Flèche, en France. (si)

GAINS

Sport-Toto

7 x 12 Fr. 5.728,90
115 x 11 Fr. 348,70
1.122 x 10 Fr. 35,70

Le maximum de 13 points n'a pas été atteint. Jackpot 40.102,25 fr. Somme approximative au premier rang au prochain concours: Fr 100.000.-

Toto-X

1 x 5+cpl Fr. 7.099,60
21 x 5 Fr. 1.690,40
833 x 4 Fr. 42,60
13.453 x 3 Fr. 3.-

Le maximum de 6 numéros n'a pas été atteint. Jackpot 302.504,20 fr. Somme approximative au 1er rang du prochain concours: 350.000 fr.

Loterie suisse à numéros

1 x 6 Fr. 826.644,30
2 x 5+cpl Fr. 167.051,60
158 x 5 Fr. 5.231,90
8.639 x 4 Fr. 50.-
153.615 x 3 Fr. 6.-

Joker

2 x 6 Fr. 126.832,90
3 x 5 Fr. 10.000.-
39 x 4 Fr. 1.000.-
359 x 3 Fr. 100.-
3.592 x 2 Fr. 10.-

TV-SPORTS

TSR

18.55 Fans de sport. Cyclisme, prologue du Tour de Romandie.
22.50 Fans de sport. Football, Coupe de Suisse.

TF1

20.25 Football. Coupe de France, demi-finale: Bastia - Marseille.

Eurosport

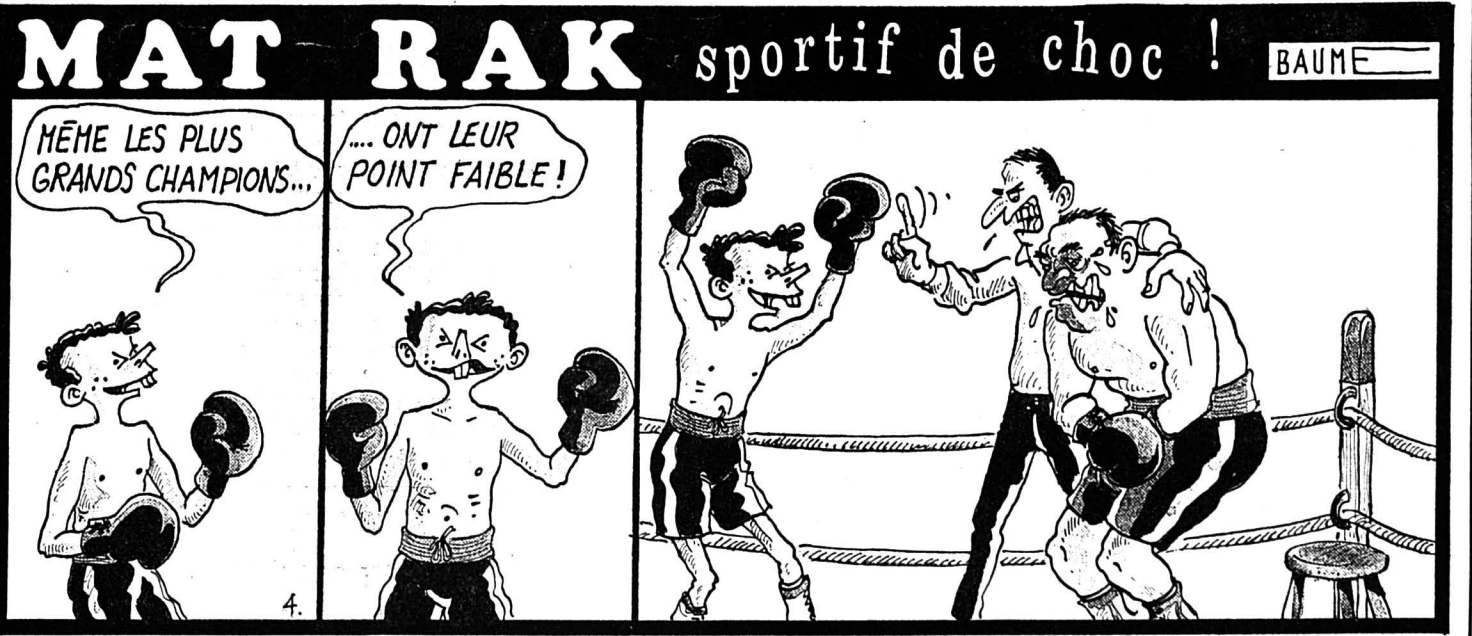
09.00 Hockey sur glace.
11.00 Voile.
12.00 Supercross.
13.00 Boxe.
14.30 Tennis.
18.30 Football.
19.30 Hockey sur glace.
21.30 Eurosport news 1.
22.00 Catch.
23.00 Tennis.
00.30 Eurosport news 2.

PMUR

Aujourd'hui à Vincennes (20 h 12), Prix Céluta (trot attelé - 3000 mètres).

Les partants: 1. «Une Du Houlbet». 2. «Uster Du Buisson». 3. «Urs Des Bordes». 4. «Uranus Du Siam». 5. «Uvaria». 6. «Unique Gede». 7. «Unique Memere». 8. «Une Jet Du Vivier». 9. «Unique Normand». 10. «Urvillais». 11. «Uncle Jim». 12. «Un Marco». 13. «Udolita». 14. «Ugano De Gee». 15. «Ut Du Rieux». 16. «Unwisdom». 17. «Uraba».

Notre sélection: 12 - 6 - 4 - 17 - 11 - 5. (Imp)



LA CHAUX-DE-FONDS

LE LOCLE

HAUT-DOUBS

NEUCHÂTEL

VAL-DE-RUZ

VAL-DE-TRAVERS

JURA

JURA BERNOIS

Haut-Doubs

Polémique sur TF1

Le crucifix suspendu au-dessus de la tête des 16 bambins de l'école maternelle publique de Lièvre-mont (Haut-Doubs) est au centre d'une polémique qui opposera ce soir à 22 h 20, sur le plateau de Ciel mon Mardi, partisans et réfractaires à la présence de cet objet religieux.

Page 19

Canton de Berne

Nouvelle Constitution devant le Parlement

Le Grand Conseil bernois a entamé hier sa session de mai en abordant le projet «mammouth» de la nouvelle Constitution cantonale. Les députés devront notamment se prononcer sur 300 motions liées au projet. Les débats devraient durer jusqu'au 12 mai.

Page 23

Canton du Jura

Vague de cambriolages

Toute une série de cambriolages se sont produits le week-end dernier dans le Jura. Alors qu'une résidence secondaire était visitée du côté des Barrières, d'autres vols ont été commis du côté de Porrentruy, Bassecourt et Epauvillers.

Page 24



Météo:
En bonne partie ensoleillé avec formation de cumulus sur le Jura et les Préalpes.

Demain:
Jusqu'à vendredi en général ensoleillé et chaud.

Lac des Brenets
751,25 mLac de Neuchâtel
429,52 m

Fête à souhaiter mardi 5 mai: JUDITH



16°

Lever: 6 h 09
Coucher: 20 h 47

6°

Lever: 7 h 48
Coucher: —

0°

2700 m



L'Impartial

Le paysage politique neuchâtelois à l'issue des élections communales

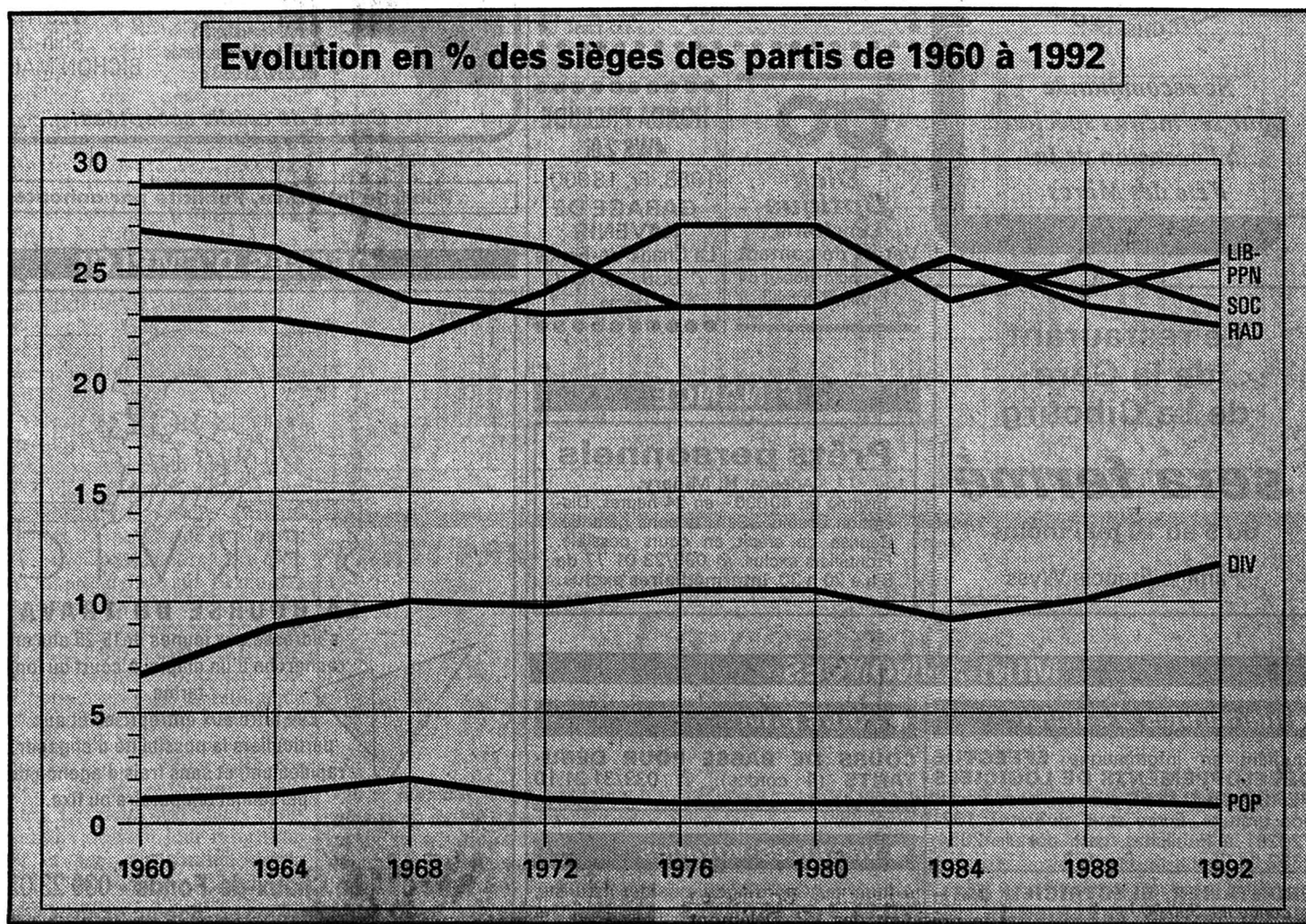
L'équilibre plébiscité

Décidément, les électeurs neuchâtelois veillent régulièrement au maintien d'un équilibre des forces entre les grandes formations cantonales. Une tradition que l'analyse détaillée au lendemain du scrutin met en exergue. On constate le rôle décisif des apparentements dans les villes et, si le Val-de-Ruz se «politise», le Val-de-Travers préfère la concertation des ententes.

Sur l'ensemble du canton, le Parti libéral-ppn décroche la timbale et passe de 365 à 391 sièges (+26), un score qui le propulse en tête des partis traditionnels et lui fait regagner le niveau de 1984 avec 25,4% des 1538 sièges attribués cette année (+20). Le succès est total, sauf en ville de Neuchâtel, puisque des gains sont réalisés dans l'ensemble des districts.

Les socialistes subissent un retour de balancier prévisible, mais moins important que la conjoncture le laissait supposer, car il est bien connu que les crises et récessions ne sont jamais favorables à la gauche. Le ps passe de 383 à 357 sièges (-26) et revient au niveau de 1884 avec 23,2% des sièges attribués. Les socialistes sont en disgrâce dans tous les districts, à l'exception du Val-de-Ruz où les trois sièges gagnés par la nouvelle section de Boudevillers sauve la face.

Le Parti radical fait les frais de la poussée des listes d'entente (Val-de-Travers et Le Locle) mais fait un tabac au Val-de-Ruz avec le gain des sièges supplémentaires en jeu et le rapatriement des «dissidents» aux



Ce graphique permet, mieux que des chiffres, de visualiser l'évolution politique du canton au cours de ces 30 dernières années. Les libéraux retrouvent la pénétration de 1984, alors que les socialistes laissent échapper les sièges conquis en 1988. Quant aux radicaux, ils descendent en dessous du seuil des années 1976-1980. Le pop affiche un profil plat depuis 1972, alors que les «divers» progressent à nouveau. On soulignera que ce groupe ne comprend pas les sièges attribués au scrutin majoritaire. Dans le cas contraire, la progression serait encore plus forte mais ne serait pas significative car les communes concernées sont petites. (ms)

Geneveys-sur-Coffrane. Sur l'ensemble, les radicaux passent de 355 à 347 sièges (-8) et atteignent leur plus faible taux de pénétration cantonale jamais enregistré avec 22,6% des sièges. Les radicaux avaient perdu 29 sièges en 1988, mais en avaient gagnés 34 en 1984!

Les effets positifs, cette année, des apparentements de droite comme de gauche sont évidents: à La Chaux-de-Fonds, le pop a conservé ses six sièges et les écologistes ont passé de 2 à 3, alors

que les libéraux s'emparaient d'un fauteuil supplémentaire et contribuaient à maintenir les sièges radicaux; à Neuchâtel, le quorum a été atteint par les écologistes qui prennent 3 sièges et Solidarité 3 autres, la majorité a dès lors basculé malgré la perte de trois sièges socialistes.

Dernier élément, le pop (0,8% du total cantonal) dispose bel et bien d'un électoral fidèle et conserve ses sièges dans les villes du Haut, malgré la mouvance de la situation inter-

nationale qui aurait pu nuire à son image. Reste la nouvelle percée des groupements d'intérêts locaux qui constituent un potentiel électoral important et difficile à mesurer si l'on considère déjà le scrutin des élections cantonales de 1993.

Car, si les élections communales permettent une «revue de détail» de la stratification politique du canton, les cartes sont passablement brouillées par la forte proportion des sièges d'entente (420). M.S.

REGARD**Majorité évidente**

Le scrutin de dimanche dernier, appuyé par celui des élections fédérales de 1990, souligne clairement la majorité libérale-radical qui préside à la destinée du canton depuis l'avènement de la République. Une constatation qui ne laisse planer aucun doute sur le résultat de l'échéance majeure que seront les élections cantonales de 1993.

Rien ne résistera au rouleau compresseur bourgeois dans sa ferme détermination à vouloir modifier la majorité de l'exécutif cantonal et à asseoir plus confortablement sa position de force au législatif.

Sans appui socialiste, la constellation politique qui forme le groupe des «petits partis» ne pèsera pas lourd et, à la lumière des deux derniers scrutins, les socialistes ne pourront prendre aucun risque susceptible de compromettre l'élection de leurs deux candidats au Conseil d'Etat. Élégante «excuse» pour ne pas réitérer la «gaffe» de 1989 qui avait donné naissance à des majorités contrairement pénibles à vivre. Mais il est vrai aussi que l'on ne pouvait laisser sans autre se profiler une candidature radicale qui tenait plus de la provocation que de la raison, fût-elle d'Etat... Mario SESSA

Société sœur de Béroche S.A., à Saint-Aubin

Licenciements chez «Transfluide»

Douze personnes ont été licenciées (dont deux membres de la direction) dans l'entreprise «Transfluide», une société sœur de Béroche S.A., à Saint-Aubin (elles appartiennent à la même holding). La mesure concerne uniquement l'administration, la technique et la direction de l'entreprise. Elle est destinée à réduire le coût de production, secteur qui n'a pas été touché. La direction a doublé le temps de dédit légal des personnes licenciées.

«Transfluide» a développé une gamme de vannes de haute précision, utilisées dans l'industrie des semi-conducteurs, qui sont

destinées à l'exportation (aux Etats-Unis en majeure partie, en Ecosse, en France et en Allemagne). Après un assez long travail d'élaboration, de conception et de recherche de fabrication, les vannes sont aujourd'hui prêtes à être produites en série.

«Nos concurrents ont des prix que nous ne devons en aucun cas dépasser», commente François Masméjan, responsable des finances et de l'administration du groupe de sociétés.

«Nous avons constaté que nous avions des coûts de production trop importants. Nous ne pouvions les réduire qu'en licenciant des indirects de production. Nous avons donc redi-

mentionné les structures de la société pour les adapter à une production de série qui nous amène à des prix concurrentiels sur le marché, sans toucher à l'appareil de production».

Ces douze licenciements (pour une des personnes touchées, le contrat de travail n'a pas été reconduit) n'ont pas de rapport avec les licenciements intervenus à Béroche S.A.: «Environ 200 personnes au début de l'année 1988, quelques transferts d'emploi au moment où les activités horlogères ont été vendues, ainsi que des vagues de licenciements liées à la concentration, à l'amélioration de la productivité et à l'abandon des activités de décolletage.

Béroche S.A. a également fondu dans la mesure où ses effectifs ont été repris par «Transfluide» pour ses activités nouvelles».

L'avenir de l'entreprise passe «par une concentration sur des ventes de produits standard et une expansion commerciale vers de nouveaux marchés». M. Masméjan précise encore qu'un frein sera donné au niveau des produits mécaniques (parce que nous avons déjà beaucoup développé dans ce secteur). En revanche, nous maintenons le programme de recherche et développement sur tout ce qui est capteurs électroniques et leur optimisation». A.T.



Toute la gamme des appareils téléphoniques et les services d'une entreprise spécialisée dans les installations de télécommunication

Concession A PTT

Tél. 039/ 31 67 67

rue de l'Avenir 11 - 2400 Le Locle

SCHIESS
Electricité - Téléphone

GASTRONOMIE

Aux Rochettes
Cuisine originale
de saison

Route du Valanvron - ☎ 039/28 33 12



Se recommande
pour ses menus spéciaux
à l'occasion de la
Fête des Mères

Le restaurant
de la Gare
de La Cibourg

sera fermé

du 5 au 10 mai inclus

Famille Francis Wyss

MINI-ANNONCES

demandes d'emploi

Etudiant en informatique **EFFECTUE DÉVELOPPEMENTS DE LOGICIELS PERSONNALISÉS** et cours, documentation gratuite. Ecrire sous chiffres Z 132-720291 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

FRONTALIER, ÉLECTRICIEN BÂTIMENT, 15 ANS EXPÉRIENCE avec permis, cherche emploi. ☎ 0033/81 43 73 65, soir. 132-501320

Dame, permis B et expérience **CHERCHE HEURES DE MÉNAGE OU TRAVAIL EN CUISINE.** ☎ 039/28 07 61 132-503847

HYGIÉNISTE DENTAIRE Québécoise, cherche emploi dès le 1.8.1992. ☎ 039/28 32 93, le soir. 132-505351

Jeune homme, 20 ans, BAC professionnel, permis valable, cherche place **DE SOMMELIER** dès le 1.6.1992. Ecrire sous chiffres X 132-720950, à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

offres d'emploi

ON CHERCHE FEMME MÉNAGE CONSCIENCEUSE, 1 h 45 par semaine. Ecrire sous chiffres W 132-720493, à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

immobilier

Particulier cherche à La Chaux-de-Fonds **TERRAIN À BÂTIR OU MAISON FAMILIALE.** Ecrire sous chiffres D 132-720394, à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

A vendre, rue de la Côte 7, La Chaux-de-Fonds **DERNIER APPARTEMENT 4 1/2 PIÈCES** en PPE, fonds propres Fr. 38 000.- charge financière mensuelle Fr. 1140.-. ☎ 039/28 05 28, 039/28 57 37 132-505291

Loue, Nord 48, (rez), La Chaux-de-Fonds **URGENT, 3 1/2 PIÈCES,** Fr. 720.- charges comprises, reprise cuisine. ☎ 039/23 78 33, bureau. 132-505312

A louer, Saint-Imier, **APPARTEMENT 4 1/2 PIÈCES,** balcon, cave, galetas, cuisine agencée, place de parc, belle situation. Fr. 770.- charges comprises. Libre tout de suite. ☎ 039/41 24 90 132-505340

La Chaux-de-Fonds, Abraham-Robert, à louer **GARAGE,** Fr. 175.-. ☎ 039/23 64 03 heures bureau. 132-501468

La Chaux-de-Fonds, à louer tout de suite dans petite maison **3 PIÈCES,** cuisine agencée, cheminée de salon, terrasse avec jardin. Fr. 1150.- + Fr. 150.- charges. UN MOIS GRATUIT. ☎ 039/26 57 51 132-505352

A louer à La Chaux-de-Fonds, rue Jardinière **APPARTEMENT 2 PIÈCES** rénové. Libre tout de suite. Loyer Fr. 900.- + charges. Loyer mai gratuit. ☎ 038/33 14 90 28-1509

A louer à La Chaux-de-Fonds, rue Jardinière **APPARTEMENT 3 PIÈCES** rénové. Libre tout de suite. Loyer Fr. 1200.- + charges. 1 mois gratuit. ☎ 038/33 14 90 28-1509

A louer 1.6.1992, La Chaux-de-Fonds **APPARTEMENT 5 PIÈCES.** Loyer modéré. ☎ 039/26 95 63, dès 12 h 30 132-505353

DIVERS



MAINTENANCE - RÉPARATION - VENTE
☎ 039/31 54 64 Fax 039/313 314

Votre spécialiste réseau **NOVELL**

COMPAG[®] brother PEACOCK[®]



VENTE DE CHIOTS PEDIGREE

Institut canin et félin
A. Moni,
toiletteuse diplômée
Daniel-Jeanrichard 5
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 08 32

YORKSHIRE,
WESTHIE,
Shih-tzu,
BICHON MALTAIS

Cartes de crédit acceptées!

Publicité intensive, Publicité par annonces

OFFRES D'EMPLOI



LA BOURSE DU TRAVAIL

s'adresse aux jeunes de 15-25 ans en recherche d'un emploi à court ou long terme.

Elle offre aux entreprises et aux particuliers la possibilité d'engager rapidement, et sans frais d'agence, du personnel temporaire ou fixe.

Parc 67 - La Chaux-de-Fonds - 039 23 02 32
NEUCHÂTEL - 038 25 35 55

ENERGÉTIQUE CHINOISE ET RÉFLEXOLOGIE DE L'OREILLE

Cours: 5 week-ends. 1er week-end 16-17 mai 1992.
Renseignements et inscriptions: Raymond Marcel Guyot, naturopathe-acupuncteur, Gare 5, 2616 Renan, ☎ 039/63 16 76 132-505188

Boutique Ariès

En exclusivité à
La Chaux-de-Fonds

Vêtements

WEINBERG

PARIS

franck olivier

Bijouterie et accessoires

Parc 84 - Tél. 039/23 34 70 132-12894



Dick Optique
Lunetterie

Verres de contact
Av. Léopold-Robert 64
☎ 039/23 68 33 132-12367

HONDA PRELUDE
4WS 2.0i

1988, Fr. 18 900.-

GARAGE DE L'AVENIR

La Chaux-de-Fonds

☎ 039/23 10 77 470-230

FINANCE

Prêts personnels

Agence: H. Minary.
Jusqu'à Fr. 40 000.- en 24 heures. Dis-
crétion absolue. Sans aucune garantie.
Reprise de crédit en cours possible.
Frontaliers exclus. ☎ 039/23 01 77 de
8 h à 20 h 30. Intermédiaires exclus. 470-11

Fêtez votre maman

Un bijou - un foulard
un parfum...

La ligne de bain Parfum Sacré
La ligne de bain Society Burberrys
Les nouvelles lignes Roger Gallet

Nos actions spéciales

Un cadeau Nina Ricci dès Fr. 60.- achat Ricci
Savons Gallet à l'achat Ô Lancome

La nouvelle collection maroquinerie
Karl Lagerfeld
Sac cuir ou réversible

Demandez votre carte fidélité = 10%

INSTITUT DE BEAUTÉ BOUTIQUE



Av. Léopold-Robert 53
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/237 337
Fax 039/231 426

PARFUMERIE DUMONT DE L'AVENUE
132-12404

DÈS MAINTENANT



LA SHELL SUPERPLUS SANS PLOMB À INDICE D'OCTANE 98

EST EN VENTE CHEZ:

Shell La Chaux-de-Fonds
M. et Mme F. Crifo
Av. Léopold Robert 122 - 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/26 56 86

22-2395

Société de Musique
La Lyre de la Béroche
Gorgier - Saint-Aubin

A la suite de démission honorable, nous cherchons pour le début de l'été 1992 ou à une date à convenir, un(e)

directeur ou directrice

pour notre fanfare d'une trentaine de membres. Les répétitions ont lieu le jeudi à Saint-Aubin (NE).

Tous renseignements peuvent être obtenus auprès de notre président, **Daniel Schwab, Le Paradis, 1474 Châbles,** ☎ 037/63 47 18, auquel les offres peuvent être adressées. 28-509311

OFFRES D'EMPLOI

Wir sind mit unseren Mitarbeiterinnen seit mehr als 20 Jahren erfolgreich für den Schweizer Sport tätig. Unsere Partner sind z.B. das Schweizerische Olympische Comité und die Stiftung Schweizer Sporthilfe, aber keine Angst, als Mitglied unseres Teams suchen wir keine (Super-)Sportler, sondern Frauen, die, ohne Ihre Familie zu vernachlässigen, ca. 20 Stunden pro Woche für eine aussergewöhnliche Idee tätig sein wollen.

Mitarbeiterin im Aussendienst

SIE haben
- ein auto und Telefon
- pro Tag mindestens 4 - 5 Stunden Zeit
- einen gesunden Ehrgeiz und Freude am Umgang mit Menschen
SIE erwarten
- flexible Zeiteinteilung
- gute Verdienstmöglichkeiten
- eine sorgfältige Schulung in Theorie und Praxis
Wollen Sie mehr wissen, dann rufen Sie uns doch an - wir freuen uns auf **SIE!**
SPORT SCHWEIZ AG - Frau K. Volery
037/77 31 59 (10 - 17 Uhr) 18-5069

DEMANDES D'EMPLOI

SERVICE TECHNIQUE IMMOBILIER RESPONSABLE SERVICE TECHNIQUE CHERCHE NOUVEL EMPLOI

Les offres sont à adresser sous réf.-No 5/92 au service de placement de l'Association suisse des cadres (ASC), case postale 383, 8042 Zurich. 251-208477

DIVERS

Maitre opticien - Diplôme fédéral



von gunten

Av. L.-Robert 23
Tél. 039/23 50 44



Donnez de votre sang
Sauvez des vies

DIVERS

Offre place d'apprentissage

auto-électricien

(4 ans) dès août 1992.
G. Aeschlimann
Auto-Electricité
Gérardmer 15, Le Locle
☎ 039/31 73 06
ou 31 73 60 157-14222



depuis 1969 vite résolues

Françoise
Médium, 21 ans d'expérience, cartes, boule, vue à la télévision, travaux occultes très sérieuse.

☎ 039 41 1582 22-885/4x4

Emilien

Médium, de père en fils, médaille d'or du meilleur voyant vaudois aux Antilles, travaux occultes très sérieux.

☎ 039 41 1575 22-885/4x4

La Chaux-de-Fonds quartier hôpital, à louer

garage

☎ 026/22 41 40, heures repas. 36-521106

VILLARS

3 pièces, 6 personnes, ensoleillé, pleine nature. 285.-/semaine. Aussi un studio. ☎ 021 312 23 43, Logement City. 300 logements vacances! 18-1403/4x4

AVIS OFFICIEL



Cimetièrre de la Charrière

Les familles intéressées sont avisées qu'elles ont l'obligation d'entretenir régulièrement les tombes.

Conformément au règlement sur les inhumations, les incinérations et le cimetièrre communal, la direction fera procéder au nivellement des tombes et à la suppression des concessions qui ne seront pas entretenues.

La direction 132-12406

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Tarif 95 ct le mot (min. Fr. 9.50)
Annonces commerciales exclues

régies immobilières

Habita. pour tous SA 038/25 94 94

Appartement 4 pièces, Fr. 1745.- + ch.

Appartement 2 1/2 pièces, Fr. 743.- + ch.

Charles Berset 039/23 78 33

A vendre villa

Roulet-Bosshart 039/23 17 84

Magnifiques appartements 3 et 4 pièces

Appartement de 4 pièces.

Appartement de 3 pièces.

Pour de plus amples informations, veuillez vous référer aux rubriques immobilières

Eclairage sur les communales: le détail des votes

Un joyeux panachage

L'électeur chaux-de-fonnier a une tendance marquée à voter des têtes et, dans l'isolement, il aime modifier les listes, au gré de ses sympathies. Toute mesure gardée, les populistes sont les plus disciplinés. L'analyse des chiffres amène quelques considérations parfois surprenantes.

Entre radicaux et libéraux-ppn, de toute façon apparentés pour le décompte final, les candidats ont récolté bon nombre de voix du parti ami; les libéraux ont donné un millier de suffrages aux prétendants radicaux et ils en ont reçu près de 700 des libéraux. Mais aussi, radicaux et libéraux ont respectivement glané 514 et 653 suffrages socialistes; notons encore que 43 voix populistes et 136 voix écologistes ont enrichi le Parti radical; le Parti libéral-ppn a récolté 50 voix populistes et 146 voix écologistes, le gros de ces gains allant aux deux conseillers communaux. On conforte le pouvoir en place!

Le Parti socialiste bénéficie d'apports sur tous les bords; 396 suffrages chez les radicaux, 587 chez les libéraux, 572 chez les populistes et 735 chez les écologistes.

Au pop-unité socialiste, les socialistes ont apporté 1512 suffrages; ce parti d'extrême gauche reçoit encore 95 voix radicales et 136 voix libérales et il récolte la sympathie des écologistes avec 611 voix.

Chez les écologistes, ceux-ci ratissent bon nombre de voix socialistes (806) et 366 suffrages populistes; à droite ils glanent 110 voix libérales et 59 radicales.

VOTE COMPACT

Les électeurs des trois plus grands partis ont utilisé le vote compact dans une proportion relativement similaire: leur part est de 61,6% chez les socialistes,

de 59,1% chez les libéraux et de 61,5% chez les radicaux. Du côté des populistes, les électeurs se sont comportés de façon plus disciplinée, puisqu'ils ont voté compact à 72,4%. A l'opposé, ce taux n'est que de 55,6% chez les écologistes.

Les radicaux doivent d'avoir pu conserver leur septième siège à leur apparentement avec les libéraux. Même scénario pour les populistes, qui conservent leur sixième siège grâce aux écologistes, avec lesquels ils étaient apparentés; par ailleurs, ces derniers en tirent également bénéfice, car seul, é + l n'aurait pu atteindre le quorum.

BIFFAGE

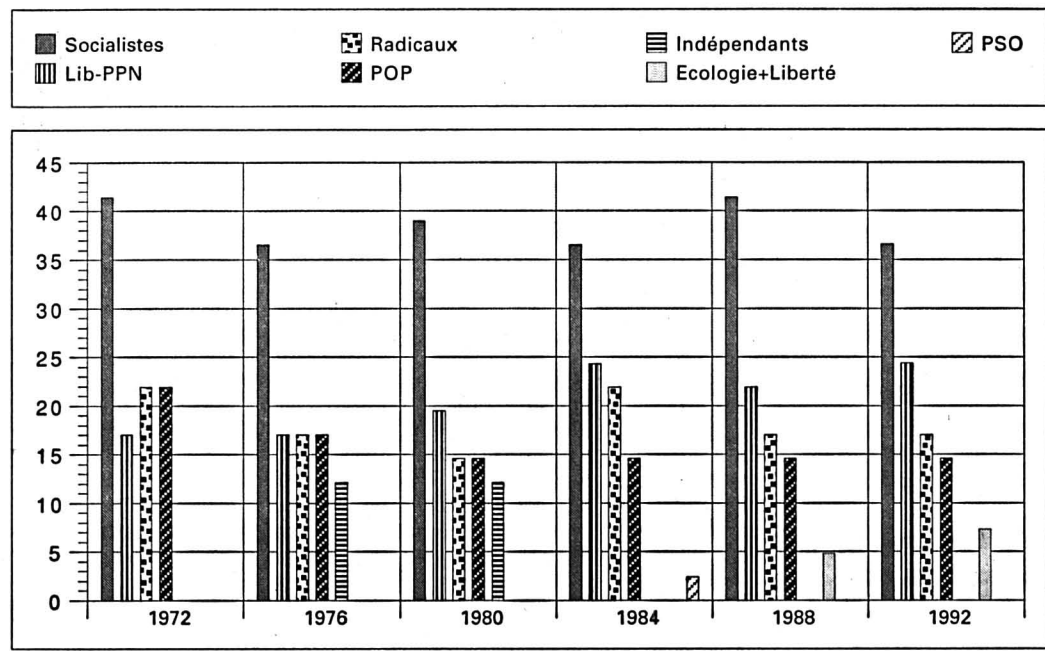
Les électeurs de gauche ont eu la main plus leste que ceux de droite pour biffer leurs conseillers communaux sur les listes des partis.

Comme il y a quatre ans, ce sont les socialistes qui détiennent la palme en la matière. Le vent du biffage a soufflé sur Jean-Martin Monsch, arrivant 20e sur 25 au sein de son parti; plus révélateur encore, près d'un électeur socialiste sur 10 n'a pas voté pour lui. En effet, il a été biffé à 290 reprises sur un total de 3122 listes socialistes (modifiées et compactes), ce qui correspond à un taux de biffage de 9,29%. Charles Augsburger s'en sort un peu mieux, puisqu'il arrive 5e, quand même biffé par 6,92% des sympathisants socialistes. Les deux conseillers communaux doivent leur rang final (3e et 1er) au soutien de la droite, puisqu'ils y obtiennent respectivement 4% et 6,7% du total de leurs voix.

Alain Bringolf termine pour sa part 4e sur 14 au sein de la liste populiste, ayant été biffé par 5,05% des électeurs.

A droite, les deux conseillers communaux caracolent en tête de leur parti respectif. Daniel Vogel, bien que biffé par 5,16% des électeurs, arrive premier sur 14 candidats. Quant à Georges Jeanbourquin, lui aussi en tête des 21 candidats, il peut se targuer de n'avoir été biffé qu'à 66 reprises, soit par 3,25% des électeurs. (ib, jam)

Evolution des sièges en % des partis de 1972 à 1992



PARTI PRIS

La campagne au ras des pâquerettes

On se lamente, on se désole, on n'y comprend plus rien: moins d'un électeur sur trois a fait usage de ses droits démocratiques dans un domaine qui, pourtant, le touche de près. Dimanche soir dans la consternation, on cherchait des raisons, voire des coupables.

Attachons-nous à la problématique de la campagne électorale. «On a fait tout ce qu'on a pu», affirment les radicaux. Chez les socialistes, plus analystes, Jean-Jacques Delémont souhaitait que tous les partis se réunissent autour d'une table pour réfléchir à leur manière de conduire la politique. Car le vide créé par l'abstentionnisme ouvre grande la porte aux extrémistes de tous poils.

Mais la campagne elle-même, avec ses affiches et ses arguments publicitaires, laisse songeur. On a beaucoup joué les uns contre les autres, comme si chaque formation n'avait pas aussi des idéaux propres à défendre. Ratissant large sur la sécurité et les étrangers, la droite a volé bas. Les

socialistes ont choisi, eux, un langage simpliste, même bêtifiant dans sa forme.

«Il manquait de vrais débats politiques et contradictoires, sur la place publique» relevaient certains, lorgnant du côté des médias. La plume nous en tombe. Sûr que si de tels débats avaient eu lieu, nous en aurions rendu compte. Mais qui fait la politique? Les médias ou les politiciens?

Admettons cruellement que la cuisine électorale se concocte à l'interne, laissant échapper tout au plus quelques pincées de poivre pour faire éternuer l'adversaire et que l'on manque de débatteurs talentueux pour revigorer le débat. On s'interroge aussi sur les coups bas portés ici et là, alors que, les chiffres le confirment, on s'aime finalement beaucoup «parmi», droite et gauche confondant leurs voix. Consensus politique positif ou nivellement des opinions dans un laxisme démobilisant? C'est encore un problème de politiciens et, au vu de la participation électorale, la politique leur appartient.

Irène BROSSARD

Rédaction LOCALE

Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD
Denise de CEUNINCK

BRÈVES

La ville se pare de sculptures

Depuis ce matin, les badauds peuvent voir des sculptures métalliques, en cinq points du centre ville. Elles sont l'œuvre de l'artiste Giorgio Veralli, dont une exposition sera accrochée prochainement à la Galerie de L'Encadreur. (sg)

Collision

Un automobiliste de la ville, M. M. L., circulait rue de Biaufond en direction nord avec l'intention d'emprunter la rue du Lazaret, hier à 15 h 35. Lors de sa manœuvre, il est entré en collision avec la voiture de M. S. F. de Maïche qui venait d'entreprendre le dépassement de l'auto M. L.

Dégâts

Un automobiliste de Montlebon, M. P. M., circulait hier à 12 h 50, rue de la Balance, sur la voie de droite, en direction nord. A l'intersection avec la rue de la Cure, il est entré en collision avec la voiture de Mme M. C. M. de la ville. Dégâts.

AGENDA

Club 44

Débat sur le FMI

Jeudi 7 mai, à 20 h 30, le journaliste d'Infosud Daniel Wermuss animera un débat sur l'adhésion de la Suisse au Fonds monétaire international (FMI) et à la Banque Mondiale. Les orateurs seront Jean-Daniel Gerber, vice-directeur de l'Office fédéral des Affaires économiques extérieures, Jean-François Marquis, membre du Comité contre l'adhésion au FMI, François Borel, conseiller national et Charles Biber, pasteur et journaliste. (comm)

Conte à l'Ortie

Une soirée de contes est organisée à l'Ortie, rue du Puits 1, jeudi soir 7 mai, à 20 h. Enfants et parents sont les bienvenus. (ib)

Conservatoire

Récital de piano

Emil Lechner, pianiste, invité du Conservatoire des Montagnes, donnera un récital mercredi 6 mai, 20 h à la Salle du Progrès (No 48). Œuvres de Mozart, sonate KV 330, Moussorgski «Tableaux d'une exposition», Martinu, Fantaisie et toccata, Liszt, 13e rhapsodie hongroise. (DdC)

Mme Alice-Marie Perrin est entrée dans sa 101e année

Gare à sainte Pétronille!

Au cours de la réception, chaleureuse, organisée hier par la famille de Mme Alice-Marie Perrin, entrée dans sa 101e année, réception à laquelle ont pris part M. Yves Scheurer, directeur des Services sociaux, Mme Anne-Marie Genin, secrétaire de l'administration cantonale, Mme Perrin l'a affirmé: le plus froid des saints de glace, c'est sainte Pétronille, le 31 mai!

Mme Perrin, née Maumary le 3 mai 1892 à Savagnier, a passé sa jeunesse au Val-de-Ruz. L'esprit vif, la répartie agile, elle a décrit l'époque où elle travaillait dix heures par jour, le samedi jusqu'à 17 h, à la Fabrique d'horlogerie de Fontainemelon, et gagnait 15 centimes à l'heure...

Mariée en 1918, elle a vécu à La Sagne, eut deux enfants. Elle a aujourd'hui deux petits-enfants et une arrière-petite-fille. En octobre 1961, elle s'est installée à La Chaux-de-Fonds, où elle vit avec sa fille. Mais à la cuisine, c'est Mme Perrin qui goûte les sauces, retouche de quelque épice le plat en préparation. Si elle a des problèmes de vue, cela ne l'empêche pas d'apprécier le printemps, d'aller

cueillir les jonquilles écloses dans les champs alentour, car du 4e étage où elle habite - maison sans ascenseur - Mme Perrin

descend et remonte plusieurs fois par semaine.

Une rencontre tonifiante!

D. de C.



Mme Alice-Marie Perrin
Née à Savagnier le 3 mai 1892.

(Impar-Gerber)

SERVICES

- BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE prêt, discothèque, salle de lecture, lu 14-20 h; ma-ve 10-20 h; sa 10-16 h. Département audio-visuel, lu 14-18 h, ma-ve 10-12 h, 14-18 h ou sur rendez-vous.
- BIBLIOTHÈQUE DES JEUNES Prés.-Wilson, Ronde 9, lu-ve 13 h 45-18 h; sa 10-12 h, 13 h 45-16 h.
- PHARMACIE D'OFFICE Coop 1, rue Neuve 9, jusqu'à 19 h 30. Ensuite, Police locale, ☎ 23 10 17, renseignera.
- URGENCES MÉDICALE ET DENTAIRE ☎ 23 10 17 renseignera.
- HÔPITAL ☎ 27 21 11.

NAISSANCE

Coucou!
Je m'appelle
TIFFANY
je suis née le 29 avril 1992
et je fais la plus grande joie
de mon petit frère Kevin
et de mes parents
Patricia et Antonello
CAPUTO-ZILLI
Fritz-Courvoisier 58
2300 La Chaux-de-Fonds
Clinique LANIXA S.A.
2300 La Chaux-de-Fonds

AUJOURD'HUI

LA CHAUX-DE-FONDS

- DISCO César's discothèque Ma-je, 22-2 h; ve + sa 22-4 h; lu fermé.

AVIS URGENT

Nous engageons pour de suite:

FERBLANTIER

avec bonnes connaissances en sanitaire.

OK PERSONNEL SERVICE

☎ 039/23 04 04 470-584

PUBLICITÉ


avec
croisitur
PENTECÔTE
Spécial famille
Profitez de nos dernières places!
☎ 039/23 95 55
132-12452

Communes au Locle: un vainqueur en situation inconfortable

La difficile position de Droit de parole

Avec sa très faible majorité de gauche, (21 sièges) jusqu'à ces dernières élections communales, la ville du Locle était déjà difficilement gouvernable. Elle pourrait bien le devenir encore, au vu des résultats de ce dernier week-end.

En fait, il n'y a plus de majorité. Les représentants de la gauche sont maintenant au nombre de 20, avec 13 socialistes et 7 populistes. Les radicaux rayés du paysage politique, les libéraux, avec 13 mandats, sont les seuls à véritablement représenter la droite. Car il est difficile de cataloguer Droit de parole (dp) apparu sur la scène politique et sur

deux cageots occupés par Rémy Cosandey et André Cattin en 1987.

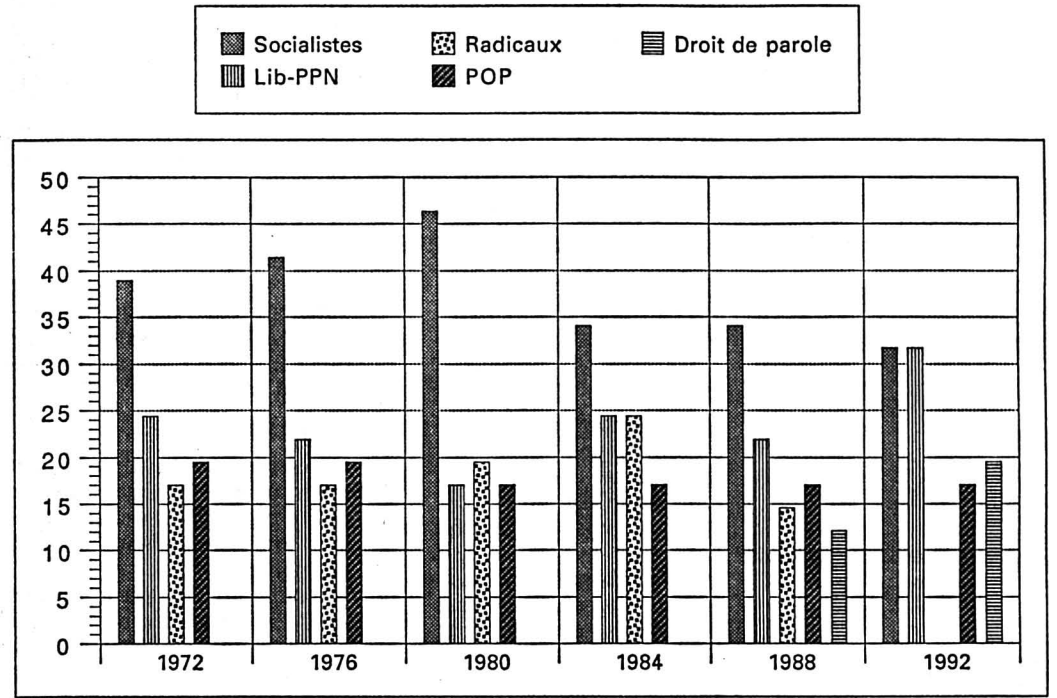
Maintenant, fort de 8 sièges (+3), Droit de parole occupe une position d'arbitre pas forcément confortable. Car il lui appartiendra de prendre une décision difficile. Celle de savoir si la présidence de la commune reviendra à un homme de gauche ou à un représentant de la droite.

En effet, si dp fait chorus avec les libéraux-ppn, ceux-ci peuvent déléguer deux représentants à l'exécutif, d'où serait exclu le pop, avec dès lors l'accession à la présidence de Rolf Graber.

Si, au contraire, ce parti penche à gauche et maintient le siège popiste à l'exécutif, étant entendu que dans un cas de figure comme dans l'autre dp occupe un siège, le futur président de commune aurait pour nom Paul Jambé.

Dernière possibilité enfin, dp ne revendique aucun siège à

Evolution des sièges en % des partis de 1972 à 1992



2 et 3 mai 1992

Libéraux-ppn et socialistes au coude à coude.

l'exécutif et laisse les trois formations traditionnelles (soc. lib-ppn et pop) se débrouiller. D'où alors vraisemblablement un exécutif formé de deux socialistes, deux libéraux-ppn et un popiste. La présidence de l'exécutif, compte tenu des suffrages (42.473 socialistes, 40.920 libéraux-ppn et 23.643 populistes) resterait à gauche.

Mais cette solution ne satisfait sans doute pas l'électorat de

cette formation qui, comme nous l'envisagions déjà la semaine dernière, a bel et bien pris le sifflet et le maillot d'arbitre.

Raison pour laquelle dp (voir notre encadré) procédera à une consultation avant de se décider.

MINORITÉ DE BLOCAGE

Droit de parole doit faire face à ses responsabilités mais, paradoxalement, son rôle d'arbitre ne lui facilite pas les choses. Car il sait parfaitement que nombre

de voix de droite sont venues grossir son score. Il n'ignore pas non plus combien difficile serait la position de son représentant à l'exécutif - qui en aurait chassé le conseiller communal popiste - face à un législatif composé de vingt voix de gauche.

Si, dans la situation actuelle, dp dispose d'une majorité de blocage, il y a fort à parier que c'est son futur élu à l'exécutif qui risquerait de se retrouver constamment bloqué. (jcp)

Très sollicité

Droit de parole ne s'est pas encore déterminé quant à la future formation du Conseil communal. En attendant, il est très sollicité! «C'est un choix politique que de décider si la gauche sera majoritaire au Conseil communal ou pas», commente Rémy Cosandey. «Et cela passera donc par des négociations avec les partis concernés», en l'occurrence les groupes socialiste et libéral-ppn, qui tous deux se sont approchés de Droit de parole.

«Mais, ajoute Rémy Cosandey, le mouvement a toujours dit que devaient aller au Conseil communal les partis qui acceptaient de constituer un programme de législature. Nous ne pouvons pas gérer une ville à 21 contre 20». La composition du Conseil communal dépend de Droit de parole certes, «mais surtout de la volonté des autres d'établir un programme commun». (cld)

«Zonarde» récidiviste au Correctionnel

Prison et expulsion

Une petite «zonarde» s'est fait réexpédier en prison, hier matin au Correctionnel du Locle. Sa peine accomplie, elle devra retourner en France, car elle a été expulsée de Suisse pour une durée de six ans.

De septembre à novembre passés, F. M. a accumulé les larcins en tous genres, des bourses de sommeliers aux cartes bancaires, en passant par des effractions de compteurs à prépaiement. Tout ça pour se payer ses doses d'héroïne.

Née en France de parents algériens, elle s'enfuit de chez elle après un parcours scolaire et professionnel cahotique et arrive en Suisse où elle travaille au noir, squatte de-ci de-là.

Pourquoi avoir quitté la France? «Mes parents me re-

cherchaient, ils voulaient m'envoyer en Algérie. J'avais un ami, ils ne voulaient pas que je le voie. Ils sont très durs, on ne peut pas les changer». Ici, elle a rencontré un garçon auquel elle tient beaucoup, et affirme: «J'ai vraiment envie de me faire soigner, mais si je n'ai pas d'aide, je replongerai assez vite».

Le substitut du procureur Daniel Blaser a relevé que F. M. avait déjà été condamnée une première fois, avec sursis et expulsion, mais était revenue en Suisse. Dès septembre, elle avait commis des vols, puis avait recommencé après une période de préventive.

Selon l'expertise médicale, on peut admettre une responsabilité diminuée, mais le pronostic est défavorable. M. Blaser a conclu en demandant une peine de 10 mois sans sursis. Un traitement en centre pour toxicomanes ne lui a pas paru justifié, vu les doutes émis par l'expert, et de plus, «je ne vois pas l'intérêt de tenter de réinsérer en

Suisse quelqu'un dont on sait qu'il devra en partir».

L'avocat de F. M. a souligné le parcours de sa cliente, procédant d'un profond déracinement, d'abord au sein de sa famille qui manifestement ne s'était pas intégrée en France. Puis enchaînement avec la drogue dure et accumulation de délits résultant de cette toxicomanie. Il a demandé au tribunal de tendre une perche.

Mais celui-ci, tenant compte des récidives, s'est prononcé pour une peine ferme, qu'il a d'ailleurs réduite afin que F. M. parte au plus tôt de Suisse. Jugement: 6 mois d'emprisonnement, moins 133 jours de préventive, révocation du sursis antérieur, 5800 fr de frais, et expulsion pour six ans. F. M. a été arrêtée sur le champ. (cld)

● **Composition du Tribunal:** président, Jean-Louis Duvanel. Jurés, Daniel Porret et Jean Simon-Vermot. Ministère public, Daniel Blaser, substitut du procureur. Greffière, Simone Chapatte.

Au nom du FC Le Locle

Hommage à «Ruedi» Berly

Rudolf Berly avait connu la gloire en Ligue nationale A, dans les années 50 au sein du FC La Chaux-de-Fonds, côtoyant les plus grands, dont le célèbre entraîneur-joueur M. Sobotka. Il apporta ensuite son expérience au FC Lugano, toujours en Ligue A, puis Vevey et enfin Floria Olympique, de retour dans les Montagnes.

Dès 1960, joueur émérite, il rejoignit les rangs du FC Le Locle, pour y demeurer jusqu'à ces derniers mois l'homme de toutes les bonnes volontés.

C'est en découvrant le niveau atteint dans sa propre carrière de sportif que l'on comprend où Ruedi trouvait cette force, cet esprit de compétition. Si fort que des années durant, chaque fois que cela s'imposait, il rejoignait le vestiaire loclois, avec l'approbation des entraîneurs qui le laissaient communiquer cette foi profonde en l'effort. Le résultat importait, mais il était soucieux de ne pas décevoir son public, composé de nombreux de ses amis. Quant aux joueurs, tous âges confondus, qu'ils

soient des habitués ou de nouveaux arrivants, tous sentaient que ce qui venait de Monsieur Berly n'enlevait rien aux propos de l'entraîneur. Au contraire, c'était comme un liant, une sauce rassemblant forces et amitiés, face aux limites de l'endurance.

Au sein du comité, par les innombrables tâches qu'il assumait, il représentait là aussi un tel exemple que les membres avaient peine à le soulager, tant il se sentait concerné par tout ce qui touchait à son FC Le Locle.

Aujourd'hui, cette passion de Ruedi pour le football reste un exemple du dévouement au sport, passant du stade de sportif d'élite à celui qui entreprend les tâches annexes pour faire partager à d'autres le plaisir de la compétition.

«Ruedi», Monsieur Berly, laisse un grand vide derrière lui. Au sein de tous les membres, joueurs et amis du FC Le Locle, son souvenir restera inaltérable.

Charles Humbert
Président du
FC Le Locle

Rédaction
du LOCLE
Tél: 039/31 33 31
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN
Claire-Lise DROZ

BRÈVES

Assemblée du TCS

Augmentation des cotisations

La section Jura neuchâtelois du Touring Club suisse (TCS) a tenu hier soir au Locle son assemblée générale, 64e du nom. Au vu des finances de l'association - les comptes 91 bouclent par un bénéfice de 3172 fr, alors qu'il se situait entre 15.000 et 17.000 fr dans les années 80 - le comité a proposé une augmentation linéaire des cotisations de 2 francs par sociétaire. Elle a été acceptée par la majorité de la centaine de personnes présentes. Nous reviendrons sur cette réunion dans une prochaine édition. (paf)

J.-P. Tritten

Vainqueur dans deux catégories

Le futur ex-président de la Ville du Locle, Jean-Pierre Tritten, est sorti vainqueur presque toutes catégories de ces dernières élections. D'abord quant au nombre de voix: 1240, ensuite parce qu'il est premier au sein de son propre parti (415 voix) devant Francis Jeanneret-Gris (413) et parce qu'enfin, sur les 195 listes sans dénomination, il a été reporté 97 fois. Seul ici le libéral-ppn Rolf Graber lui arrache la palme avec 123 voix. (jcp)

Conseillers communaux

Leurs scores

Les conseillers communaux sortants affichent tous de beaux scores. A l'image de Rolf Graber (1288 voix) qui cède de peu (346 voix) le maillot jaune au sein de son parti à Bernard Maire (348). Ce dernier, nouveau venu, réussit là une brillante entrée en matière. Du côté des socialistes, Paul Jambé, 2e avec 1104 voix obtient 375 voix dans son parti (7e position) alors que Josiane Nicolet (future conseillère communale) en recueille une de plus au sein du ps. Du côté du pop, uniquement sur la liste grise, Charly Débieux, malgré son score final de 662 voix, est mal élu. Arrivant chez les siens en 11e position sur douze candidats. (jcp)

Fric-frac au Sphinx

Durant la nuit de dimanche à hier, à une heure qui n'a pas pu être déterminée, le pub le Sphinx a été victime d'un fric-frac. Ce cambriolage a causé beaucoup plus de dégâts qu'il n'a rapporté à son ou ses auteurs. Les malfrats ont profité des échafaudages pour s'introduire dans cet établissement public. Résultat, quelques centaines de francs obtenus en fractionnant diverses caisses, dont celle du juke-viéo. En outre un lecteur CD a été emporté. (Imp)

SERVICES

- BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE
lu-ve 14 h 30-18 h 30, sa 10-12 h.
- BIBLIOTHÈQUE DES JEUNES
lu-ve 13 h 30-18 h, sa 10-12 h.
- PHARMACIE D'OFFICE
Coopérative, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures ☎ 31 10 17 renseignera.
- PERMANENCE MÉDICALE
☎ 31 10 17, ou service d'urgence de l'Hôpital, ☎ 34 11 44.
- PERMANENCE DENTAIRE
☎ 31 10 17.
- HÔPITAL
☎ 34 11 44.

NAISSANCES

MATERNITÉ DE L'HÔPITAL DU LOCLE

Toc!! Toc!! Toc!!...
Je suis là... Je m'appelle

VAÏNA!...

Comme un frère brin de muguet, c'est au 1er mai que j'ai choisi de montrer mon petit nez!!...

Les heureux parents:
Karine et J.-Philippe
STEFANI - REINHARD
Cent-Pas 6 2400 Le Locle

14122

MATERNITÉ DE L'HÔPITAL D'AARAU (AG)

Thomas et Marie-Odile
WÄLTI - LÖTSCHER
sont heureux d'annoncer
la naissance de

NICOLAS

le 2 mai 1992

Küfergasse 18
5742 Kolliken (AG)

901233

MATERNITÉ DE L'HÔPITAL DE COUVET

Nathalie et Jean-Michel
GREZET
ont le bonheur
d'annoncer la naissance de

LUDIVINE

le 4 mai 1992

Combe 3
2316 Les Ponts-de-Martel

800706

Orchamps-Vennes: rendez-vous des bricoleurs

110 «dons cachés» découverts

L'imagination était au pouvoir le week-end dernier au gymnase d'Orchamps-Vennes où 110 créateurs exposaient leurs «dons cachés». De l'insolite, de l'original, du farfelu parfois, mais en tout cas beaucoup de passion investie dans ces créations qui procurent à leurs auteurs un immense sentiment de liberté et chez les visiteurs une réelle impression d'évasion.



Machine à vapeur à Orchamps-Vennes
Le génie de Constant Lambert a fait sensation.

(Impar-Prêtre)

C'était la troisième édition du genre, réunissant cette année 73 nouveaux exposants sur les 110 présents.

«Le but est de montrer ce que les gens sont capables de faire», observe Pierre Girardet, président du comité des fêtes ajoutant que «dans le Haut-Doubs, les gens sont plutôt bricoleurs».

VIRUS DE L'INVENTION

Assurément, le génie créatif s'exprime avec bonheur. Chez les Michel de Grand'Combe-Châteleu, le virus de l'invention a atteint les trois enfants et leurs parents. On travaille et on

anime le bois pour en faire, comme Pierre, une chaîne de moto de 7,50 mètres, entraînée par un petit moteur, ou comme Claude, des mouvements d'horlogerie aussi précis que des montres à quartz. Ce dernier a mis un mois et demi, à raison de quinze heures de travail quotidien pour achever l'échappe-

ment d'horlogerie avec régulateur à bille.

L'investissement est en effet colossal pour parvenir à réaliser des mécanismes qui ne sont pas standard. Ainsi, Constant Lambert, de Loray, a consacré plus de 400 heures à la fabrication de sa machine à vapeur, rutilante et fumante à volonté.

45.000 ALLUMETTES

Maurice Humbert, d'Orchamps-Vennes, 89 ans, le doyen de l'expo n'a pas compté le temps - une éternité - mis à la confection d'un superbe canapé en marquetterie, de même que Michel Anguenot, de Pontarlier, à qui il a fallu huit mois de travail et 45.000 allumettes pour

réaliser la maquette de la Porte Saint-Pierre.

Dans la tradition des souffleurs de verre, Thierry Richard, de Vesoul, détourne les bouteilles de série pour leur donner des formes insolites et comiques. Après un passage au four, il dispose de quinze secondes pour souffler la bouteille, l'étirer et lui donner la forme désirée. Étonnant: les poteries signées Christian Guillemin de Villers-le-Lac donnent l'impression par leur éclat, leur brillance d'être en céramique. Mais il s'agit en fait d'articles en bois tournés, laqués et vernis.

DÉPÔT DE BREVET

Ce bricoleur a mis au point une alchimie spéciale qui confère justement un rayonnement, une lumière vive à ses créations. Il envisage d'ailleurs de déposer un brevet. C'est aussi une égale passion pour le travail manuel et l'imagination qui a permis samedi dernier à deux jeunes filles, Christelle Bobillier et Valérie Brulet, de se livrer durant douze heures non stop à un concours de crochet devant un public médusé. Cette expo fut l'occasion, pour plus de dix mille visiteurs, de découvrir de multiples talents cachés qui, comme Lionel Bernard, de Saint-Julien-les-Russey a conçu et fabriqué une Formule 1, visible en permanence au musée automobile de Murioux (Franches-Montagnes).

Pr.a.

Rédaction
du HAUT-DOUBS
Tél: 81 64 03 80

Alain PRETRE
Philippe JECHOUX
Jean-Pierre COUR
Eric DOTAL
Pascal SCHNAEBELE
Roland VERY

BRÈVES

8 mai le 10...

A Maïche

La célébration du 8 mai à Maïche sera couplée avec la fête de Jeanne d'Arc. Par conséquent, le défilé aura lieu dimanche 10 mai qui est aussi la date anniversaire de l'élection de François Mitterrand à la présidence de la République en 1981...

RVM

Emissions rétablies

Radio Val de Morteau a repris ses émissions hier matin après une interruption d'une semaine consécutive au coup de tonnerre subi par l'émetteur à La Charrière. Laurent Boillot, président de RVM et électronicien de métier, a lui-même procédé aux réparations. Les fidèles auditeurs de RVM retrouvent donc leur radio préférée qui, courant mai, étendra son temps d'antenne de 6 h à minuit.

TAPIS VERT

Tirage du lundi
4 mai

Dix de pique
Valet de cœur
Neuf de carreau
As de trèfle

Sur le plateau de Ciel mon Mardi

Le crucifix de Lièremont

Le crucifix suspendu au-dessus de la tête des 16 bambins de l'école maternelle publique de Lièremont (Haut-Doubs) est au centre d'une polémique qui opposera ce soir à 22 h 20, sur le plateau de Ciel mon Mardi, partisans et opposés à la présence de cet objet religieux.

Mme Bretin, institutrice nommée en septembre dernier, est celle par qui le scandale est arrivé: «En octobre, j'ai retiré le crucifix que le cantonnier avait remis après les travaux de peinture de la salle de classe», observe l'enseignante qui explique

son geste: «La neutralité est importante, surtout en maternelle. Si j'avais voulu travailler dans une école privée, je l'aurais fait, mais là, à Lièremont, je serais hors-la-loi en laissant ce Christ».

Jean Pourchet, le sénateur maire, a remarqué un jour que le crucifix n'y était plus. Sacrilège! La maîtresse lui aurait alors répondu, «l'avoir enlevé, car il n'avait rien à faire ici». Indigné, le maire faisait alors remettre le crucifix «à la place qu'il occupait depuis 1942», passant outre «la ferme désapprobation» de l'inspecteur

d'académie, saisi de cette affaire par l'institutrice.

DÉJÀ EN 1958

«Je me bats parce que ce Christ est un objet du mobilier de l'école apporté par la commune», explique l'élu. Il jure «qu'aussi longtemps qu'il sera maire de Lièremont, le crucifix demeurera».

S'il le faut, je le ferai sceller», avertit Jean Pourchet.

Cette affaire a déjà eu un précédent en 1958. M. Pourchet se souvient que l'inspecteur d'académie avait alors subordonné l'ouverture d'une maternelle à

l'éviction du crucifix de la salle de classe qui lui était destiné. Les parents ont alors fait de la résistance, refusant d'envoyer «les grands» tant que l'inspecteur ne voudrait pas ce Christ dans la classe des petits. Finalement, la détermination des habitants a eu raison des principes de laïcité.

Mme Bretin, 35 ans, seule contre tous, relance la polémique. «On ne peut pas faire une législation pour le foulard islamique et une autre pour M. le sénateur Pourchet», considère-t-elle.

L'émission de ce soir parvien-

dra-t-elle à rapprocher les points de vue? Rien n'est moins sûr, et, de toute façon, le maire devra bien un jour se résoudre à s'incliner devant la loi.

A moins que, à l'image de son collègue en fonction en 1905 lors de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, «il soit cassé de ses fonctions pour avoir refusé d'enlever le crucifix». Encore que Lièremont appartienne désormais à la République du Saugeais et qu'à ce titre, la loi française puisse peut-être y être appliquée avec plus de souplesse et de tolérance qu'ailleurs. (pr.a)

LE LOCLE



VILLE DU LOCLE

MISE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Conformément à l'article 93 de la Loi cantonale sur l'aménagement du territoire, le Conseil communal met à l'enquête publique, du 29 avril au 18 mai 1992: l'arrêté concernant la modification du règlement communal applicable aux diverses zones. Le Conseil général de la Commune du Locle, vu le rapport du Conseil communal, arrête:

Article premier - Les articles 17 et 19 du règlement communal applicable aux diverses zones du 11 janvier 1963 ont la nouvelle teneur suivante:

c) Zones résidentielles

Principe - Art. 17 -

a) L'emplacement des immeubles, ainsi que leurs dimensions et la surface des parcelles sont fixés, dans les zones résidentielles, par les plans de quartiers. Ces plans ont pour but d'assurer un lotissement rationnel des terrains disponibles.

b) Les parcelles de terrain situées en milieu construit et dont la surface est inférieure à 3000 m², ne sont pas soumises au plan de quartier. Les gabarits de la loi cantonale sur les constructions du 12 février 1957 sont applicables de même que les plans d'alignements.

Le Conseil communal peut toutefois subordonner la construction de bâtiments à l'établissement d'un plan de quartier.

Maisons locatives - Art. 19 -

Sauf pour les tours, les dimensions des bâtiments sont fixées conformément à l'article 17. Les parcelles seront proportionnées à l'importance des constructions. Des places de stationnement et des garages devront être aménagés. Dans la mesure du possible, leur nombre devra être de deux emplacements par 6 pièces habitables.

Art. 2 - Les anciens articles 17 et 19 sont abrogés.

Art. 3 - Le présent arrêté sera soumis à la sanction du Conseil d'Etat.

Adopté par le Conseil général le 7 février 1992.

Toutes remarques ou oppositions doivent être adressées, par écrit, au Conseil communal pendant le délai d'enquête.

Le Conseil communal

157-14003

DIVERS

Nouveau!

DUBOIS Quincaillerie
Temple 5
Le Locle
039/31 40 15

Ménage, meubles de jardin
dans nos nouveaux locaux
Marie-A.-Calame 18
(Anciennement Innovation)
157-14033

OFFRES D'EMPLOI

DAVOS

Nous cherchons un

électricien qualifié

Un chef-monteur parlant français travaille dans notre entreprise.

ELEKTRO Christoffel
Davos Platz, tél. 081 43 74 55.

232-139679/4x4

Publicité intensive, Publicité par annonces



L'abri préhistorique
du Col-des-Roches
ou le Jura il y a 8000 ans

INVITATION

Conférence le mercredi 6 mai 1992
à 20 h 15

au Forum de la Fondation Sandoz au Locle

Le Centre neuchâtelois d'archéologie et la Fondation des Moulins souterrains du Col-des-Roches vous invitent cordialement à venir écouter

Monsieur Christophe CUPILLARD

ingénieur au Service des Antiquités préhistoriques
de Franche-Comté

157-14245

«LA SIBERIENNE»

Atelier: rue du Temple 22 - Les Brenets - 039/31 13 75

FOURRURES - CUIR
hommes et dames

Nouvelle collection cuir, printemps 1992

NOUVEAU: garderie de fourrures
Prises à domicile sur demande

Toujours à votre service pour vos - transformations
- réparations

470-69

Les comptes 1991 et l'Europe seront au centre des débats du Grand Conseil les 18, 19 et 20 mai

Mauvaise passe ou dégradation?

La session de mai du Grand Conseil est traditionnellement dédiée à l'examen des comptes de l'exercice écoulé. Une revue de détail de la gestion du Gouvernement par les députés qui prend quelquefois des chemins assez «tortueux». Mais cette session est aussi celle de l'élection du nouveau bureau du législatif qui verra le député radical Maurice Jacot, de Cortaillod, accéder au perchoir.

travail de fond des commissaires chargés de son examen.

Car il faut bien reconnaître que le canton nous avait habitués aux bonnes surprises ces dernières années, lors de l'établissement de ses comptes, avec des résultats positifs acquis contre les pronostics du budget, et même, en 1990, grâce à la manne inattendue de la perception de droits de succession.

La réalité est autre désormais, puisque les comptes 1991 ont bouclé avec un excédent de charges de 47,6 millions de francs, alors que l'insuffisance de financement des investissements de l'Etat atteignait 117 millions.

PLANIFICATION

En fait, ces chiffres confirment tout à fait le bouleversement de la situation financière du canton telle qu'annoncée dans le dernier rapport quadriennal sur la planification financière. La Commission financière n'est pas alarmiste, mais bannit de son analyse de la situation présente et future autant les illusions que le pessimisme...

Il est clair, à ses yeux, que les coupes sombres annoncées par la Confédération, auxquelles s'ajoutent les effets évidents de

la mauvaise conjoncture économique, auront des conséquences sur les finances de l'Etat à moyen terme.

Le réalisme voudrait qu'en l'espèce, l'Etat ne fasse pas supporter davantage aux citoyens et aux entreprises ses besoins en capitaux frais, via les impôts, mais poursuive bel et bien ses efforts d'économies. Des efforts qui passent par le blocage du personnel, le plafonnement des dépenses au titre des biens, services et marchandises, deux éléments acquis selon les récentes déclarations de l'Exécutif, alors que des mesures sont indispensables désormais au chapitre de l'Instruction publique dont le poids financier devient tout sim-

plement insupportable avec 267 millions de charges brutes, ou 27,5% du total des charges de l'Etat.

MESURES

Par rapport aux comptes de 1990, le déficit de 1991 s'explique par une forte croissance des charges (+ 73 millions) alors que les revenus ont enregistré une hausse de 18 millions. Le treizième salaire des fonctionnaires a pesé lourd dans la réalisation de ce déficit, même si le budget le prévoyait, alors que l'octroi de subventions a dépassé les prévisions.

L'élément perturbateur en matière de recettes reste le revenu des taxes et impôts. L'assiette

fiscale cantonale risque encore de se détériorer en fonction de la récession de longue durée qui caractérise la crise actuelle: le chômage, les faillites, le dysfonctionnement du marché immobilier et l'attentisme général devraient influencer de manière imprévisible ce poste du budget en 1992 et en 1993 encore.

Quant aux investissements, seules des priorités bien ciblées peuvent contribuer à stabiliser les crédits. On signalera que le service de la dette a englouti 29 millions en 1991, mais que les intérêts actifs et les revenus immobiliers se sont élevés à 28 millions. Deux indicateurs qui dénotent une situation tout à fait favorable. M.S.

BRÈVES

Indexation unique

En raison de prévisions budgétaires déficitaires pour l'exercice 1992 et sans doute pour les années suivantes, le Conseil d'Etat est appelé à prendre diverses mesures d'économie. Ainsi, en accord avec les syndicats des fonctionnaires concernés, il est proposé de n'indexer les salaires au coût de la vie qu'une seule fois par an, au 1er janvier, cela temporairement en 1992, 93 et 94. L'économie sera de l'ordre de 3,5 millions en 1992 et de 5 millions en 1993.

Grâces

Cinq demandes de grâce figurent au menu du Grand Conseil. Le Conseil d'Etat et la Commission des pétitions et des grâces ont examiné les dossiers et sont arrivés aux mêmes conclusions unanimes qui voient le refus de quatre de ces demandes et l'acceptation d'une.

Europe

Le volumineux rapport sur Neuchâtel et l'intégration européenne, déjà largement présenté dans nos colonnes, figure aussi à l'ordre du jour de la session. La signature ce week-end des accords EEE lui donne désormais un relief particulier.

Mauvaise passe ou dégradation durable? Nous empruntons au rapport de la Commission financière sur les comptes et la gestion du Conseil d'Etat pour l'exercice 1991 cette interrogation légitime, à propos de la situation présente des finances cantonales, qui doit animer le

Pierre Hirschy assermenté

C'est lors de la présente session que l'ex-député libéral-ppn de La Sagne, Pierre Hirschy, deviendra le nouveau conseiller d'Etat, succédant à Jean Claude Jaggi. Celui-ci remettra définitivement son mandat à l'issue des explications qu'il donnera sur la gestion de ses départements (Travaux publics et Agriculture) l'an passé.

Pierre Hirschy avait remporté 13.992 des 18.522 suffrages exprimés par 18% du corps électoral neuchâtelois le 29 mars dernier, contre 3464 suffrages à son challenger Jean-Dominique Cor-

nu, alors que 128 votes étaient déclarés nuls et 938 (5%) ne comportaient aucun nom.

Le bureau du Grand Conseil sera également élu au premier jour de la session: le député radical Maurice Jacot remplacera au perchoir l'ancien président de la Ville du Locle, le député socialiste Jean-Pierre Tritten, alors que le député chaux-de-fonnier Alain Bringolf (gpp) deviendra premier vice-président. Le président du Tribunal cantonal et la Commission financière feront aussi l'objet d'une élection. (ms)

Assemblée de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie

L'Europe des chefs d'entreprise

Quelque 250 personnes ont participé hier, à Fleurier, à l'assemblée de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie (CNCI). Une réunion qui a permis d'évoquer le résultat de l'enquête réalisée auprès des entreprises du canton à propos de l'intégration européenne et d'engager l'institution dans la campagne contre l'initiative et la loi sur la protection des eaux qui nous seront proposées le 17 mai.

Président de la CNCI, Yann Richter a livré une réflexion sur l'économie nationale, et neuchâteloise, qui navigue en climat «hivernal»; un engourdissement qui n'est pas que conjoncturel, mais souligne aussi des carences chez de nombreux cadres.

Dans ces conditions, il leur est difficile de percevoir et de relever les défis nouveaux qui per-

cent la brume de la récession: «Notre époque est caractérisée par le nombre extraordinaire de défis auxquels les entrepreneurs sont confrontés. Et si chacun connaît les problèmes dans sa branche, certains revêtent des caractéristiques plus générales qui méritent l'intervention de la Chambre afin de trouver des solutions motivées par l'intérêt général du commerce, de l'industrie et des arts et métiers du canton.»

M. Richter a aussi évoqué un fléau grave dans notre pays, à savoir la croissance rapide du nombre de jeunes diplômés en quête d'un travail. En Suisse romande, au début de l'année, 14% des économistes et 11,6% des licenciés en Lettres n'avaient pas d'emploi. Sans parler des professions commerciales ou techniques.

ENGAGEMENT

M. Richter a encore estimé que la CNCI devait s'engager ouvertement dans la campagne des votations fédérales du 17 mai en plaçant pour le double non à l'initiative et à la loi sur la «protection des eaux», dont les applications auraient des conséquences économiques et énergétiques graves pour notre canton.

La production d'électricité diminuerait et le prix du kWh ne manquerait pas de s'envoler par le fait de devoir acheter son électricité hors frontière. Le refus s'accompagne tout de même de la recommandation d'économiser au maximum l'énergie électrique...

EUROPE

Dans son intervention, le directeur de la Chambre, Claude Bernoulli, a largement évoqué la problématique européenne et mis en évidence les résultats de la dernière enquête réalisée par la CNCI auprès de 590 entreprises du canton afin de connaître leur sentiment sur l'intégration européenne.

Quelque 138 entreprises (25%), parmi les plus importantes, ont répondu. Si elles sont à 41,3% favorables à la signature de l'EEE, 52,9% estiment que l'on devrait demander l'ouverture de négociations en vue de l'adhésion à la Communauté! Bien entendu, il s'agit là d'une «photographie» prise en un moment particulier de la vie des entreprises, précisera M. Bernoulli, ces chiffres sont dès lors à manier avec prudence. Il est vrai que la plupart des chefs d'entreprise sont susceptibles d'ajuster leur position en fonction de pré-

visions sur le contenu matériel du Traité EEE.

CLARTÉ

Néanmoins, le message est clair: «Il faut une politique claire en la matière pour que nous, entrepreneurs, ne restions pas dans le doute face à la stratégie que nous devons développer à l'avenir». La CNCI est du reste consciente du problème et prépare divers dossiers spécifiques sur des thèmes liés à l'Europe du commerce et de l'industrie.

On signalera encore que le conseiller d'Etat Pierre Dubois a apporté le salut des autorités et qu'un hommage a été rendu au ministre Gérard Bauer, nommé membre d'honneur. M. Bauer a par ailleurs présenté un exposé sur le pays de Neuchâtel et son économie. M.S.

Prêt personnel ORCA

Conseil compris

Le mieux: passez nous voir. Sinon, appelez ou envoyez-nous le coupon réponse.

Confidentiel

Faites-moi parvenir une offre pour un prêt personnel de Fr. _____
Je peux rembourser environ Fr. _____ par mois.
Nom _____ Prénom _____
Date de naissance _____ Profession _____
Rue _____ NPA/Localité _____
Banque ORCA
Av. Léopold-Robert 53a, 2300 La Chaux-de-Fonds. Tél. 039/23 80 90
Intérêt annuel selon le montant et la durée du crédit ainsi que la méthode de calcul: 13,5 - 16,9% y compris l'assurance solde de dette.
22-3252

Orca, c'est clair



CIP en collaboration avec l'EJPP

Réinsertion professionnelle des femmes dans le secteur commercial

Mesdames!

Vous souhaitez reprendre une activité professionnelle dans ce secteur ou réactualiser vos connaissances acquises antérieurement. Ce cours vous est destiné!

Lieu des cours: Centre interrégional de perfectionnement (CIP) à Tramelan.

Durée: 25 semaines, de septembre 1992 à mars 1993, soit 250 leçons. 10 leçons par semaine sous forme de 2 x 1/2 journée ou soirée.

Objectifs: adapter ses connaissances aux exigences actuelles du marché.

Niveau requis: CFC d'employée de commerce ou formation jugée équivalente.

Prix du cours: Fr. 500.- + env. Fr. 170.- de livres et de matériel.

Délai d'inscription: 15 juin 1992.

Attestation: une attestation CIP - EJPP sera remise à chaque participante à la fin du cours.

Renseignements, obtention du programme et inscriptions:

Centre interrégional de perfectionnement (CIP)

Ch. Miche, responsable de la formation

Les Lovières 13, 2720 Tramelan

Tél. 032 97 07 21 ou 032 97 09 70 ou

Ecole commerciale et professionnelle, J.-P. Donzé, directeur

Les Lovières 4, 2720 Tramelan, tél. 032 97 47 84.

06-12909-4/4x4

DIVERS



Le Palais de la Forme ?
c'est pour votre mieux-être

Piscine Réalisation, rénovation, service, accessoires et produits

Whirl-pool 5 modèles exposés en fonction

Saunas
Bains de vapeur
Solariums
Equipement de fitness

Visitez notre exposition Samedi sur rendez-vous

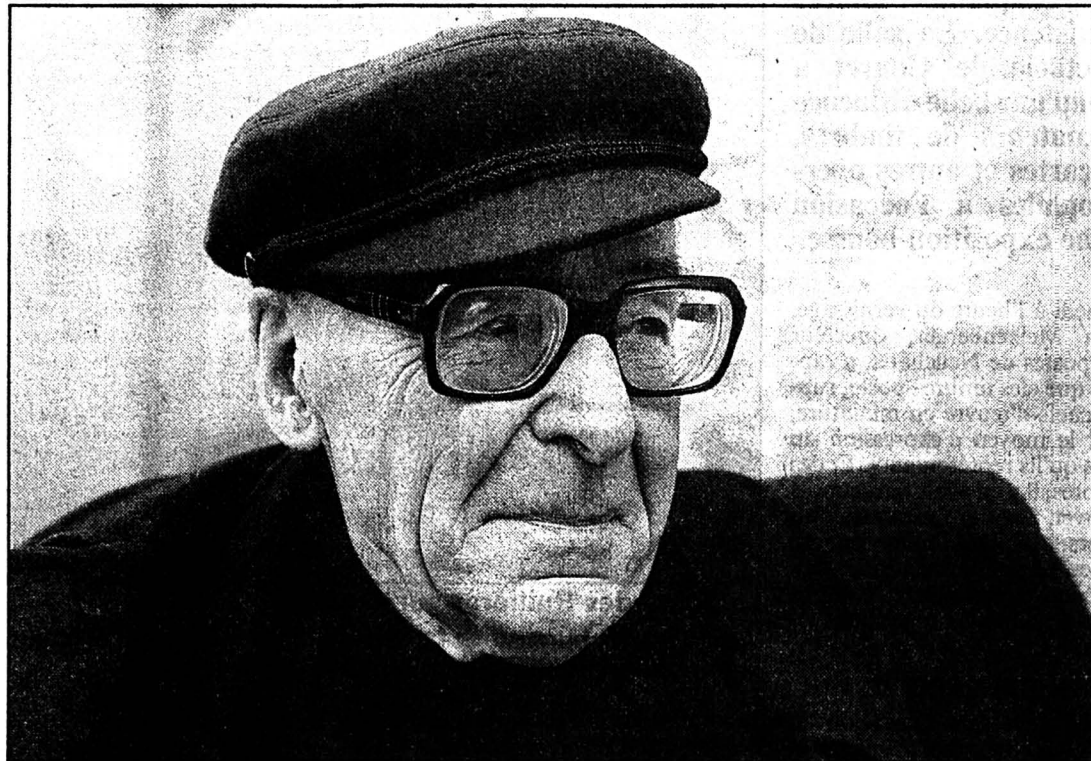
multipompes



2053 cornier
tel. 038-53 35 46
fax 038-53 35 57

Henri Guillemin: un demi-siècle d'existence neuchâteloise

La flamme incandescente de l'espérance



Henri Guillemin

Il affectionnait la casquette quand il était normalien, ce que son ami Mauriac trouvait, en plaisantant, un peu «voyou».

Le feu intérieur, la passion dévorante, mais aussi le phare qui éclaire le clair-obscur. Ce sont ces images qui viennent instantanément à l'esprit en parlant de l'historien et de l'essayiste Henri Guillemin. Une plume acérée et un art oratoire qui ne se sont tus qu'au tout dernier soir de sa vie, en gardant cette verdeur et cette soif inextinguible de connaître.

Henri Guillemin était un redoutable «homme de prétoire» au tribunal de l'Histoire. D'autant plus qu'il savait tenir tous les rôles. Il pouvait être le terrible avocat général pourfendant l'accusé (Voltaire) comme le défenseur ardent du banni (Dreyfus). En général, il perdait rarement la partie. Sa fougue et son talent lui assuraient la victoire. Non qu'il n'eût pas d'ennemis. Il s'était acquis de solides inimitiés, parce que c'était un homme dont l'engagement ne se mesurait pas.

D'ailleurs, ce sont ses écrits qui sont à l'origine de son «exil» helvétique. Il avait été traité de «gaulliste Guillemin» par la revue de Brasillach («Je suis partout») à propos de son livre... sur Rousseau, «L'Affaire infer-

nale». Interrogé, le recteur de l'Université de Bordeaux lui intime l'ordre: «C'est tout simple, Guillemin, vous foutez le camp!».

RÉFUGIÉ REMUANT

Il débarque donc à Neuchâtel en novembre 1942, ville où il passera tout le reste de sa vie, soit presque cinquante ans. Mais à

l'époque, la Suisse est encerclée par les forces de l'Axe et l'on se montre plus que prudent à l'Université neuchâteloise vis-à-vis de ce réfugié plutôt remuant. Bref, c'est à Genève qu'il laissera le souvenir d'un brillant professeur.

Heureusement, un cercle de proches amis va s'employer à lui organiser des conférences, genre

dans lequel il excellera, à la tribune comme sur les ondes. Le canton et la région bénéficieront donc de ses «causeries» exceptionnelles qui constituaient autant d'événements.

Les conférences de Guillemin tenaient du très grand art. Il fallait le voir à l'œuvre dans l'antique amphithéâtre du défunt Collège primaire de La Chau-

de-Fonds. Il s'asseyait à l'extrême angle du pupitre de l'estrader et empoignait son sujet, avec pour toutes notes un carton minuscule qu'il affectait de consulter, alors qu'il connaissait par cœur les dates inscrites. Il tenait en haleine son auditoire, finissant par un sonore «J'ai dit» et un geste d'adieu de la main. Les témoignages d'admiration le touchaient beaucoup, mais il les acceptait avec pudeur.

L'ACADÉMIE?

Henri Guillemin avait également été invité à parler de Lénine au Centre culturel de Saint-Imier. Son animateur d'alors, Jean-Claude Perrin, eut de passionnants entretiens lorsqu'il allait le chercher en voiture à Neuchâtel: «C'était un homme qui avait un profond amour de sa famille. Et qui au détour d'une phrase, se plaisait à dire qu'il ne siégeait pas à l'Académie à cause de son engagement.»

En fait, Guillemin n'avait cure des décorations qu'il n'a jamais sollicitées. Ce qui comptait, c'était son engagement «chrétien et républicain de gauche». Un choix qui se reflète dans ses livres et ses études.

Ses textes et ses propos nous restent heureusement, conservant toute leur saveur et leur fougue. Grâce à eux, Henri Guillemin va rester vivant dans nos esprits. Lisez notamment ses conversations de 1990 avec Jean Lacouture. C'est une façon d'espérance. Bl.N.

Rédaction de NEUCHÂTEL
Tél: 038/21 26 08
Fax: 038/21 38 34

Claudio PERSONENI

Anouk ORTLIEB
Tél: 038/41 35 15

Annette THORENS
Tél: 038/51 19 07

BRÈVE

Accident mortel sur la N1

Neuchâtelois tué

M. Christian Gerber, habitant Sauges et âgé de 27 ans, a perdu la vie dans un accident de la circulation hier en début d'après-midi sur la N1 non loin de Chavornay (VD). Pour une raison encore inconnue, il a perdu la maîtrise de son véhicule. Celui-ci est sorti de l'autoroute, a percuté le parapet d'un pont et a terminé sa course au bas d'un talus. Les quatre passagers du véhicule accidenté, blessés, ont été transportés à l'hôpital par ambulances ou par hélicoptère.

AGENDA

Neuchâtel

Face à face de l'AIESEC

Pour la 6e année, l'organisation étudiante AIESEC met sur pied sa journée «Face à face» qui aura lieu demain mercredi dans les locaux de l'Université. Cette manifestation, destinée à faciliter les premiers contacts entre les grandes entreprises suisses et les futurs licenciés de la faculté de droit et de sciences économiques, verra la participation de 13 grandes sociétés helvétiques durant toute la journée dès 8 h. (comm-cp)

Neuchâtel

Enfants prostitués

Bernard Boëton, de Terre des Hommes, donnera mercredi à 14 heures à la salle de conférences de l'École neuchâteloise de soins infirmiers psychiatriques, rue de Gibraltar 11, une conférence publique sur «La problématique des enfants prostitués et trafics d'enfants en tous genres». (comm)

Bus information du CSP

Le bus information du Centre social protestant sera stationné ce matin à Thielle-Wavre et cet après-midi à Lignières. Les rentiers AVS-AI peuvent notamment y demander des précisions sur les prestations complémentaires. (at)

Neuchâtel: surprenants constats à travers la statistique des élections communales

Qui a voté qui et comment?

Comment les reports de voix se sont-ils opérés? Quelle variation de la représentation féminine a-t-on enregistré? Qui a-t-on le plus biffé sur les listes? Après le vote du week-end dernier qui a vu la ville de Neuchâtel basculer à gauche, petit voyage au pays de la statistique électoraliste.

Les remarquables statistiques élaborées par le service informatique de la ville de Neuchâtel lors de ces élections permettent de dresser un portrait parfois surprenant de l'électorat neuchâtelois. Premier constat, on vote beaucoup moins «compact» à droite qu'à gauche: les électeurs libéraux ont modifié 53,6% des bulletins rentrés avec en-tête du parti, pour 39,4% chez les électeurs socialistes.

LA GAUCHE DISCIPLINÉE

Autre constat surprenant, la discipline de parti ou de parti «ami» est nettement moins forte à droite qu'à gauche. A en faire les frais? Les Jeunes libéraux (JLN). Sur les 32.431 suffrages attribués à travers les 791 bulletins à en-tête libérale dénombrés (complets, manuscrits ou modifiés), 28.685 suffrages sont allés au propre parti et 1704 aux amis radicaux. Par contre, les JLN ne reçoivent eux que 599 suffrages de la «manne libérale» alors que les socialistes en reçoivent 939! Constat encore plus marqué pour l'électorat radical cette fois: sur les 25.420 suffrages attribués à travers 620 bulletins à en-tête radicale, 23.071 sont allés au propre parti, 1128 aux amis libéraux et seulement 201 aux Jeunes libéraux soit nette-

ment moins que les socialistes (686) et même les «verts» (266)!

A l'inverse, dans l'électorat socialiste, la logique est respectée. Sur 901 bulletins rentrés à en-tête du parti, les socialistes récoltent 32.711 suffrages, «E+L» 1607, «Solidarités» 962, le prd 796, le pl-ppn 745 et les JLN 120.

LES PLUS BIFFÉS

Parmi les élus d'aujourd'hui présents aussi dans l'ancienne législature, certains noms ont été plus souvent biffés sur les bulletins de leur propre parti que d'autres. La palme revient

ici au conseiller communal Blaise Dupont, sorti au 5e rang des élus du parti à la rose, dont le nom a été tracé sur 23,64% des listes socialistes. A l'inverse le candidat le plus «populaire» au sein de son propre électorat est le conseiller communal Didier Burkhalter (1er rang) avec seulement 6,83% de biffures.

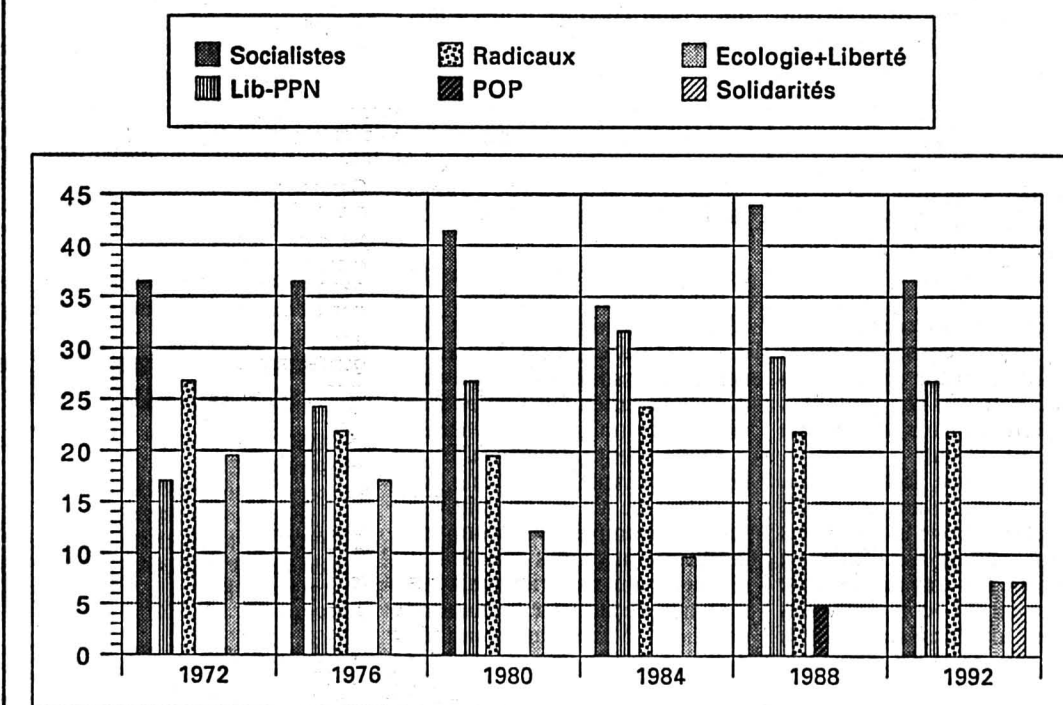
RENFORTS FÉMININS

Le souverain neuchâtelois n'a, semble-t-il, pas fait preuve de «discrimination» sexiste dans l'urne: il a élu 40% (28) des candidats masculins se présentant

(71), pour 50% (13) des candidates qui étaient au nombre de 26.

Ainsi, la proportion d'élus au sein du législatif est passée de 26,8% à 31,7%. Une proportion qui montera même à 34,1% avec l'arrivée des «viennent ensuite» après la nomination des conseillers communaux. Le parti comptant le plus d'élus? Celui des socialistes qui comptera 9 femmes pour 6 hommes, soit 60%, après l'élection des conseillers communaux. Chez les radicaux - 9 élus - cette proportion est de 11,1% contre 18,18% pour les libéraux (11). C. P.

Evolution des sièges en % des partis de 1972 à 1992



Canton de Neuchâtel

Echange avec les Pays-Bas

A la veille de l'ouverture du grand marché européen, un groupement d'intérêts touristiques et économiques du canton de Neuchâtel organise, pour ce mois de mai, un échange entre une région centrale des Pays-Bas et le canton.

Cet échange a pour but de faire connaître le canton de Neuchâtel sous ses aspects les plus divers: économique, industriel, technologique, culturel et touristique. Cette action d'ouverture a reçu le soutien de l'Etat de Neuchâtel et l'appui des ambassades, tant de Suisse à La Haye que des Pays-Bas à Berne.

La délégation néerlandaise, composée d'une bonne trentaine de personnes, sera reçue du vendredi 8 mai au 12 mai. Le programme prévoit un tour d'horizon économique et industriel du canton ainsi que des activités culturelles et touristiques.

Les hôtes néerlandais visiteront ainsi plusieurs musées neuchâtelois tels le Musée international d'horlogerie de La Chaux-de-Fonds, le Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel et le Papiliorama de Marin. Le dimanche 10 mai, la délégation participera au culte donné à la collégiale suivi d'un concert d'orgue de T. den Breejen, bourgmestre de Zederik et Lexmond. La visite de la délégation neuchâteloise aux Pays-Bas est prévue pour cet été. (comm-cp)

SERVICES

● PHARMACIE D'OFFICE
Bornand, rue St-Maurice, jusqu'à 20 h. Ensuite ☎ 25 10 17.

Val-de-Travers: 50e anniversaire de la Société philatélique

Chefs-d'œuvre en miniature

Ce week-end, la Société philatélique du Val-de-Travers (SPVT) fêtait ses cinquante années d'existence. La salle de spectacle de Couvet a connu une belle affluence d'amateurs de timbres, de cartes et autres operculophiles à l'occasion d'une exposition-bourse.

Samedi à l'heure du vernissage, Jean Meixenberger, directeur des postes de Neuchâtel, a rappelé que «des timbres-poste, subtils chefs-d'œuvre en miniature, sont le moyen d'expression du pays qu'ils représentent». Et des timbres, il y en avait beaucoup à Couvet. Sur des thèmes les plus divers: ONU, faune, sports, Alpes, vie rurale, aviation, automobiles, bateaux, cantons suisses... Un vrai régal pour les yeux.

PLAQUETTE ÉDITÉE
La SPVT a saisi l'occasion du 50e pour éditer une plaquette de 80 pages. L'ouvrage - écrit par Eric-André Klausner avec la col-



La poste des Ruillères sur Couvet.

Virgile Perrin, buraliste et facteur de 1906 à 1928, a parcouru près de cinq fois le tour de la terre pour assurer la distribution du courrier! (sp)

laboration de la SPVT, de la direction du IVe arrondissement postal, de la DTN, de la Bibliothèque de la direction générale

des PTT et du Musée suisse des PTT - retrace les grandes étapes de la Société philatélique du Val-de-Travers depuis sa fondation

le 1er octobre 1942. Et l'histoire des postes, télégraphes et téléphones dans le district.

On y apprend également tout

sur les 26 offices postaux qui ont existé ou sont toujours en fonction dans le district. Le véritable démarrage des postes au Vallon date du début du XIXe siècle. A l'époque, la régie cantonale est remise aux Môtisans Jeanrenaud et neufs offices de village sont alors ouverts, les six premiers en 1807 à Môtiers, Couvet, Travers, Fleurier, Saint-Sulpice et Les Verrières.

La plaquette évoque aussi la saga des diligences: en 1807 déjà, trois courses hebdomadaires reliaient Neuchâtel à Pontarlier. Les personnalités qui influencèrent le devenir de la poste ne sont pas oubliées. Ainsi le Covasson Eugène Borel (1835-1892), conseiller fédéral, fut un des promoteurs de l'Union postale universelle et son premier directeur.

Quant au télégraphe, le premier bureau du district est opérationnel à Môtiers le 5 juin 1853, soit moins de 10 ans après l'invention de Samuel Morse. Le téléphone fit, lui, son apparition le 28 juillet 1887 - central de Couvet - alors que le premier central du monde est inauguré en 1878. Une rapidité toute à l'honneur du Val-de-Travers. (mdc)

BRÈVES

Gorges du Seyon Perte de maîtrise

Un automobiliste d'Enney, M. P. O., circulait, dimanche à 23 h 10, dans les gorges du Seyon de Neuchâtel à Valangin. A l'entrée du pont Noir, il a perdu la maîtrise de son véhicule qui a heurté de plein fouet une glissière de sécurité. Blessé, le conducteur a été transporté par la Rega à l'Hôpital de l'île à Berne.

Môtiers

«Sous-off» honorés

Lors de la 129e assemblée des délégués des sous-officiers de l'Association suisse, tenue dernièrement à la Lenk, l'adjutant Albert Steck - président de la section du Val-de-Travers - s'est vu remettre le diplôme de mérite pour plus de dix ans de dévouement. Quant à la section valloisienne, elle a reçu le «Challenge général Guisan» pour avoir terminé première sur 130 au concours de section. (Imp-lr)

Travers

Roumains en visite

Des éducateurs roumains d'un foyer pour orphelins de Sintana séjourneront quelques jours, dès aujourd'hui, à la Fondation Carrefour à Travers. Rappelons que l'institution traversine est jumelée depuis l'an dernier avec son homologue de Roumanie. (mdc)

AGENDA

Môtiers

Les habits neufs...

La troisième représentation du spectacle «Les habits neufs de l'empereur», joué par un groupe d'enfants du Val-de-Travers, aura lieu mercredi à 17 h à la Maison des Mascarets à Môtiers. La quatrième et dernière séance est prévue samedi. (mdc)

Théâtre à Fontainemelon

Feu vert pour le Festival

En ouverture du 15e Festival de théâtre d'amateurs, le Groupe théâtral de La Côtère présente «Si jamais je te pince...!», une pièce d'Eugène Labiche, adaptée au goût du jour par les soins du metteur en scène Yves Bourquin. A 20 h 15, à la salle de spectacles de Fontainemelon. (se)

«Communes» au Val-de-Travers

Changements de majorité

Les élections communales au Val-de-Travers ont modifié la majorité dans quelques localités. Ce qui ne manquera pas d'influencer la composition des exécutifs, à Couvet, Noiraigue, Saint-Sulpice, Môtiers, Travers et Fleurier.

Couvet ayant passé aux mains des «forces du progrès», les socialistes enverront trois personnes à l'exécutif, contre deux actuellement - Claude Jeanneret

et Pierre-Alain Rumley, qui font les meilleurs scores de la localité. On annonce une femme pour leur tenir compagnie. Les partis radical et libéral auront chacun un membre.

A Noiraigue, les radicaux ont perdu la majorité. Leurs trois conseillers communaux étaient en lice et, en fonction de leur nombre de voix, la légitimité voudrait que Muriel Bovay et Eric Demarchi conservent leur

poste. Bernard Hamel en ferait les frais. Quant au groupement néraoui, il devra trouver un ou une papable pour accompagner Mme Beljean Piteira et M. Buschini.

La situation va se modifier également à Saint-Sulpice. Autrefois majoritaires, les socialistes conserveront deux de leur trois mandats. La droite - apparentée au Groupe Jeunesse et Avenir (2 élus) - occupera deux sièges et les nouveaux venus du

Groupement de la Chaîne enverront certainement une personne.

Au chef-lieu, la déconfiture du gol - qui passe de six à trois élus au législatif - fera perdre au moins un mandat à l'exécutif. Une situation qui profitera au Parti radical devenu la plus grande formation politique de Môtiers.

A Travers, l'accession à l'exécutif est très ouverte, les trois partis obtenant un nombre sen-

siblement égal de voix (9 élus libéraux et 8 pour les radicaux et l'Entente). Les «rouges» occupant actuellement deux sièges, ils pourraient en perdre un au profit du Parti libéral.

Enfin à Fleurier, les socialistes feront les frais de leur mauvais résultat (-4 sièges) et devront laisser un fauteuil de conseiller communal à la droite. Le nom du libéral Bernard Cousin revient avec insistance dans les discussions. (mdc)

Boudevilliers: dernier Conseil général de la législature

Léger bénéfice pour les comptes 91

Sans susciter beaucoup de questions, le Conseil général de Boudevilliers a accepté les comptes 91, qui accusent un bénéfice net de 5600 fr après attribution supplémentaire de 75.000 fr au réseau des routes communales. L'amélioration par rapport au budget est de 78.000 fr puisqu'il prévoyait un léger bénéfice de 3000 fr.

Le législatif a ensuite adopté un arrêté modifiant trois articles - en relation avec le droit de cité - du règlement général de la commune afin de l'adapter à la législation cantonale.

Un crédit de 36.000 fr, à titre de contribution communale aux frais de construction du télé-réseau vidéo à Malvilliers et de participation à l'achat d'antenne parabolique par les propriétaires de maisons isolées, a été accepté. Mais après une longue discussion au cours de laquelle plusieurs conseillers généraux ont exprimé leurs réticences à octroyer ce montant à fonds perdu et leurs craintes de créer un précédent.

Dans la foulée, le législatif a adopté, à l'unanimité, un crédit de 126.000 fr pour la mise sous terre du réseau électrique de Malvilliers. Les travaux de génie civil se feront conjointement avec ceux du télé-réseau. Après la mise sous terre de ce secteur, seules deux têtes de lignes subsisteront en réseau aérien, les Vernes et le Chillou.

En fin de séance, Claudine Béguin, conseillère communale, a adressé de chaleureux remerciements à Jean Montandon, président de commune qui se retire après 30 ans d'activité au sein des autorités communales, soit 6 ans au législatif et 24 à l'exécutif, ce qui représente quelques 1100 séances! Claudine Béguin a également remercié Pierre-Joël Jost et Eric Tanner, deux conseillers communaux qui jettent l'éponge après 4 ans d'activité. (jm)

Cernier

Troc toujours

Le premier troc de printemps de la Paternelle du Val-de-Ruz s'est déroulé samedi dernier à Cernier. Par cette action, la Paternelle, une association d'aide aux orphelins, entendait rendre service à la population en général.

Malgré l'enthousiasme d'Eveline Bachmann, présidente, ce premier troc n'a pas rencontré le succès escompté. Beaucoup de familles sont venues dans le but d'acheter du matériel mais furent très déçues par le manque de choix. Mme Bachmann ne désarme pas pour autant. Une deuxième édition verra le jour sous une formule un peu différente au printemps 1993. (ha)

Les Geneveys-sur-Coffrane: une couleur en moins pour un village radical

Retour à la case départ

Aux Geneveys-sur-Coffrane, face à la disparition du Groupement des intérêts communaux (GIC), les électeurs ont «radicalement» réagi. Fin d'une dissidence du Parti radical et retour à la case départ.

Le GIC est entré sur la scène politique des Geneveys-sur-Coffrane en 1968, né «d'une scission au sein du Parti radical», explique Maurice Girardin, un militant de la première heure. De la dernière aussi: 28 ans de politique active, dont 4 passés au législatif sous les couleurs radicales, puis 15 sous la bannière du GIC dont il fut le représentant au Conseil communal pendant 9 ans.

«En 1968, on avait droit à deux conseillers communaux, on ne nous en a accordé qu'un. Les contacts avec les autres partis étaient très difficiles pendant

la première législature», raconte-t-il. Ensuite? Les choses se sont arrangées. Le GIC a toujours eu droit à un siège à l'exécutif et, jusqu'à cette année, il comptait entre 6 et 8 conseillers généraux. Surtout recrutés au sein de l'entreprise Esco, tandis que le Parti radical mobilise plutôt du côté de chez Bernasconi.

ABANDON

Cette année le frère dissident n'a pu former une liste de candidats et a dû abandonner la course.

Le GIC aurait-il donné un mot d'ordre? «Absolument pas. Nous avons simplement demandé à nos sympathisants de penser à nos deux candidats qui se présentaient sur d'autres listes». Toujours est-il que, ce week-end, ce fut un raz-de-marée radical dans le village. Le parti devient majoritaire au sein du législatif avec 15 sièges, soit 7 de plus: il avale les six du GIC et,

au passage, en vole un aux socialistes.

ÉQUILIBRE PERDU

Retour en arrière? «Oui. Je le regrette car nous avions apporté un certain équilibre dans les forces politiques du village, équilibre aujourd'hui perdu au vu de la nouvelle hégémonie du Parti radical. C'est comme s'il ne s'était rien passé», déplore M. Girardin.

Repartira-t-on à l'attaque? «Le GIC est en veuilleuse. On verra bien si on trouve des forces dans quatre ans».

En attendant, le Parti radical a eu le ventre plus petit que les yeux: 13 élus ne suffisent pas à satisfaire l'appétit des électeurs. On repartira à la pêche pour trouver deux volontaires. Et la pêche devrait être bonne, assure Claude Martignier, conseiller communal radical. (se)

VAL-DE-RUZ

- SERVICE DE GARDE PHARMACIE en cas d'urgence ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24 24 24.
- HÔPITAL ET MATERNITÉ Landeyeux: ☎ 53 34 44.
- AMBULANCE ☎ 117.

VAL-DE-TRAVERS

- AMBULANCE ☎ 117.

COUVET

- HÔPITAL maternité et urgences: ☎ 63 25 25.

AVIS URGENT

LE LOUVERAIN
Les Geneveys-sur-Coffrane
LA CONFÉRENCE, prévue
demain mercredi 6 mai, de
NAFEZ ASSAILLY
EST RENVOYÉE
en raison de maladie
du conférencier 28-1274

Grand Conseil bernois: le (tout) début du débat sur la nouvelle Constitution

En l'absence de Dieu...

Le Parlement bernois a commencé hier la première lecture du projet de nouvelle Constitution cantonale. Premier point d'achoppement – où pour une fois on ne retrouvait pas le traditionnel cli-vage gauche-droite – le préambule... udc en tête, une forte minorité souhaitait que Dieu soit nommément mentionné dans cette introduction. La liberté de pensée aura prévalu.

nois se donne la Constitution suivante): le préambule de la nouvelle Constitution, tel que proposé par la commission et le gouvernement et tel qu'accepté donc hier par 90 députés contre 63.

AGRARIENS DÉÇUS

«Dans un canton où quelque 90% des citoyens se réclament du christianisme, on peut attendre que la Constitution fasse nommément référence à Dieu»: l'avis du pdc prévôtois Hubert Frainier traduisait les convictions des évangélistes bien sûr, mais également de l'immense majorité des agrariens et de l'udf.

A l'inverse, le gouvernement, la commission, la grande majorité des radicaux, la Liste libre et les écologistes se ralliaient à l'avis exprimé par la socialiste Dori Schaer au nom de son parti: «Le préambule est censé transcrire l'esprit d'une époque; or l'époque présente est celle d'une société multireligieuse, où de plus en plus de gens admet-

tent que leur foi ne soit pas la seule sanctifiable.» Et de souligner qu'un préambule doit être valable pour le plus grand nombre possible, en évitant que certains groupes de Bernois ne se sentent exclus dès les premières lignes de la Constitution cantonale.

Samuel Schried, président de la Commission de révision, affirmait de surcroît «dangereux que la légitimation de l'Etat puisse être considérée comme augmentée par la mention de Dieu».

En fin de compte, toutes les propositions de modifications – l'Alliance verte et sociale souhaitait que la protection de la nature soit plus précisément mentionnée – ont été repoussées, la majorité du Parlement (ps en bloc, prd en grande majorité, ll, avs) plébiscitant la version ci-dessus.

Signalons, au passage, que la Constitution actuelle, qui date de 1893, ne fait pas mention de Dieu, ni même de création d'ailleurs. (de)



Grand Conseil bernois

Au nom de la députation francophone, le socialiste imérien Francis Daetwyler a souligné l'importance, pour le canton, de demeurer le plus proche possible des Suisses romands. (Impar-Galley)

Rédaction
du JURA BERNOIS
Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07

Dominique EGLER

BRÈVES

Grand Conseil

Trois nouveaux visages

En préambule à la session, le Grand Conseil bernois a procédé hier à l'assermentation de trois nouveaux députés, à savoir Suzanne Albrecht (Jeune Berne - Liste libre), Michaël Kaufmann (ps) et Urs Sterchi (udc). (de)

Parlement

Sur vidéo

Les débats, que consacre actuellement le Parlement bernois au projet de nouvelle Constitution cantonale, sont intégralement enregistrés sur bande vidéo. Ces enregistrements sont destinés aux archives cantonales. (de)

Tour de Romandie

Sprint à Villeret

Le Tour de Romandie cycliste traversera la localité de Villeret, demain mercredi en début d'après-midi. Et en réponse à l'appel lancé par les organisateurs, le Conseil municipal a décidé d'offrir une prime de 500 francs au coureur qui franchira le premier une ligne tracée à la hauteur de la place du village. Ce sprint volant assurera sans aucun doute un spectacle intéressant à travers la localité. Selon le programme prévu, la caravane devrait atteindre Villeret entre 13 h 30 et 13 45. (mw)

AGENDA

Tramelan

Ramassage de papier

Les élèves des écoles primaires de Tramelan et des Reussilles effectuent aujourd'hui mardi dès 8 h un ramassage de papier. Il est demandé à chacun de préparer le papier bien ficelé afin d'assurer un bon déroulement de cette opération. (comm-vu)

Tramelan

Jean-Jacques Devaux à La Marelle

Jean-Jacques Devaud, qui fut l'une des vedettes de «La classe», sera ce soir à Tramelan. Il se produira à 20 h 30 à La Marelle. Les amateurs de spectacles humoristiques seront sans doute nombreux à ne pas rater ce rendez-vous. (vu)

Roland Matti candidat au Conseil de la FJB

La rumeur qui courait depuis quelques jours est devenue officielle hier: le député radical neuvevillois Roland Matti est candidat au Conseil de la Fédération des communes du Jura bernois.

Le groupe radical, présidé par Henri Pingeon, le présente

effectivement pour succéder à Marie-Ange Zellweger, de La Neuveville également, au sein de cet exécutif.

Rappelons que l'assemblée constitutive de la FJB, pour les deux années qu'il lui reste à fonctionner, se tiendra le 20 mai prochain à Péry. (de)

Services de défense à Tramelan

Former pour sauver



Le major Wiessmann, cdt du cours, inspectant les sapeurs qui, sous la responsabilité du cap. P. A. Voumard s'instruisent à l'emploi de la corde. (vu)

Assurer l'efficacité avec du personnel formé, telle est la devise des Services de défense du canton de Berne, lesquels, par l'intermédiaire de l'AIB, proposent différents cours de formation. Sous la responsabilité du major Bertrand Wiesmann d'Orvin, deux cours de porte-lance viennent de se terminer avec succès à Tramelan.

Ces cours ont réuni des participants de toute la région francophone du canton de Berne. C'est grâce aux excellentes relations existant entre les autorités, le Service de défense local, dirigé par P. A. Voumard, que ces cours ont pu se dérouler à Tramelan.

Vu le grand nombre d'inscrits (plus de 120 sapeurs), deux cours ont été organisés. Comme chaque commune doit disposer d'un effectif minimum de spécialistes tels que électriciens, machinistes, porte-lance, on comprend aisément l'importance que revêtent de tels cours.

Un vaste programme de travail a été proposé aux participants par le major Wiesmann.

En plus du rapport de l'état-major du cours, des travaux administratifs, du service du parc etc, les participants se sont retrouvés sur les bancs de l'école pour l'instruction théorique. L'instruction pratique a concerné par exemple l'emploi des cordes, le sauvetage de personnes, les premiers secours, la position du porte-lance et le comportement à avoir dans la fumée et la chaleur.

Le major Bertrand Wiesmann a pu compter sur un état-major compétent. Pour le second, il avait fait appel aux personnes suivantes: cap Claude Mathey, Vauffelin, remplaçant du commandant; cap Pierre Lehmann, Saint-Imier, adjudant; des capitaines instructeurs suivants: J. P. Bassin, Sonceboz; N. Buraglio, Péry; P. Lehmann, Saint-Imier; R. Meier, Tavannes; P. A. Voumard, Tramelan; D. Müller, Saint-Imier, Ph. Vallotton, Saint-Imier. Matériel: It W. Wyss, Tramelan; maison de feu: A. Ducommun, Tramelan; médecin du cours: Dr P. Graden Tramelan. (vu)

L'Europe passe aussi par la Romandie...

Autre débat intéressant, celui qui a vu la proposition d'un démocrate suisse (ex-An) et d'un udf se faire balayer, alors même que leurs auteurs demandaient au canton de balayer devant sa porte. Les amendements en questions demandaient que soit supprimée, à l'article 2, la phrase «le canton de Berne se considère comme un lien entre la Suisse romande et la Suisse alémanique».

M. Brodmann (ds) – qui avait pourtant souhaité, dans le débat d'entrée en matière, que le canton privilégie les relations intérieures avec sa minorités romande... – lui demandait cette fois de balayer devant sa porte. Tout comme M. Külling (udf), il est amateur de repli plus que d'ouverture.

Au nom de la députation francophone, l'imérien Francis Daetwyler (ps) ne manquait pas d'intervenir en soulignant que le canton de Berne doit assumer les conséquences de son bilinguisme, qui constitue d'ailleurs un atout. «Pour remplir complètement son rôle, Berne doit entretenir des relations étroites avec les cantons romands. Et comme

nous sommes tous portés à privilégier les échanges avec les gens parlant la même langue, il n'est pas inutile de mentionner cette nécessité dans la Constitution.»

Un avis que partage entièrement le conseiller d'Etat et directeur de la justice, Mario Annoni: «Les cantons romands, qui craignent une concentration des pouvoirs dans le «Triangle d'or», savent bien que celui de Berne, qui est le mieux à même de les comprendre, est également le seul à pouvoir s'y opposer.» Et le conseiller d'Etat d'affirmer qu'il est grand temps d'ancrer dans la Constitution ce rôle important dévolu à l'Etat de Berne.

A l'immense majorité des députés restants – il était plus de 18 h... – le Grand Conseil a donc plébiscité la version gouvernementale de l'article 2, alinéa 2, à savoir que le canton de Berne «coopère avec la Confédération et les autres cantons et se considère comme un lien entre la Suisse romande et la Suisse alémanique». (de)

PUBLICITÉ

Oui à la recherche médicale suisse.

En Suisse.

Votez oui le 17 mai 1992
au contre-projet sur la recherche
en génétique.



COMITE ROMAND POUR LA RECHERCHE ET L'ETHIQUE - RESP. : H. HOFFMANN - CP 101 - 1211 GENEVE 3

Radiographie à travers le Jura pastoral

Les vocations féminines tarissent

Dans le Jura historique, on dénombre actuellement 157 sœurs réparties dans 23 communautés. Mais la moyenne d'âge de ces religieuses est de 66 ans! A l'évidence, les vocations féminines tarissent dans le Jura. Présidente de cette association, Sœur Françoise-Romaine, à la veille de la journée des vocations, analyse cette situation et tente d'apporter une réponse.

Interrogée par Michèle Fringeli du SIC (Information catholique), Sœur Françoise-Romaine, membre de l'équipe pastorale de Moutier, relève que le Jura pastoral compte 14 congrégations religieuses réparties dans 23 communautés. La moyenne d'âge des 157 sœurs jurassiennes est élevée puisqu'elle dépasse 66 ans.

La plus jeune d'entre elles - Sœur Ursula Dörfliger de Por-

rentruy - n'a pas 30 ans alors que la doyenne - Sœur Véréne Bron - âgée de plus de 90 ans, est actuellement au Home la Promenade de Delémont. Toutes ces congrégations sont apostoliques (envoyées en mission dans le monde) sauf les 14 sœurs du Carmel de Develier qui sont de l'ordre contemplatif. Les activités paroissiales, la catéchèse, la visite et les soins aux malades ainsi que l'accompagnement des mourants forment le gros de leurs activités.

SEURS ENSEIGNANTES

Mais il ne faut pas oublier les sœurs enseignantes qui tiennent des pensionnats comme la Maison Chappuis à Soyhières, Saint-Paul à Porrentruy ou encore les Ursulines dans la même cité. Il y a encore quelques classes enfantines qui sont tenues par des religieuses comme à Boncourt, Tavannes, Soyhières et Fontenais.

Dans des activités plus diverses, Sœur Claire-Marie Jeannot, dont on connaît l'engagement pour les réfugiés, s'occupe de SOS-Asile Jura tandis que Sœur Prisca tient la crèche de Delémont. A Bienne, deux

sœurs de Foucault travaillent l'une en fabrique, l'autre dans un kiosque. D'autres religieuses s'occupent aussi de l'accueil au Centre Saint-François à Delémont, à la maison Saint-Bernard à Lucelle ou au Foyer de Saint-Ursanne.

VIEILLISSEMENT INQUIÉTANT?

A la question du vieillissement des religieuses et à leur raréfaction, Sœur Françoise-Romaine répond ainsi: «La manière de vivre de nos congrégations ne répond plus aux besoins des jeunes. La famille, la société, les divers milieux ne sont plus interpellants face à la vocation. Il y a moins de références. Pour les jeunes, cela devient difficile d'entendre l'appel de Dieu. Je suis pourtant sûre que le Seigneur appelle encore... Preuves en sont les autres formes de vie religieuse qui naissent et qui s'ouvrent à des prêtres, à des couples...».

Et d'ajouter: «Ont du succès aujourd'hui les couvents de contemplatives... et les congrégations à l'image de Mère Thérèse qui répondent directement aux besoins des gens...»

Mgo

Rédaction du JURA

Tél: 039/51 20 51
Fax: 039/51 24 85

Michel GOGNIAT

BRÈVES

Adolescent disparu Retrouvé à Bâle

Nous annonçons jeudi dernier la disparition de Serhat Efelti, un adolescent kurde de 14 ans qui avait disparu de son domicile de Choindex depuis le lundi 27 avril. Ce jeune homme a été retrouvé sain et sauf par la police bâloise.

Saignelégier Foire de mai

«En mai, fais ce qu'il te plaît» dit le proverbe. A Saignelégier, les forains ont fait plutôt ce qu'ils ont pu. Encerclés par un brouillard glacial, 42 d'entre eux ont déployé hier leur stand lors de la foire de mai. Les dix autres, qui s'étaient annoncés, ont renoncé au déplacement. Autant dire que les badauds ne se sont pas jetés sur les plantons exposés... en attendant le soleil de juin.

Journée de l'Europe Jura solidaire

Le 5 mai est la journée de l'Europe. Cette date marque en effet le 43e anniversaire de la création du Conseil de l'Europe auquel la Suisse a adhéré en 1963. Elle est devenue au fil du temps le symbole de la construction européenne. L'Exécutif jurassien profite donc de cette journée pour réitérer son soutien à l'EEE ainsi qu'au développement d'une politique suisse d'intégration à l'Europe. (mgo)

Conseil de l'Europe Jurassien vice-président

L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a constitué son nouveau bureau formé d'un président et de 14 vice-présidents. Le député jurassien au Conseil des Etats M. Michel Flückiger, radical, a été élu à l'une de ces vice-présidences. Jeudi prochain, Michel Flückiger occupera d'ailleurs le fauteuil présidentiel lors des débats consacrés à la réadaptation des handicapés et à l'environnement. (vg)

BRAVO À

Gilles Braichet de Saignelégier...

... qui, à 32 ans, vient de se voir nommé par le Département de justice, de la santé et des affaires sociales du canton du Jura maître ramoneur pour l'arrondissement 3, soit la commune de Porrentruy. (mgo)

Delémont

Horizons Rock: un succès

L'édition 1992 d'Horizons Rock festival à Delémont s'est achevée avec la projection, en première suisse, du film de Tom di Cillo: «Johnny Suede», Léopard d'or au dernier festival de Locarno.

Auparavant et pendant dix jours, plus de 2500 personnes ont musardé entre rap et photo, entre rock et cinéma. Points d'orgue de cette manifestation, les concerts de MC Solaar et de Pigalle les vendredi et samedi 1er et 2 mai. Le premier a démontré que le rap est plus qu'un simple mouvement de mode à prendre à la légère tandis que Pigalle, avec leur folk-rock mûr, ont comblé un public tout acquis à leur cause. (sp)

SERVICES

SAIGNELÉGIER

- PHARMACIE DES FRANCHES-MONTAGNES
☎ 51 12 03.
- HÔPITAL maternité: ☎ 51 13 01.
- AMBULANCE
☎ 51 22 44.
- MÉDECINS
Dr Boegli, ☎ 51 22 88.
Dr Bloudanis, ☎ 51 12 84.
Dr Meyrat, ☎ 51 22 33.

LE NOIRMONT

- MÉDECINS
Dr Baumeler, ☎ 53 11 65.
Dr Bosson, ☎ 53 15 15.

LES BREULEUX

- MÉDECIN
Dr Tettamanti, ☎ 54 17 54.

L'AMICALE DES CONTEMPORAINS 1921

a le pénible devoir
de faire part du décès de

Monsieur Francis JOLY

membre de l'amicale.

Elle gardera de lui
un excellent souvenir.

132-505378

Très sensibles aux nombreux témoignages de sympathie reçus lors du départ de

MONSIEUR ARMAND GUYOT

nous exprimons nos sentiments de profonde gratitude à toutes les personnes qui ont pris part à notre peine par les présences, les messages, les dons ou les envois de fleurs.

MADAME CHARLYSE GUYOT,
CÉDRIC GUYOT,
LES FAMILLES MEYER, KOHLER ET ALLIÉES.

La famille de

MONSIEUR ALBINO TAMBURINI

profondément émue par les marques d'affection et de sympathie qui lui ont été témoignées pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée sa reconnaissance et ses sincères remerciements.

Les présences, les messages ou les envois de fleurs lui ont été un précieux réconfort.

Très touchée par l'hommage rendu à

MONSIEUR ANDRÉ BOURQUIN

sa famille exprime sa profonde reconnaissance à toutes les personnes qui ont pris part à son deuil, lui apportant le réconfort de leur amitié et de leur sympathie.

Les présences, les messages, les dons ou les envois de fleurs lui ont été un précieux réconfort.

Très sensible aux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

MADAME FRIEDY LANFRANCHI

sa famille remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve et les prie de croire à sa profonde reconnaissance.

NEUCHÂTEL, mai 1992.

Aucun de ceux que j'aime n'est mort.
Georges Brassens

Votre présence, la force de la pensée et des mots, vos messages de sympathie, vos envois de fleurs et vos dons, source de moments d'intense émotion et preuves inestimables d'amitié, ont été un précieux réconfort pour la famille de

MONSIEUR ANDRÉ GYGLI

affligée dans sa douloureuse séparation.

Elle vous remercie très sincèrement et prie toutes les personnes qui ont entouré M. Gygli durant sa longue maladie, de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

LA FAMILLE

LA CHAUX-DE-FONDS, avril 1992.

Vague de cambriolages dans le canton

Toute une série de cambriolages se sont produits le week-end dernier dans le Jura. Alors qu'une résidence secondaire était visitée du côté des Barrières, d'autres vols ont été commis du côté de Porrentruy, Bassecourt et Epauvillers.

Charles Juillard, le tout nouveau patron de la sûreté jurassienne (il vient de remplacer James Riat à ce poste) a du boulot plein les bras. Voilà quinze jours que les cambrioleurs lui donnent du fil à retordre. C'était alors plusieurs bureaux d'assurance de la capitale jurassienne qui avaient été visités, sans grand profit il est vrai.

MILLÈSIME TESTÉ!

Cette fin de semaine, toute une série de cambriolages ont de nouveau été perpétrés à travers le Jura. En Ajoie, les malfrats ont visité un garage à Courte-

doux et un autre à Porrentruy. Visiblement, ils recherchaient de l'argent. Faute de mieux, ils sont repartis du garage bruntrutain avec quelques pneus sous les bras. Du côté de Bassecourt, un voleur a été pris en flagrant délit et arrêté. Il s'agit d'un homme démuné qui cherchait plutôt à s'approvisionner. Un autre vol a été perpétré à Epauvillers dans le Clos-du-Doubs.

Enfin, des voleurs ont pénétrés ce week-end dans une résidence secondaire des Barrières près du Noirmont. La porte a été forcée. Après avoir fouillé les lieux, commis divers dégâts, ces cambrioleurs sont tombés sur la cave. Ils en ont profité pour tester quelques millésimes et emporter le solde avec eux. Ils ont également volé une chaîne stéréo et un VTT...

Mgo

†

Un soir il n'y eut plus de lumière
et dans le cœur naquit le souvenir.

Madame Marcelle Joly-Monnerat:

Françoise et Jean-Pierre Vuillemez-Joly et leurs fils,
Samuel, Rémy et Valentin,
Le Cerneux-Péquignot;

Monsieur et Madame Pierre Joly-Girardin, à Auvernier,
leurs enfants et petits-enfants;

Monsieur Abel Joly, à Onex, et son fils;

Monsieur Paul Joly, ses enfants et petits-enfants,

ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde
douleur de faire part du décès de

Monsieur Francis JOLY

leur cher et bien-aimé époux, papa, beau-papa, grand-papa,
frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami enlevé à leur
tendre affection jeudi, dans sa 71e année, après une courte
maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 30 avril 1992.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: Croix-Fédérale 44.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE
PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

Vivre pleinement avec tous ceux qui sont présents;
les autres font partie de l'essence de nous-mêmes;
à travers eux nous continuons notre chemin.

Pierre-André, Huguette, Sandrine, Valérie Gafner,
à Châbles;

Marianne Gafner, à Bevaix;

Sœur Laure Gafner, à Saint-Loup,

Madame Yvonne Porret, son amie, au Locle,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de
faire part du décès de

Madame Marguerite HADORN née REFFO

enlevée à leur tendre affection le 3 mai 1992, dans sa
83e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 3 mai 1992.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire mercredi 6 mai,
à 16 heures.

La défunte repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Marianne Gafner
A.-Ribeaux 9
2022 Bevaix.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DU HOME MÉDICALISÉ DE LA SOMBAILLE

ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur François BODA

mari de Mme Antonia Boda, employée du Home.

132-12280

Que ton repos soit doux comme
ton cœur fut bon cher époux, papa,
grand-papa et arrière-grand-papa.

Madame Blanche Montandon-Jacot:

Madame et Monsieur Michel Baume-Montandon,
Monsieur Christian Baume, à Zurich,
Madame et Monsieur Eric Stoppey-Baume, leurs
enfants Bastien, Céline et Yann,
Madame Jacqueline Beck-Montandon,
Madame et Monsieur Yvan Tschopp-Beck,
Monsieur Yves Beck et son amie Mireille Hugi;
Monsieur Adrien Montandon, Les Ponts-de-Martel,
et famille;
Madame et Monsieur Pierre Jacot-Montandon et famille,
Mademoiselle Ruth Montandon, Les Ponts-de-Martel;
Madame Madeleine Bachmann-Montandon et famille;
Les descendants de feu Ernest Montandon;
Madame Edith Herren-Jacot et famille, à Ostermundigen,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le
chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Robert MONTANDON

leur très cher époux, papa, beau-papa, grand-papa,
arrière-grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin,
parent et ami, enlevé à leur tendre affection dimanche,
dans sa 88e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 3 mai 1992.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire mercredi 6 mai,
à 15 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de famille: Combe-Grieurin 39a.

En lieu et place de fleurs, veuillez penser au Home médicalisé
«La Résidence» Le Locle, ccp 23-1573-6.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LE LOCLE



Ton cœur fut bon et généreux
jamais nous ne t'oublierons.

Monsieur Jean-Louis Wicht;
Monsieur et Madame Fernand Baechler-Grandgirard,
à Payerne:
Monsieur Roland Baechler, son amie Jacqueline,
à Fribourg, et famille,
Monsieur Jean-Claude Baechler, son amie Christine,
à Payerne, et famille,
Monsieur Hervé Baechler, à Payerne,
Madame et Monsieur Christian Jaquemmet-Baechler et
leurs enfants, à Grolley;
Monsieur et Madame Louis Wicht-Chassot, à Pesieux:
Madame et Monsieur Jean-François Cattin-Wicht et
leurs enfants, à Neuchâtel,

ainsi que les familles Baechler, Jacquet, Grandgirard,
Chuard, Savoie, Durussel, Rovero, Ansermet, Wicht,
Brossin, parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du
décès de

Madame
Marlène WICHT
née BAECHLER

leur très chère épouse, fille, sœur, belle-fille, belle-sœur,
tante, marraine, nièce, cousine, parente et amie, enlevée à
leur tendre affection, dimanche, dans sa 44e année.

LE LOCLE, le 3 mai 1992.

La cérémonie sera célébrée le mercredi 6 mai, à 14 heures,
au Centre funéraire de La Chaux-de-Fonds suivie de l'inci-
nération.

La défunte repose au Pavillon du cimetière
de La Chaux-de-Fonds.

Domicile de la famille: Communal 14
2400 Le Locle.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LES BRENETS



Heureux les affligés,
car ils seront consolés

Madame Nelly Chabloz et ses enfants;
Monsieur et Madame Jean-Louis Chabloz, leurs enfants et
petits-enfants;
Madame Thérèse Luisoni-Chabloz, ses enfants et
son petit-fils;
Madame Madeleine Bühler et ses enfants;
Monsieur et Madame Urs Bühler et leurs enfants;
Monsieur et Madame Paul Huguenin et leurs filles;
Mademoiselle Hélène Huguenin,
ont le chagrin de faire part du décès de

Madame
Jeannette HUGUENIN

que Dieu a reprise à Lui, à l'âge de 80 ans, après une longue
et pénible maladie.

LES BRENETS, le 3 mai 1992.

Un office religieux sera célébré le mercredi 6 mai, à
10 heures, en l'église catholique du Locle suivi de l'inhu-
mation au cimetière des Brenets.

La défunte repose à la chambre mortuaire
de La Résidence, Côte 24.

Domicile de la famille: M. et Mme Jean-Louis Chabloz
2405 La Chaux-du-Milieu.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE
PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

14004

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL
D'HUGUENIN MÉDAILLEURS S.A.

ont le regret d'annoncer le décès de

Madame
Jeannette HUGUENIN

actionnaire de notre société
et fille de notre ancien président
Monsieur Georges Huguenin-Sandoz.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

14131

LE GROUPE DES AÎNÉS FTMH
LE LOCLE

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur
Rudolf BERLY

son dévoué président.

800312

LE COMITÉ DE GÉRANCE DU FAN'S CLUB
FC LUGANO LE LOCLE

a le regret d'annoncer le décès de

Monsieur
Rudolf BERLY

membre du Fan's Club et ancien joueur du FC Lugano
durant la saison 1952-1953

800052

LE GROUPE FTMH
DES SERVICES INDUSTRIELS
LE LOCLE

a le regret de faire part du décès de

Monsieur
Rudolf BERLY

son ancien président.

800312

FC LE LOCLE
a le profond regret de faire part
du décès de

Monsieur Rudolf BERLY

membre honoraire et du comité.

Nous en garderons un souvenir inoubliable

800120

LE FC LE LOCLE
VÉTÉRANS

a le profond regret
de faire part
du décès de

Monsieur
Rudolf BERLY

ami de la société et père
de son joueur Alain.

132-505380

LES CONTEMPORAINS
1926
DISTRICT DU LOCLE

ont le regret
de faire part
du décès de

Monsieur
Rudolf BERLY

ami fidèle à l'amicale

800704

SCHWEIZER & SCHOEPF S.A.
LE LOCLE

a le triste devoir de faire part du décès,
après une pénible maladie supportée avec courage de

Madame
Marlène WICHT

collaboratrice de l'entreprise
depuis de nombreuses années.

Nous garderons de cette employée fidèle
le meilleur des souvenirs.

Pour les obsèques se référer à l'avis de la famille.

800705

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL D'ALCO S.A.
CHAVANNES-LAUSANNE

ont le profond regret de faire part du décès de

Madame
Marlène WICHT

épouse de leur dévoué représentant
Monsieur J.-L. Wicht.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

Le bonheur, la paix, la joie tranquille
Il faut les reconnaître au passage -
et remercier

Madame Blanka Cortelazzo-Schönenberger,
ainsi que les parents et amis ont le grand chagrin de faire
part du décès de

Monsieur
Lino CORTELAZZO

leur cher et bien-aimé époux, parent et ami enlevé à leur
tendre affection jeudi dans sa 78e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 30 avril 1992.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: Dr-Kern 34

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE
PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

Profondément touchée par les nombreuses marques de
sympathie qui lui ont été témoignées, la famille de

PATRICK SIGONA

tient à exprimer sa gratitude émue, à l'égard de toutes les
personnes qui l'ont entourée de leurs messages, de leurs
envois de fleurs, de leurs dons en faveur des enfants du
Brésil, et de leur affection durant ces jours de douloureuse
séparation.

LA CHAUX-DE-FONDS, mai 1992.

132-505297

LE LOCLE

Repose en paix

Madame et Monsieur Edouard Freiburghaus-Piguet,
à Corseaux:

Madame Mary-Claude Freiburghaus, ses filles
Elodie et Valentine, à Grandvaux,
Monsieur Virgile Desarzens, à Grandvaux,
Mademoiselle Catherine Freiburghaus, à Corseaux;

La famille de feu Jules Piguet-Grandjean;
La famille de feu Charles-Auguste Verdon-Correvon,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand
chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Georges PIGUET

leur très cher papa, beau-papa, grand-papa, arrière-
grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et
ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 89e année, après une
courte maladie.

LE LOCLE, le 4 mai 1992.

Fiez-vous aux rêves, car en eux est
cachée la porte de l'Éternité.

K. Gibran

Le culte sera célébré le mercredi 6 mai, à 14 heures, au
temple du Locle, suivi de l'incinération sans cérémonie.

Le défunt repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du
Locle.

Domicile de la famille: M. et Mme Edouard Freiburghaus
Route de La Crottaz 30
1802 Corseaux.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE
PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

LA SOCIÉTÉ PHILANTHROPIQUE UNION,
CERCLE DU VAL-DE-RUZ,

a la douleur d'annoncer le décès de son Ami

Monsieur
Adrien DELÉDERRAY

Elle gardera un bon souvenir de cet ami dévoué.

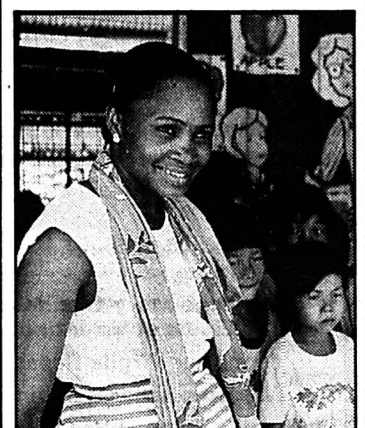
La famille de

MONSIEUR ABDUL-RAHIM ALLAF

remercie très sincèrement toutes les personnes qui par
leurs messages, leurs marques de sympathie et leurs dons,
ont pris part à son grand chagrin.

COURT, mai 1992.

Suisse romande	France 1	Antenne 2	France 3	La Sept
<p>8.35 Journal canadien 8.55 Les annonces de Lylia 9.00 Top models (série) 9.20 A cœur ouvert (feuilleton) 9.50 Les annonces de Lylia 9.55 Vive les animaux Animaux de la Méditerranée: vivre ensemble. 10.25 Magellan 10.55 Il était une fois les colonies 11.50 La famille des collines La maison vide. 12.45 T.J-midi 13.15 La vendetta (feuilleton) 13.35 Dallas Les deux mesdames Ewing. 16.00 L'ami des bêtes (série) 16.45 Pif et Hercule 16.55 Les Babibouchettes 17.00 Cubitus 17.15 Tiny Toons 17.40 Mac Gyver (série) 18.30 Top models (série) 18.55 Fans de sport 19.05 Journal romand 19.15 Téléchance 19.30 T.J-soir 20.00 Météo 20.05 Allocution de René Felber, président de la Confédération</p>	<p>7.00 TF1 matin 7.20 Club Dorothée vacances 8.20 Télé shopping 8.55 Club Dorothée vacances 11.20 Jeopardy! 11.50 Tournez... manège 12.20 Le juste prix 12.50 A vrai dire 13.00 Journal 13.35 Les feux de l'amour 14.35 Côte Ouest 15.30 Hawaii police d'Etat 16.30 FDM 16.55 Club Dorothée 17.20 Charles s'en charge (série) 17.50 Premiers baisers (série) 18.20 Une famille en or 18.55 Santa Barbara 19.25 La roue de la fortune 20.00 Journal</p>	<p>6.05 Falcon Crest (série) 6.30 Télématin 6.30 Amourusement vôtre (feuilleton) 9.00 Top models (série) 9.20 Matin bonheur 11.25 Motus 11.55 Pyramide 12.25 Les mariés de l'A2 13.00 Journal - Météo 13.45 Les cinq dernières minutes La peau du rôle. 15.15 La chance aux chansons 16.00 Des chiffres et des lettres 16.25 Défendez-vous Vos droits au quotidien 16.35 Giga 18.35 Magnum (série) 19.25 Caméra indiscreète 20.00 Journal 20.40 Journal des courses</p>	<p>10.00 Multiplex ou les TV du monde 10.15 Les nouvelles de la télévision japonaise 10.30 Parole d'école 11.00 Cuisine de France 11.25 Mémoires Portrait de Claude Duneton. 11.55 L'homme du jour 12.00 Les titres de l'actualité 13.00 Sports 3 images 13.40 La grande aventure de James Onedin (série) 14.30 Le choix de Lulo! 15.30 La grande vallée Le prix de la victoire. 16.25 Zapper n'est pas jouer Invités: Patrick Baudry, Michèle Torr, etc. 18.00 Une pêche d'enfer Spécial Séville. 18.30 Questions pour un champion Le 19-20 de l'information 20.05 Un livre, un jour 20.10 La classe 20.30 INC</p>	<p>10.00 et 12.00 Cours de langue Italien, méthode Victor 13. 10.25 et 12.25 Les offres du cercle 16.40 Jazz à Paris Documentaire réalisé par Franck Cassenti. 17.40 Passée sous silence Documentaire réalisé par Marianne Gosset, (1988 - 1 h 20). Novembre 1977, à Saint-Affelder une jeune fille disparaît. On découvre son cadavre six semaines plus tard. 19.00 Trotsky Documentaire français réalisé par Patrice Legall. Journaliste: Alain Dupond, historien: Pierre Broué, (1988 - 52'). Première partie. 20.00 Le dessous des cartes 20.05 Histoire(s) du cinéma Documentaire de Jean-Luc Godard. 1. Toutes les histoires.</p>
<p>A 20 h 10 Le système Navarro Le dernier casino. Téléfilm d'Yvan Butler, avec Roger Hanin, Jean-Pierre Kalfon, etc. Un des inspecteurs de Navarro est retrouvé noyé dans le lac Léman. Navarro, sur les traces de son collègue, arrive en Suisse.</p>	<p>A 20 h 50 Le complexe du kangourou Film français de Pierre Jolivet, (1986 - 90). Artiste de talent, Loïc est si épris d'absolu qu'il préfère brûler ses toiles plutôt que de les vendre. Alors, pour survivre, il vend des marrons sur la place publique avec Arthur, un copain africain. Par ailleurs, il partage un appartement avec une poétesse polonaise un peu folle et avec laquelle il a contracté un mariage blanc, tandis qu'il passe ses nuits dans l'appartement de sa maîtresse Odile.</p>	<p>A 20 h 50 La Baule-les-Pins Film français de Diane Kurtis, (1989 - 100'). Avec Nathalie Baye, Richard Berry, Zabou etc. Lyon. Eté 1958. Comme chaque année, Frédérique, 13 ans, et sa jeune sœur, Sophie, s'apprentent à aller passer les vacances à La Baule. Mais cette année-là, leur mère, Léna, qui ne s'entend plus avec son mari, Michel, va rester à Lyon, les confiant à la garde d'Odette, le temps de régler certaines affaires et les rejoindre ensuite. Elles ont loué la partie habitable d'une villa dont les propriétaires occuperont, pour l'été, la cave.</p>	<p>A 20 h 45 Les aventures de Tintin Les cigares du pharaon. Au cours d'une croisière à destination de Shanghai, Tintin et Milou font la connaissance de l'extravagant professeur Philémon Siclone, un égyptologue renommé. Celui-ci est en possession d'un précieux document, un papyrus sur lequel figure l'emplacement exact du tombeau du pharaon Kih-Osk qui abrite un fabuleux trésor.</p>	<p>A 21 h 00 La damnation de Faust Opéra en quatre parties de Hector Berlioz. Réalisateur: Rodney Greenbert, (1989 - 2 h 13) Avec Anne Sofie von Otter, Keith Lewis, José van Dam, Peter Rose. Chœur et orchestre symphonique de Chicago sous la direction de Sir Georg Solti.</p>
<p>6.00 Infos SSR. 6.10 L'œuf a la cote. 6.30 Bric-à-brac. 6.45 Infos RTN-2001. 7.00 Infos SSR. 7.15 Anniversaires. 7.30 Agenda. 7.45 Infos RTN-2001. 8.00 Infos SSR. 8.10 Revue presse. 8.30 Manif. 8.45 Naissances. 9.00 Arc-en-ciel. 9.15 Sélection TV. 9.30 Bric-à-brac. 10.00 Infos SSR. 10.15 Jeu. 11.45 Jeu. 12.00 Pêche melba. 12.10 Agenda. 12.15 Infos RTN-2001. 12.30 Infos SSR. 13.00 Dédicaces. 14.00 Bric-à-brac. 14.30 Jeu. 15.00 Infos SSR. 16.00 Hit-parade. 16.30 Agenda. 17.00 et 18.00 Infos SSR. 18.20 Pyjama vole. 18.30 Infos RTN-2001. 19.00 Magazine. 19.30 Musique. 20.00 Au gré des vents ou sports. 23.00 Pacific 431. 24.00 Relais SSR.</p>	<p>22.20 Ciel, mon mardi! 0.15 TF1 nuit - Météo 0.25 Intrigues (série) 0.50 TF1 nuit 1.15 On ne vit qu'une fois (série) 1.35 Passions (série) 2.05 Les aventures de Caleb William (feuilleton) 3.40 Le chemin des Indiens morts 4.30 Musique 5.10 Histoires naturelles</p>	<p>22.35 Débat Locataires, propriétaires: des baux et des bas. 23.45 1, 2, 3, théâtre 23.50 Journal - Météo 0.05 La 25^e heure L'affaire Demjanjuk. 1.10 La caméra indiscreète 1.40 Eve raconte 1.50 Bouillon de culture 3.15 Jazz à Antibes 3.45 24 heures d'info</p>	<p>22.20 Soir 3 22.40 Moi Tintin Réalisation d'Henri Roanne et Gérard Valet.</p>	<p>23.15 Archipel Luigi Nono Documentaire d'Olivier Mille, (1988 - 57'). Un portrait du compositeur Luigi Nono, mort en 1990, à travers sa ville natale, Venise qui sert de fil conducteur à cette approche originale de la musique contemporaine. Nono racontait comment l'architecture, les couleurs de la ville avaient influencé sa conception novatrice du langage musical.</p>
<p>La Première 9.05 Petit déjeuner, par Patrick Ferla. 10.05 5 sur 5. 11.00 Info Pile + Bulletin boursier. 12.00 Info pile + Allocution du président de la Confédération René Felber. 12.05 5 sur 5. 12.30 Journal de midi. 13.00 Saga. 15.05 Objectif mieux vivre! 16.05 Ticket chic. 16.30 Les histoires de la musique. 17.05 Zigzag. 17.30 Journal des régions. 18.00 Journal du soir. 19.05 Baraka 22.05 Ligne de cœur. 23.30 Emmène-moi au bout du monde.</p>	<p>19.00 Ciné-jeu * 19.05 Edito * Ce soir: Bilan (2). 19.10 Coupe suisse de scrabble * 19.35 Ciné-jeu * 19.40 Mister Belvédère 20.05 TCRire * 20.10 Tirage + ciné-jeu *</p>	<p>6.00 Boulevard des clips 7.05 Contact 6 manager 7.10 Boulevard des clips 9.05 M6 boutique 9.20 Boulevard des clips 11.20 La famille Addams 12.00 Lassie 12.25 Ma sorcière bien-aimée 13.00 Aline et Cathy 13.25 Madame est servie 13.50 Docteur Marcus Welby 14.40 Destination danger 15.30 Boulevard des clips 16.45 Zygomusic 17.15 Zigomachine 17.35 Drôles de dames 18.30 Vic Daniels 19.00 La petite maison dans la prairie 19.54 Six minutes 20.00 Madame est servie 20.30 Ecolo 6</p>	<p>14.00 Schulfemsehen. 14.30 Berufsbilder in der Schweizer Maschinenindustrie. 15.00 Traumpaar. 16.00 Tagesschau. 16.05 Fundus. 16.50 Kinder- und Jugendprogramm. 17.55 Tagesschau. 18.00 Ein Mann, ein Colt, vier Kinder. 19.00 Schweiz aktuell. 19.30 Tagesschau. 20.00 Zum Europatag. 20.05 Eurocops. 21.05 Kassensturz. 21.30 Übrigens... 21.50 10 vor 10. 22.20 Sport. 22.55 Der Club. Nachtbulletin.</p>	<p>6.30 Text-Vision. 12.00 C'era una volta la vita. 12.25 Il cammino della libertà. 13.00 TG tredici. 13.10 Alfazeta. 13.25 Recital Dalla-Morandi. 14.20 Sandwich. 14.30 Il nostro secolo. 15.25 Grandangolo. 16.20 Sandwich. 16.25 Text-Vision. 16.30 Come in cucina. 17.00 Si è Giovanni solo due volte (telefilm). 17.25 Tivùva? 18.00 L'arca del dottor Bayer. 19.00 Il quotidiano. 20.00 Telegiornale. 20.30 TTT. 21.25 Remington Steele - Mai dire si (telefilm). 22.15 TG sera. 22.30 Martedì sport. 23.55 Text-Vision.</p>
<p>Espace 2 9.05 Demain la veille. 9.15 Magellan. 9.30 Les mémoires de la musique. 11.05 Espace 2 questionne. 11.30 Entrée public. 12.30 Méridienne. 14.05 Clairière. 14.15 Musique d'abord. 17.05 Magazine. 18.05 A l'affiche. 18.15 CD-nouveautés. 19.05 JazzZ. 20.05 Plein feu. 20.30 Les dossiers d'Espace 2. 22.30 Musique aujourd'hui. 23.50 Novitads. 0.05 Notturmo.</p>	<p>A 20 h 20 Furyo Film nippon-britannique de Nagisa Oshima (1983 - 122'). Avec David Bowie, Tom Conti, Jack Thomson et Ry-nichi Sakamoto.</p>	<p>A 20 h 40 Benji Film américain de Joe Camp, (1975 - 85'). Dans les années 70, aux Etats Unis. Benji, corniaud rusé, vit en liberté dans une petite ville du Texas. Il adore taquiner le chat d'une vieille dame, fréquente le café de Bill, mais surtout a une prédilection pour les jeunes Daisy et Bob qui occupent une villa et le nourrissent au nez et à la barbe de leur père. Celui-ci a, en effet, une sainte horreur des animaux errants, susceptibles d'être vecteurs de microbes et de maladies.</p>	<p>13.45 Wirtschafts-Telegramm. 14.00 Tagesschau. 14.02 Kasperis Traumfahrt. 14.30 Prinz Eisenherz. 15.00 Tagesschau. 15.03 Alles Banane. 15.30 Hey Biss-Kids! 16.03 Talk täglich. 16.30 Vale Turbo. 17.00 Punkt 5. 17.15 Tagesschau. 17.25 Regionalprogramme. 20.00 Tagesschau. 20.15 Liebling - Kreuzberg. 21.00 Voll daneben. 21.25 Miezzen, Machos und Madonnen. 22.00 Bitte umblättern. 23.00 ARD-Sport extra.</p>	<p>14.10 Sidekicks, l'ultimo cavaliere elettrico (telefilm). 14.35 L'albero azzurro. 15.05 Cronache dei motori. 15.35 40° parallele a sud e a nord. 16.00 Big! 18.00 Telegiornale uno. 18.05 Pallacanestro. 19.40 Il naso di Cleopatra. 19.50 Che tempo fa. 20.00 Telegiornale uno. 20.40 TG sette. 21.45 Dentro la piovra. 22.45 Telegiornale uno. 23.00 Il tempo delle scelte. 24.00 Telegiornale uno. 0.30 Mezzanotte e dintorni. 0.50 DSE: supertelevisión.</p>
<p>Suisse alémanique Nachtclub. 5.00 Guten Morgen. 7.00 Morgenjournal. 8.00 Espresso. 9.00 Memo. 10.00 Etcetera. 12.00 Rendez-vous. 12.30 Mittagsjournal. 14.00 Siesta. 17.00 Welle Eins. 18.03 Regionaljournal. 18.30 Abendjournal. 19.15 Platzkonzert. 20.00 Familienrat. Wer den Kindlifresser nicht zählen kann, muss die Kinder einsperren. 20.30 A la carte. 23.00 Tonspur. 24.00 Musik zum träumen.</p>	<p>22.20 Musique * 22.45 Ciné-jeu * 22.50 Edito * Ce soir: Bilan (2). 23.00 La fureur du dragon Film américain de Bruce Lee (1973 - 90') 0.30 Les jambes en l'air Comédie française de Jean Devereux avec Maria Schneider, Francis Blanche et Georges Geret. (* en clair)</p>	<p>22.15 Un destin brisé Téléfilm avec Curtis Mc Clarin. 23.55 6 minutes 24.00 Dazibao</p>	<p>9.00 ARD-ZDF Vormittagsprogramm. 12.55 Presseschau. 13.00 ZDF-Mittagsmagazin. 13.45 Das Geisterschloss. 14.10 Booker. 15.05 ZDF-Fernsehen - Spezial. 15.50 Vor Ort: Frau mit Pfiff. 16.00 Heute. 16.03 Sternensommer. 16.50 Logo. 17.00 Heute. 17.10 Sport heute. 17.15 Länderjournal. 17.55 Unsere schönsten Jahre. 19.00 Heute. 19.20 Forsthaus Falkenau. 20.15 Kennzeichen D.</p>	<p>15.00 Telediaro 1. 15.30 Amo y señor. 16.15 Vuelta ciclista a España. 18.00 No te rias que es peor. 19.00 Pasa la vida. 19.30 Bienvenida esperanza. 20.05 De tal palo. 20.30 Telediaro 2. 21.00 Sesión de noche. 22.30 En portata. 23.00 Barcelona a trazos. 23.30 Redacción de la 2. 23.40 Peligrosamente juntas. 0.30 Diario noche. 1.00 Resumen de la vuelta ciclista a España.</p>
<p>f.m. France musique 7.10 Mesure pour mesure. 9.08 Les mots et les notes. 11.30 Dépêche-notes. 11.35 Laser. 13.30 Dépêche-notes. 13.57 Un fauteuil pour l'orchestre. 14.03 Espace contemporain. 14.30 Dépêche-notes. 14.35 Trouver sa voix. 16.15 La boîte à musique. 17.30 Dépêche-notes. 17.33 Histoire du jazz. 18.13 Domaine privé. 19.27 Un fauteuil pour l'orchestre. 19.33 Les rendez-vous du soir. 20.30 Concert 23.10 Ainsi la nuit. 0.30 Dépêche-notes.</p>	<p>8.05 Matinée Horizon 9 - agenda et jeu. 8.15 RJB - Info. 10.00 Info pile. 9.30 Démostest. 10.05 Musiques aux 4 vents. 11.00 Allo maman bobo. 11.30 Dédicaces. 12.00 Titres de l'actualité. 12.15 RJB info, journal. 12.30 Midi Première. 12.45 La bonn'occace. 13.15 RSR1. 15.03 Musiques aux 4 vents. 16.00 Hit parade. 17.00 Les vieux tubes. 18.30 Rappel des titres, activités villageoises. 19.30 Antipasto misto. 21.00 Heavy metal fusion.</p>	<p>20.00 «Reflats du littoral»: «Le VVT: vapeur Val de Travers» Reportage sur le VVT qui est né grâce au bénévolat des habitants du Vallon. 20.25 Cuisine chez Cécile Tatini Suprême de volaille en lanières de courgettes. 20.37 A bâtons rompus Jacques Rouverd reçoit André Duruz, vicaire épiscopal.</p>	<p>15.15 Abenteuer Wissenschaft. 16.00 Mai-oh-Mai. 16.30 Solo für 12. 17.00 Telekolleg II. 17.30 Sesamstrasse. 17.59 Abendteuer Überleben. 18.26 Das Sandmännchen. 18.30 Abend-schau. 19.00 Hallo, wie geht's? 19.30 Schlaglicht. 20.00 Lindenstrasse. 20.30 Bizz. 21.00 Nachrichten. 21.15 Nach Ladenschluss. 22.00 Das Schweigen der herren (film). 23.40 Köpfe Latamerikas. 23.55 Geschichten aus dem Regenwald.</p>	<p>9.00 Hockey sur glace. 11.00 Voile. 12.00 Supercross. 13.00 Boxe. 14.30 Tennis. 18.30 Football. 19.30 Hockey sur glace. 21.30 Eurosport news. 22.00 Catch. 23.00 Tennis. 0.30 Eurosport news.</p>



Barbara Hendricks
En Malaisie, chez de petits réfugiés (RTSR)

Une guitare et des chansons d'amour

Jean-Louis Cassarino le romantique

Universelle, éternelle, mais aussi gnangnan, ringarde, de quel qualificatif n'a-t-on pas affublé la chanson d'amour? Il faut dire que pour les derniers, c'est malheureusement souvent avec raison! Et voilà qu'au milieu des mornes banalités ou des avalanches de décibels dont nous gratifient les médias audiovisuels et le show bizz en général surgit Jean-Louis Cassarino.

Jean-Louis Cassarino chante l'amour, exclusivement, et avec sa seule guitare pour accompagnement musical. Et c'est la révélation que c'est lui qui est dans le vrai, que c'est ça la belle chanson populaire, qui concerne chacun, la chanson de toujours, qui n'a que faire des modes ou des classes, qui est d'aujourd'hui comme elle fut d'hier et sera de demain. Outre son talent, Jean-Louis Cassarino a d'autres atouts pour séduire; une voix magnifique et une personnalité chaleureuse et attachante notamment. Nous l'avons rencontré au «Sentier des Halles» et nous sommes étonnés: pourquoi se consacrer à la chanson d'amour uniquement? Le sujet n'est-il pas totalement épuisé?

— Depuis toujours, déjà dans ma chambre d'enfant, je chantais tout le temps des chansons d'amour. Plus tard, devant les copains, je chantais des chansons plus engagées, avec des thèmes sociaux, mais dans mon cœur, il y avait toujours des chansons d'amour. Mais j'avais justement cette crainte que cela fasse éculé, désuet.

Alors j'ai rencontré Danielle Ryan (auteur de chansons et de sketches, notamment pour Lagaf et Jean-Marc Ferreol) et elle a su me faire admettre que je ne devais pas avoir honte de ça, qu'il fallait me laisser aller. Avec elle, nous avons donc travaillé sur des chansons d'amour et pour moi c'est une vraie joie. C'est une communion directe avec les gens.

Et je dois dire que je ne sais parler de ce ça, je ne vis que pour ça. J'ai avec les gens, avec tous mes copains, avec ma famille, mes deux enfants, des rapports d'amour, des rapports passionnés et romantiques.

Puis, chanter a toujours été pour moi le moyen de m'extérioriser. Petit déjà, dans la rue, n'importe où, quand j'étais triste je chantais, adolescent, quand une fille me quittait, je chantais. La chanson fait vraiment partie de mes fondements.

— Vous êtes aussi comédien? — Oui, c'est ce qui me fait gagner ma vie. Mais au théâtre, c'est plus difficile de m'exprimer. J'ai été à l'aise dans Neron, dans Britanicus, dans des choses

où il y a une démesure passionnelle à faire passer dans le champ, tout de suite.

— En 1992, vouloir faire de la chanson avec pour tout accompagnement une guitare, n'est-ce pas un peu anachronique? Peut-on espérer faire une carrière de scène ainsi?

— Tout à fait. Avant de travailler avec Danielle, j'ai enregistré deux disques, avec un producteur du show business, mais je n'ai pas voulu aller plus loin dans cette voie. J'ai senti que ce n'était plus ma route.

J'ai donc fait des maquettes guitare-voix. Et ça m'a ouvert toutes les portes! Cela a surpris les producteurs et l'un d'eux, surtout, est très intéressé par cette formule. Avec juste un ou deux instruments légers pour le disque.

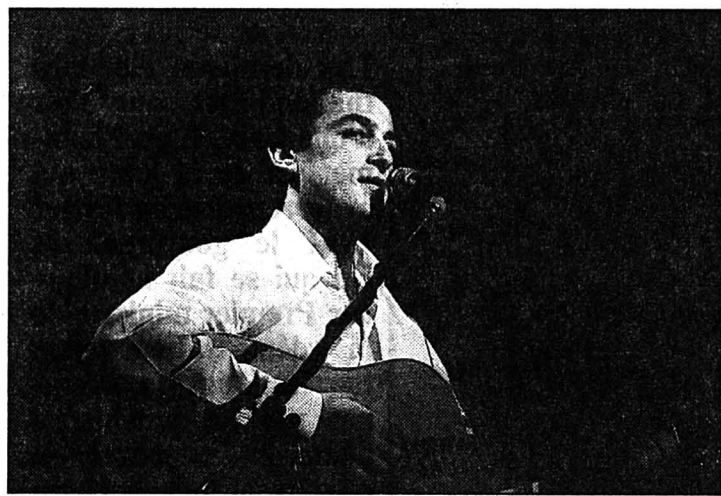
Et mon but est de faire une carrière avec des chansons d'amour et une guitare à la main.

— Qu'est-ce, pour vous, arriver? Vivre de la chanson ou devenir une vedette?

— Si être une vedette signifie toucher le cœur du plus grand nombre de gens possible, alors c'est ça. Si être une vedette, c'est truffer, alors non.

Les deux disques que j'ai faits étaient «artificiels» et avaient été réalisés avec les «ingrédients» qu'il fallait pour que ça marche. Mais j'ai dit non et j'ai tout repris à zéro.

— Alors, quand aurez-vous réussi?



Jean-Louis Cassarino

Une certaine idée de la chanson d'amour

(dn)

— Déjà lorsque j'aurai fait, parallèlement à la scène, un disque selon ma conception, où j'aurais été au bout de moi-même, c'est-à-dire sans crainte et surtout sans honte. Ce sera mon grand bonheur.

Mes moments de joie intense sont, lorsque je travaille avec Danielle Ryan, ceux où je m'exprime en fond. Sans me demander ce que les gens en penseront, sans me dire: «Est-ce que c'est trop ceci ou pas assez cela». Un moment, je suis dans un point d'harmonie. Et ça, c'est extraordinaire. C'est dans ces instants-là que, pour moi, j'ai réussi.

Ce disque souhaité par Jean-Louis Cassarino est en bonne voie de réalisation. Danielle

Ryan et lui ont trouvé le son qu'ils voulaient, grâce à un premier violon de l'Opéra de Paris et son instrument électrique, soutenu par un quatuor à corde. Tout cela pour mettre en valeur les textes et non les écraser.

Un retour aux sources de la chanson, en somme, mais en même temps l'indispensable originalité pour retenir l'attention du public et des médias, donc pour faire carrière.

Souvenez-vous de ce nom, Jean-Louis Cassarino, il ne devrait pas tarder à apparaître parmi les valeurs sûres de la chanson française. Car il faut espérer que ceux qui font la chanson l'ont encore un peu, le sens... des valeurs! René DÉRAN

CINÉMAS

LA CHAUX-DE-FONDS

● ABC (p 23 72 22)
Conte d'hiver (d'Eric Rohmer, avec Charlotte Véry); du je 7 au ma 12, 20 h 30, sa, di aussi à 17 h 30.

● CORSO (p 23 28 88)
Le prince des marées (de et avec B. Streisand), 16 ans, tous les jours 21 h. Hook ou la revanche du capitaine crochet (de S. Spielberg), pour tous, tous les jours, 18 h 15.

● EDEN (p 23 13 79)
Indochine (de Régis Wargnier avec C. Deneuve, J. Yanne), 12 ans, tous les jours 17 h 45, 20 h 45.

● PLAZA (p 23 19 55)
Le père de la mariée (de C. Shyer avec D. Keaton), pour tous, tous les jours 16 h 30, 18 h 45, 21 h.

● SCALA (p 23 19 18)
La famille Addams (de B. Sonnenfeld, avec A. Huston), 12 ans, tous les jours 18 h, 20 h 30, me aussi à 16 h. Blanche Neige et les sept nains, me 14 h.

NEUCHÂTEL

● APOLLO 1
15 h, 20 h, Indochine (cf. sous La Chx-de-Fds); 18 h, Ashakara (de G. Louvin avec J. Campbell), 12 ans.

● APOLLO 2
15 h, 17 h 45, V.O. s/tr fr. all. 20 h 15, Face à face (de C. Schenkel avec C. Lambert), 16 ans.

● APOLLO 3
17 h 45, Pierre qui brûle (de L. Kaneman avec U. Lemper), 16 ans; 15 h, 20 h 30, Toutes peines confondues (de M. Deville avec J. Dutronc et P. Bruel), 12 ans.

● ARCADES
15 h, 18 h, 20 h 30, La famille Addams (de B. Sonnenfeld avec Angelica Huston), 12 ans.

● BIO
15 h, 18 h, 20 h 30, toutes les séances en V.O. Johnny Stechino (de et avec Rober-to Benigni), 12 ans.

● PALACE
15 h, 17 h 45, 20 h 30, Hook ou la revanche du capitaine Crochet, pour tous.

● REX
15 h, 18 h, 20 h 30, Sang chaud pour meurtre de sang-froid (de P. Joanou avec Richard Gere, Kim Basinger), 16 ans.

● STUDIO
15 h, 20 h, La belle histoire (de C. Lelouch, avec G. Lanvin et B. Dalle), 12 ans.

COUVET

● COLISÉE
20 h 30, Les nerfs à vif (de M. Scorsese avec R. de Niro), 16 ans.

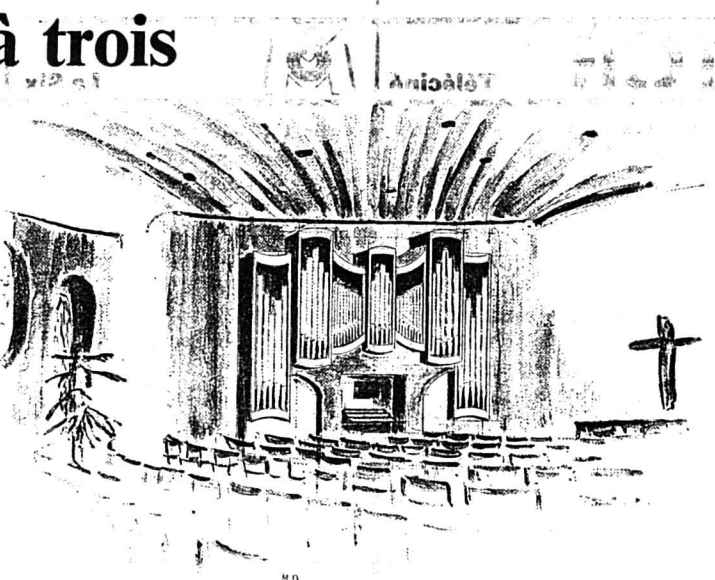
Concert en faveur du nouvel orgue du temple Saint-Jean

Pleins jeux à trois

Le nouvel instrument du temple Saint-Jean a été imaginé, il y a cinq ans, par le pasteur François Altermath, organiste en ce lieu à l'époque. En cette année 1992, 20^e anniversaire de la construction du temple, le Conseil de paroisse et la Commission adéquate ont passé commande à la Manufacture de Saint-Martin. Un concert sera donné dimanche en faveur du fonds des orgues.

L'instrument sera inauguré au printemps 1994, il sera placé sur la paroi nord du temple. Grands pleins jeux, sonorités de détail, trompette, cromorne, larigot, les treize jeux seront disposés sur trois claviers. Cette distribution permettra de mélanger les couleurs sonores ou de les employer en solistes. Bien fait pour illustrer le répertoire en général, le nouvel orgue privilégiera la musique française, l'époque baroque.

Simone Monot-Geneux a été organiste titulaire à la Collégiale de Moutier durant 17 ans. Elle a fait ses études au Conservatoire de La Chaux-de-Fonds, diplôme avec Philippe Laubscher, puis au Conservatoire de Bâle, où elle a obtenu une «virtuosité», dans la classe du professeur



Le nouvel instrument
13 jeux pour 3 claviers

(dessin M.D.)

Müller. Passionnée par l'aventure du nouvel instrument chaux-de-fonnier, elle a été appelée en janvier 1992 au temple Saint-Jean et s'exprime, dans l'entre-temps, sur le positif du lieu.

Simone Monot-Geneux, Helga Loosli, flûte traversière, Pierrette Pequegnat, soprano, donneront dimanche un concert. Elles offrent leurs cachets en faveur du fonds des orgues. En

duo ou en trio, les interprètes joueront des œuvres de Buxtehude, Jean-S. Bach, Caplet (1878-1925), Jehan Alain et Donizetti. Profondément motivées, les musiciennes ont besoin de l'enthousiasme des autres. Afin d'alimenter les fonds, il est possible de parrainer un jeu ou d'acquiescer une sous-basse, une trompette, un cromorne...

D. de C.

● Temple Saint-Jean
Dimanche 10 mai, 17 h

ÉCHECS

Chronique No 219

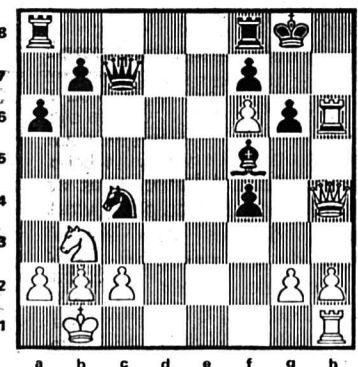
In extremis

Les Blancs viennent de jouer 1. Df2-h4 et crurent bien l'emporter, lors de cette partie Stiefler-Pfistler, disputée en Allemagne en 1959. Mais les Noirs au trait réussirent à retourner la situation à leur avantage, infligeant l'abandon en trois coups à leur adversaire médusé. Un galop

d'entraînement, en quelque sorte.

Solution de la chronique No 218

1. Txa7! (menaçant mat) Rg8 2. Thg7+! Rh8 (si 2... Rf8 Tgb7! 3. Tgf7!! 1-0. La menace simultanée de mat en a8 et du gain de la Tf6 fait la décision.



TV-À PROPOS

L'affaire Céline

A la Motte du Caire, village de Haute-Provence, entre Gap et Sisteron, le 26 juillet 1988, Céline Jourdan, sept ans, part main dans la main avec Didier, un marginal, peu avant 21 heures. On la retrouvera massacrée, violée. Assez rapidement, Didier, qui avait participé aux recherches, est interrogé, puis arrêté, présumé coupable.

Il mit ensuite en cause Richard Romain, un ancien ingénieur agronome, «soixante-huitard» dit attardé, éleveur de chèvres qui sera à son tour interrogé puis arrêté. L'horreur du meurtre d'une fillette provoqua l'indignation et, presque naturellement, la haine contre les coupables qui n'étaient plus, pour les gens, «présomés», nombreux ceux allant jusqu'à souhaiter le rétablissement en l'occurrence de la peine de mort, qui serait devenue la légitime vengeance de la société. Car la communauté villageoise, les gendarmes ayant mené l'enquête, croyait à l'évidence de la double culpabilité.

CHEMINEMENT DE LA JUSTICE

Ce document de La vie en face, de Charles Villeneuve et Daniel Soulez-Larivière (il apparaît dans le film), doit en partie son existence à l'ordre des avocats de Paris. Il ne cherche pas à évoquer seulement une affaire criminelle douloureuse, mais à suivre le cheminement de la justice qui doit conserver une indispensable sérénité peu favorisée par un climat passionnel. Un présumé coupable ne le devient légalement qu'une fois le verdict tombé. La condamnation

peut et doit reposer sur des présomptions, des témoignages, des aveux parfois, des preuves si possible scientifiques pour forger l'intime conviction.

Dans cette affaire, tout semblait évident. Mais les juges d'instruction se sont succédé, nombreux, pour de courtes périodes. Un beau jour, Richard Romain s'est rétracté. Bien des preuves manquaient, par exemple, l'origine de certaines taches sur des habits, du sang ou non? Et, dans ce climat passionnel, une confusion s'établit entre les présumés coupables et certains de leurs avocats, l'un d'eux malmené jusqu'à être blessé! Un avocat, rappelle-t-on dans le document, ne peut pas entreprendre de contre-enquête. C'est alors qu'un journaliste, reprenant la soirée du meurtre minute par minute, en conclut que Romain n'avait pas pu y participer. Peut-être n'y a-t-il dans cette affaire qu'un seul coupable, pas deux.

LOIN DES PASSIONS

Daniel Pasche intervient à plusieurs reprises dans le document, pour faire le point, peut-être pour assurer des liaisons, et faire comprendre au public suisse les mécanismes d'une justice dans une affaire qu'il connaît mal. Ainsi L'affaire Céline est devenue un document sur le fonctionnement d'une justice qui doit retrouver sa sérénité, loin des passions, pour qu'à la fin le verdict ne risque pas d'être faux, donc injuste.

Freddy LANDRY

● TSR, La vie en face, vendredi 8 mai à 22 h 25

Stars

L'action humanitaire investie par les stars, simple phénomène de mode ou courant plus profond? Surprise: les vedettes s'estiment privilégiées de pouvoir payer de leur personne en se pressant au chevet des déshérités, ou en offrant par leur voix un écho aux injustices du monde. Les artistes occupent le terrain de la solidarité universelle de manière plus résolue et sincère que la plupart des mouvements dits humanitaires. C'est Edmond Kaiser qui l'affirme, ajoutant: «Ils sont plus fidèles que les médias. Quant à la constance des médias sur une dou-

leur donnée, on est encore à l'attendre au bout de 78 ans».

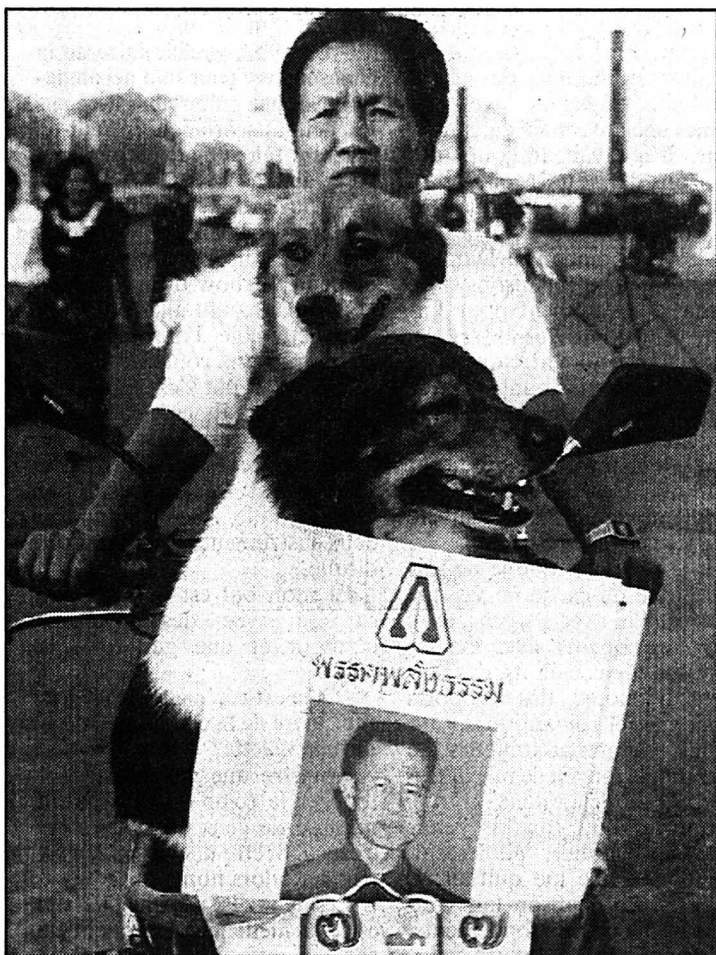
Deuxième surprise: plus les vedettes découvrent la misère du monde et moins elles se découragent. Au-delà des concerts et des battements de cœur médiatiques, les stars rencontrées par «Viva» veulent s'engager sur le terrain, apporter sans relâche leur petite note d'espoir dans le concert des souffrances humaines. Pour Barbara Hendricks, c'est l'art lui-même — la musique, langage des émotions — qui ouvre le cœur aux problèmes du monde. (tsr)

Elections thaïlandaises

Un «coup» en toute légalité

Les dernières élections thaïlandaises ont l'air d'une farce. C'est l'homme fort de la junte qui avait renversé en février 1991 le gouvernement élu qui se fait bombarder Premier ministre de la «démocratie» réinstaurée. Jugés corrompus par les putschistes, d'anciens ministres se retrouvent dans le camp du pouvoir. Retour à la case de départ? Presque. Mais avec des militaires plus présents que jamais face à une opposition plus forte (lire également notre édition du 18 mars).

Par
Robert NUSSBAUM



Propagande motorisée pour Chamlong Stimnang
Réputé pour son intégrité, l'ancien gouverneur de Bangkok a réalisé lors des dernières élections un score qui fut l'une des rares surprises du scrutin. (Photos Keystone)

des votants ont reçu de l'argent. En tout et pour tout, il n'y a eu que quatre plaintes pour achat de vote.

C'est dans ce contexte que dans le Nord-Est seul, un tout jeune parti créé au lendemain du coup d'Etat militaire de février dernier, le «Samakhi Tham», a réussi à enlever 33 des 128 sièges de parlementaires en jeu. Sur l'ensemble du pays, il a décroché 79 des 360 sièges, devenant d'un seul coup la première force politique du pays. Une force politique cependant si proche de la junte militaire au pouvoir depuis plus d'une année qu'on a vite

fait de qualifier ses élus de simples marionnettes, disposées à assurer à l'armée la pérennité du pouvoir sous couvert d'un pseudo retour à la démocratie.

Plus curieusement – en apparence – le parti qui le suit de très près au palmarès avec 74 sièges gagnés au Parlement, le «Chart Thai» – de l'ancien Premier ministre renversé puis évincé Chatchai – a lui aussi fait acte d'allégeance aux militaires dès le début de la campagne. De fait, au lendemain des élections aucun des deux premiers partis n'a réclamé le poste de Premier ministre, laissant la porte ouverte à la nomi-

nation d'une «personnalité neutre», non élue, comme le permet la nouvelle Constitution élaborée sous la junte. En Thaïlande, une personnalité neutre, c'est presque forcément un militaire, compte tenu du rôle-clé que jouent les forces armées dans la société thaï.

BUSINESS COMME D'HABITUDE

«C'est business comme d'habitude», s'écriait dépité, avant même le vote, un éditeur. «Menez campagne comme vous voulez, votez comme vous l'entendez (...), le prix (le poste de Premier ministre) sera offert à «Big Su» d'abord (Suchinda, commandant des forces armées et de l'armée de terre, l'homme fort de la junte), et s'il ne le veut pas, et bien, «Big The» (Kaset, chef des forces aériennes) pourra l'avoir à la place». Les résultats des élections elles-mêmes lui ont donné raison sur le fond. Avec trois autres plus petits partis, Samakhi Tham et Chart Thai ont aussitôt élaboré une coalition favorable aux militaires, disposant, avec 195 sièges, d'une petite majorité parlementaire.

A peine les urnes bouclées, l'annonce de la composition du Sénat, nommé lui directement par la junte, est venu renforcer le sentiment d'impuissance de ceux qui rêvent d'une démocratie à l'occidentale en Thaïlande. Parmi les 270 membres désignés, 154 sont des militaires ou des policiers, 116 des civils représentant l'élite économique – mais guère la majorité paysanne – dans ce bastion traditionnel de l'armée. Habilité à participer avec la chambre basse élue à des motions de censure, le nouveau Sénat est plus fort que le précédent. La Constitution passée en décembre dernier lui donne de fait le pouvoir d'assurer la survie d'un gouvernement ou au contraire de le démettre.

Elections sans surprises alors? Pas tout à fait. La plus importante est venue des résultats du parti d'un leader ascétique, quoique ancien militaire comme beaucoup de politiciens en

Thaïlande, le major-général Chamlong Srimuang. Sous la bannière de cet ancien gouverneur de Bangkok réputé pour son intégrité, le «Palang Dharma Party» a rafé 32 de 35 sièges de la capitale (mais 9 seulement dans le reste du pays), malgré l'ordre de vote massif donné aux soldats cantonnés à Bangkok... Pour bon nombre d'observateurs, ce plébiscite sonne comme un appel à plus de démocratie, un avertissement, lancé par la population urbaine mieux informée et moins dans le besoin que celle des campagnes du Nord-Est

AU QG DES FORCES AÉRIENNES

Dans le camp de ceux qui tentent de contenir l'influence grandissante des militaires, le «Democratic Party» – le seul qui ait une idéologie dit-on, les autres servant peu ou prou de plate-formes à des ambitions affairistes – a quant à lui assuré ses arrières dans le sud où il a gagné 26 de ses 44 sièges. Fils d'un vendeur, son leader Chuan Leekpai, lui aussi réputé parfaitement intègre, s'est même permis de demander effrontément le retour des militaires dans leurs casernes!

Au lendemain des élections, une troisième force, et non des moindres, complétait ce front d'une opposition bâtie en premier lieu sur la volonté de voir un Premier ministre élu plutôt que désigné par la junte. Plus traditionnellement thaï dans sa manière de mener campagne, y compris en achetant des candidats et des voix, le jeune «New Aspiration Party» de l'ancien chef des forces armées Chavalit Yongchaiyut a récolté 72 sièges, réduisant ainsi à une étroite marge (195 contre 163) la majorité pro-junte au Parlement.

Mais, comme pour bien prouver où réside le pouvoir, le soir des élections, avant même que les résultats définitifs ne soient connus, la coalition pressentie pour former le nouveau gouvernement se réunissait... au quartier général des forces aériennes!

DISQUALIFIER L'ASCÈTE?

Une candidate malheureuse de Bangkok a réclamé la disqualification de Chamlong, l'ancien gouverneur efficace de la métropole et grand vainqueur des élections dans la capitale, «parce qu'il mène la vie d'un prêtre!» Il est végétarien, ne mange, comme les moines, qu'une fois par jour et «était sexuellement inactif jusqu'aux élections». Ces comportements ne permettent pas de se présenter aux élections, a ajouté la politicienne, «Chamlong a violé la loi électorale». La cour a enregistré la plainte pour audition...

DOUZE FEMMES ÉLUES

Au total, 12 femmes ont été élues au Parlement thaïlandais. Dans un pays où plus de la moitié des habitants sont des femmes, cela ne représente qu'une proportion de... 3,3%. Mais c'est mieux que lors de la précédente législature pendant laquelle elles n'occupaient que 2,9% des sièges!

ELUS INHABITUELLEMENT RICHES

L'une des raisons avancées par la junte pour légitimer son coup d'Etat de février 1991 était le haut degré de corruption qui gangrénait le précédent gouvernement, élu démocratiquement. Une commission d'enquête a été mise sur pied. Vingt-cinq cas ont été passés en revue. Huit ministres, l'ancien Premier ministre et l'un de ses conseillers ont été jugés «inhabituellement riches».

L'équivalent de 73,6 millions de dollars ont été saisis. Cinq de ces anciens ministres ont été réélus aux élections sur les listes favorables à la junte, dont trois peuvent prétendre à des postes ministériels... Que diable, il faut bien se refaire! Contrairement à Chamlong l'ascète, ils ne risquent pas la disqualification, eux. (rn)

La drogue a perdu Narong

«Quel est le meilleur choix, un politicien sur une liste noire parce que soupçonné de liens avec le trafic de drogue ou un général qui a tué la démocratie?», se demandait à fin mars un éditeur de la presse thaï. Et bien finalement, c'est le général...

Mais le général Suchinda Kraprayoon n'est pas venu tout de suite. L'homme fort de la junte qui a renversé la démocratie thaïlandaise en février 1991 n'a pas voulu immédiatement du poste de Premier ministre. Des manifestations en novembre dernier contre la nouvelle Constitution et le poids tout de même important d'une opposition démocrate à la tutelle écrasante des militaires l'en ont dissuadé. Des observateurs s'attendaient plutôt à la nomination d'un Premier ministre de transition, pour quelques mois, en attendant une élection partielle discrète qui aurait donné une légitimité démocratique de façade au général.

C'est bien ce qui a failli se passer, s'il n'y avait pas eu de l'affaire Narong. Leader du parti qui a récolté le plus de sièges aux élections, Narong Wongwan était le candidat tout désigné pour le



Suchinda
Trois petits tours... et s'en revient

poste de Premier ministre, dans l'optique d'un choix démocratique – la nomination d'un candidat élu – que l'opposition réclamait à cor et à cris. Narong lui-même, comme ses partenaires de la coalition majoritaire, était davantage enclin à laisser tout de suite la place à Suchinda. Mais celui-ci, d'après une source proche de son parti, lui aurait dit quelque chose comme: «Frère Narong, il te faut accepter le poste pour une année ou deux, je ne peux pas venir».

Choisi par ses partenaires, Narong est donc monté confiant à la tribune de la conférence de presse de présentation. Pour s'entendre poser la question de savoir s'il est vrai que les Etats-Unis lui avait refusé un visa parce qu'il était sur la liste noire de personnes soupçonnées d'entretenir des liens trop étroits avec le milieu des trafiquants de drogue. Emoi sur l'étrange. «Ce sont mes affaires», a commencé de répondre le leader à la journaliste étrangère qui avait posé

la question, avant de nier catégoriquement l'accusation, non sans que les représentants des autres partis de la coalition viennent à sa rescousse pour répondre à la journaliste qui avait levé le lièvre. Puis il a disparu pendant un jour!

Sa fortune, Narong l'a faite tout à fait légalement, a-t-il dit ensuite; à la tête d'une exploitation forestière qui a participé à la dangereuse déforestation du nord du pays, puis grâce à la culture du tabac, ont rapporté les journaux locaux. Une semaine après, les «stups» thaïlandais reconnaissent qu'une propriété de Narong avait été utilisée par de proches associés pour traiter des affaires de drogue. Le frère de l'un d'eux a même été condamné à mort. Les Etats-Unis ont confirmé leur refus, l'année dernière, de lui accorder un visa.

ILS N'ONT PAS PU S'ENTENDRE

«Comment quelqu'un sur qui portent de tels soupçons peut-il être nommé Premier ministre?», s'interrogeait la presse pour qui Narong, auquel on n'accorde guère de qualité de meneur, n'était dès le début qu'un figurant. Il y a trop longtemps, dit-on, que les rumeurs de l'implica-

tion de Narong dans les affaires de narcotiques courent, pour que ceux qui l'ont promu l'ignorent. La valse-hésitation – tiendra, tiendra pas – a tout de même duré une bonne semaine, avant que le président de la junte, le général Sunthorn Kongsompong, ne soumette formellement au roi la nomination de Suchinda. «Ce n'est pas qu'aucun politicien n'avait les qualités requises, c'est qu'ils n'ont pas pu s'entendre», a dit celui-ci.

L'affaire Narong a cependant troublé le jeu que sont soupçonnés de mener les militaires pour assurer la pérennité de leur pouvoir. L'opposition, emmenée par un autre ancien commandant des forces armées, le général Chavalit, un homme de parole, et le populaire ancien gouverneur de Bangkok Chamlong, n'a pas l'intention de désarmer. A l'extérieur, l'image de la démocratie que ces élections étaient censées redorer en a pris un coup. Suchinda est maintenant vu comme un opportuniste: il avait juré, en novembre dernier, ses grands dieux qu'il ne visait pas le poste de Premier ministre. Compte-tenu des luttes d'influence internes, la forte empreinte de Suchinda suffira-t-elle à assurer sa position? R. N.